



Groupe Bull

DOCUMENT DE REFERENCE 2007



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers («AMF») le 11 avril 2008. Conformément à l'article 212-13, ce document peut être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Sommaire

Présentation du Groupe Bull	2
Faits marquants	2
Document d'information annuel.....	2
Chiffres clés	2
Rapport Financier.....	2
Renseignements de caractère général concernant la société.....	2
Tableau relatif à la publicité des honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux.....	2
Renseignements de caractère général concernant le capital.....	2
Marché du titre et information des actionnaires.....	2
Résumé des résolutions présentées à l'assemblée générale des actionnaires	2
Commentaires de gestion	2
Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	2
Rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par le groupe Bull.....	2
Comptes consolidés du groupe Bull	2
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	2
Notes annexes aux comptes consolidés	2
Comptes annuels de la société Bull	2
Rapport général des commissaires aux comptes.....	2
Notes annexes aux comptes annuels	2
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	2
Organigramme du Groupe Bull	2
Informations concernant les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2007	2
Table de concordance.....	2
Attestation du responsable du présent document	2

Informations historiques : incorporation par référence

Conformément à l'article 28 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. Informations financières 2006: pages 65 à 129 du document de référence déposé le 20 avril 2007 sous le n° D. 07-0361 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2006, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant.
2. Informations financières 2005: pages 74 à 162 du document de référence enregistré le 28 novembre 2006 sous le n° R 06-181 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2005, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant.

Ces deux documents de référence sont disponibles sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers <http://www.amf-france.org>. Les informations incluses autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Présentation du Groupe Bull

PRESENTATION GENERALE

Bull est aujourd'hui un acteur informatique international et le seul constructeur européen. Spécialiste de l'intégration de solutions technologiques, expert des systèmes d'information ouverts, flexibles et sécurisés, le groupe accompagne les grandes entreprises et les administrations dans la transformation de leur système d'information en leur apportant son expérience et son savoir-faire dans trois domaines fondamentaux : les centres de données d'entreprise, les infrastructures applicatives, et la sécurité des échanges et des données.

Parmi les pionniers des systèmes d'information d'entreprise, Bull a développé ou contribué à de nombreuses innovations au cours de son histoire, parmi lesquelles les premiers ordinateurs centraux d'entreprise (mainframes), la carte à puce, les serveurs ouverts, la sécurité, ou encore les logiciels d'infrastructure. Aujourd'hui, Bull est présent sur deux activités complémentaires :

- Les produits d'infrastructure et les activités de support associées : grands serveurs, solutions de stockage, logiciels d'administration et de sécurité, cœurs de l'activité historique du groupe au travers de produits développés et fabriqués en propre et de produits partenaires.

- les services informatiques, allant du conseil à l'intégration et à l'infogérance, axe de croissance important pour Bull.

Ces deux activités s'inscrivent dans une dynamique complémentaire. Adressant le même marché des Directions Informatiques et Opérationnelles des grandes et moyennes organisations, elles se conjuguent pour offrir ensemble une valeur ajoutée rare sur le marché : une maîtrise complète et intégrée de la chaîne d'infrastructure des systèmes d'information, des plates-formes matérielles aux applications métiers. Cette maîtrise intégrée permet de concevoir, bâtir et supporter des systèmes d'information particulièrement puissants et sécurisés.

Seul fournisseur européen ayant cette maîtrise globale des infrastructures informatiques, Bull se démarque en outre des quelques groupes ayant une compétence semblable par le choix résolu des standards et des technologies ouvertes, ce qui lui permet à la fois de s'adosser à des partenaires puissants (notamment Intel), de concentrer ses efforts de R&D sur les domaines à haute valeur ajoutée, et d'offrir une proposition de valeur unique à ses clients : des systèmes d'information combinant la puissance et la sécurité à la flexibilité et l'ouverture.

Les grands contrats remportés par Bull comme la construction de Tera-10 en 2005, le plus puissant supercalculateur conçu en Europe, le contrat passé en 2006 avec le Barnsley Metropolitan Borough Council ou en 2007 le projet Chorus remporté auprès du ministère français des finances, l'un des plus importants projets de services d'infrastructure et de sécurité en France, confirment la valeur de l'offre de Bull sur le marché Informatique.

Bull est particulièrement présent dans le secteur public, la santé, la finance, les télécommunications, l'industrie et la défense.

Entreprise internationale, Bull est présent sur l'ensemble du continent européen, en Amérique, en Asie et en Afrique/Moyen Orient, avec un effectif global de plus de 7 700 employés dans le monde.

Au 31 décembre 2007, Bull disposait d'un site de production, de 12 centres de R&D et de centres de vente et de services répartis dans 49 pays, avec un réseau de distribution et de partenaires s'étendant sur près de 60 pays.

Historique et évolutions récentes de Bull

Bull est un acteur de longue date des systèmes d'information. Fondée en 1931 pour développer et commercialiser les machines à statistiques conçues par l'ingénieur norvégien Fredrik Rosing Bull, la société devient en 1933 la Compagnie des Machines Bull. En 1964, elle prend le nom de Bull General Electric à la suite d'un accord avec General Electric, puis Honeywell Bull en 1970, suite au transfert des activités informatiques mondiales de General Electric à Honeywell. En 1976, elle fusionne avec la Compagnie Internationale pour l'Informatique pour devenir CII-Honeywell-Bull. Le Groupe Bull est créé en 1982 par le regroupement de CII-Honeywell Bull, SEMS et Transac. L'Etat français devient majoritaire dans le capital.

En 1989, Bull acquiert Zenith Data Systems, constructeur américain de micro-ordinateurs, qu'il revendra en 1996 à la société Packard Bell NEC. En 1993, suite à des difficultés conjoncturelles, l'Etat français recapitalise l'entreprise, qui est redressée et revient à la rentabilité en 1995, sous la direction de Jean-Marie Descarpentries. Les années 1995 à 1997 voient la privatisation progressive du groupe Bull, avec constitution d'un socle d'actionnaires (dont France Télécom et NEC) et l'ouverture du capital au public. Cette étape fait passer la part de l'état français à 17,3%.

Fin 2000, le groupe vend son activité cartes à puces à Schlumberger. Fin 2001, faisant face à des pertes, le groupe vend une partie de ses activités de services en Europe à Steria. Le groupe engage alors une restructuration profonde sous la direction de Pierre Bonelli. Dans le cadre d'un plan stratégique en trois étapes, le groupe est restructuré, revient dès 2003 à la rentabilité, puis est recapitalisé et totalement privatisé fin 2004. Parallèlement, Bull confirme un engagement

technologique novateur dans les technologies ouvertes, qui conduit dès 2002 à la fondation du premier consortium mondial dédié aux logiciels d'infrastructure libres, ObjectWeb, au lancement en 2003 d'une nouvelle génération de serveurs ouverts pour les applications commerciales et scientifiques, NovaScale®. Sous la direction de son nouveau PDG, Didier Lamouche une offre de service globale est lancée en 2005 permettant de concevoir, bâtir et exploiter les applications critiques d'entreprise en s'appuyant sur toute la richesse fonctionnelle des logiciels libres. La signature de contrats d'envergure mondiale fin 2004 et en 2005 confirme le succès de cette stratégie et le potentiel technologique et commercial du Groupe, qui revient à la croissance en 2005.

L'année 2006 a été une année de transformation du groupe, associant d'importantes avancées – notamment dans le calcul haute performance, les télécommunications et les services, et l'assainissement de sa structure avec la cession, dans de bonnes conditions, de sa filiale italienne – qui étaient déficitaire depuis de nombreuses années - à la société Eunics.

L'année 2007 a été une année de clarification et de réaligement du Groupe avec une dynamique commerciale continue de l'activité Services, des contrats d'intégration majeurs, des acquisitions ciblées – en particulier l'acquisition en Espagne de la société de services Siconet, en France celle de Serviware, principal intégrateur de solutions pour le calcul haute performance ; et au Portugal la cession de sa filiale à GFI Informatique, dont l'activité centrée sur les solutions monétiques était éloignée des priorités du Groupe. Enfin, durant 2007, Bull a accéléré le recrutement de jeunes diplômés et de profils expérimentés, a stabilisé l'activité maintenance et s'est focalisé sur la vente de Produits et Offres Bull à plus forte valeur ajoutée.

Groupe totalement privé et profitable, Bull accélère son développement sur les marchés en expansion et poursuit la transformation de son modèle de business pour porter progressivement la part de ses activités services à environ 50% de son chiffre d'affaires global.

Le marché dans lequel évolue Bull

Le marché mondial des technologies de l'information a représenté en 2007 plus de 977 milliards d'euros, en croissance de 5,5% par rapport à 2006 (en croissance de 4,4% en Europe) (source : EITO 2007). Ce marché est réparti entre les USA (37,7%), l'Europe (34,6%), le Japon (13,5%) et le reste du monde (14,2%). Le marché IT connaît actuellement un développement suscité par les progrès technologiques constants et la convergence entre systèmes d'information et télécom. Ces développements offrent aujourd'hui aux entreprises et aux administrations la perspective d'un monde ouvert, dans lequel l'information peut circuler et être traitée globalement : accès mobile aux services, dématérialisation des échanges, distribution des processus au sein des écosystèmes métiers (fournisseurs, distributeurs, collectivités et administrations centrales, gouvernements, citoyens...)

Le Système d'Information (SI) se place ainsi plus que jamais au coeur de l'activité métier et de la performance des entreprises. Le développement de nouveaux services, les besoins de productivité liés à la pression sur les marges des entreprises, l'amélioration indispensable du service aux utilisateurs, la dérégulation (énergie, eau, télécoms, banques), sont autant de facteurs favorisant le développement de nouveaux projets informatiques impliquant le conseil, l'intégration de systèmes, et selon les cas l'infogérance.

Ces évolutions combinées offrent un vaste marché aux fournisseurs de systèmes d'information. Elles présentent aussi un véritable enjeu technologique. Dans ce monde véritablement ouvert qui s'esquisse, il s'agit pour les organisations utilisatrices de bâtir un SI offrant à la fois une formidable puissance, pour répondre à la demande potentielle de milliers ou de millions d'utilisateurs, une totale flexibilité, pour pouvoir inter-opérer et s'adapter en permanence à l'écosystème métier et une sécurité de bout en bout, car il ne peut y avoir d'ouverture sans protection. Ceci avec une très forte pression à la fois sur l'interopérabilité – puisque la communication intervient nécessairement entre acteurs multiples et hétérogènes - et sur les coûts, ce qui impose le développement et la généralisation des standards.

L'évolution technologique s'accompagne ainsi d'une autre révolution caractérisée par l'utilisation de composants standard tant matériels (avec les processeurs standard d'Intel par exemple) que logiciels (composants Open Source). Cette évolution conduit à une modification profonde du métier de constructeur et d'intégrateur, dont la valeur vient désormais de sa capacité à architecturer et intégrer ces composants standard et à développer des valeurs ajoutées spécifiques.

Bull, architecte d'un monde ouvert, apporte une expertise, des solutions et des services uniques pour les grandes et moyennes entreprises et administrations, en réunissant à la fois un savoir-faire de longue date dans les infrastructures les plus puissantes pour le Centre Informatique et une implication de premier plan dans les technologies applicatives et de sécurité.

Avantages concurrentiels

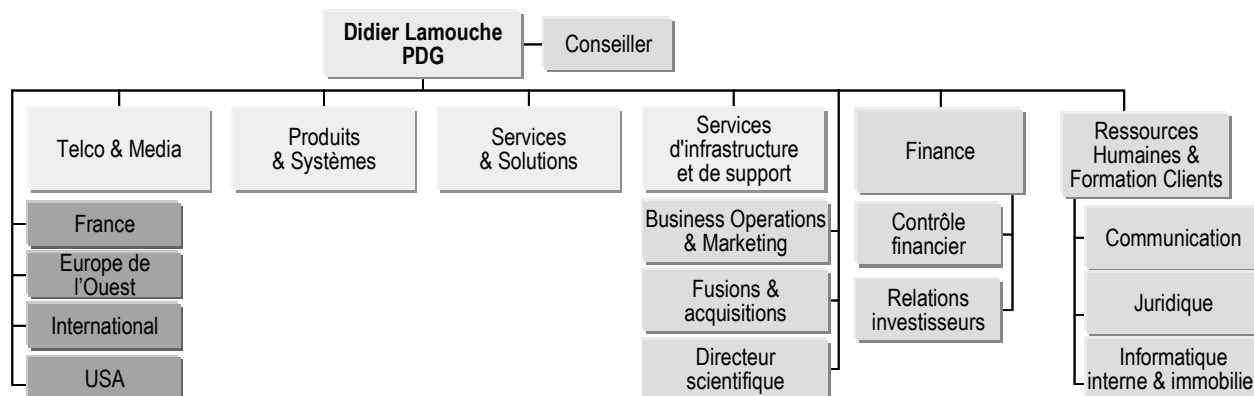
Les principaux atouts de Bull face à la concurrence sont les suivants :

1. La maîtrise globale de la chaîne de valeur du système d'information, des composants matériels d'infrastructure aux applications et du développement à l'exploitation. Cette maîtrise intégrée permet de proposer aux clients du groupe des solutions globales particulièrement puissantes, fiables et sécurisées.

2. Un choix pionnier des technologies standard et ouvertes. Cette stratégie permet à Bull de s'adosser aux composants du marché (processeurs standard, logiciels libres...) et de focaliser ses travaux de R&D, son offre produit et son portefeuille de services sur des axes à haute valeur ajoutée. Elle permet aussi d'offrir aux grands clients des solutions ouvertes associant puissance, flexibilité et sécurité, avec un ratio performance / prix très attractif.
3. Une expertise de haut niveau en matière de R&D, démontrée par de nombreux records mondiaux de performance remportés par les serveurs Bull (Benchmarks TPC, classement au TOP500 dans le calcul haute performance).
4. Une capacité reconnue à maîtriser les projets d'infrastructures informatique complexes, en environnements hétérogènes critiques, permettant au groupe de répondre à des projets d'envergure majeure, comme l'a démontré par exemple le choix de Bull par le CEA pour bâtir son supercalculateur ou le choix du ministère des finances en France pour le projet Chorus.
5. Un portefeuille de produits Bull très compétitif dans les domaines des serveurs (NovaScale®, Escala®), du calcul haute performance, du stockage (StoreWay) et des solutions de sécurité (Evidian, TrustWay...), ainsi qu'un portefeuille de solutions partenaires solides sur le marché (serveurs « commodity », solutions de stockage...) sur lesquelles Bull apporte sa valeur ajoutée comme intégrateur de solutions.
6. Une maîtrise industrielle complète, tant en matière de produits que de services de développement, d'infogérance et de support, qui permet de concevoir, intégrer voire même exploiter pour les clients des offres clés en main totalement personnalisées.
7. Une présence géographique internationale, permettant à la fois d'offrir une réponse globale à de grands clients internationaux et d'équilibrer les risques en matière de croissance.
8. Le statut de seul acteur européen global des systèmes d'information, et une maîtrise de la sécurité, qui font de Bull un acteur de confiance pour les entreprises et administrations européennes sensibles qui souhaitent préserver leur indépendance technologique et la souveraineté en matière de systèmes d'information.
9. Une culture du service aux clients, reconnue par les enquêtes de satisfaction, qui positionnent Bull très favorablement face à ses concurrents.
10. Une équipe de direction internationale et expérimentée, qui apporte à Bull une expérience de développement réussie de plusieurs dizaines d'années dans les plus grands groupes mondiaux de l'informatique.

Organisation du Groupe

Présidé par Didier Lamouche, le comité opérationnel du Groupe associe les organisations géographiques et les fonctions centrales incluant les offres de services et de solutions, produits et systèmes, les télécommunications ainsi que les services d'infrastructure et le support.



Partenaires

Bull développe des solutions et des technologies avancées en s'appuyant sur ses compétences et en coopérant avec des partenaires industriels. Le groupe a notamment noué un partenariat étroit avec Intel dans le domaine des microprocesseurs. Le groupe collabore également avec IBM pour la gamme de serveurs Escala®, et avec NEC pour sa gamme de serveurs d'entrée de gamme à base Intel (commercialisés à travers la gamme NovaScale® Universal). Bull travaille également avec de grands acteurs du stockage (EMC, Symantec-Veritas, NetApp...) et des logiciels (Business Objects, Informatica, Microsoft®, Oracle, Red Hat, SAP, SAS, SSA-Baan...). Enfin, Bull collabore et contribue fortement aux grandes communautés Open Source telles que la Linux Foundation, ObjectWeb (renommé OW2), QualiPSo, JBoss ou Apache.

Clients

Les clients de Bull sont répartis dans plus de 60 pays. Ils se composent principalement de grandes et moyennes organisations du secteur public, de la finance, des télécommunications, de l'industrie et de la santé. Bull possède une connaissance approfondie des métiers et du fonctionnement des entreprises dans ces secteurs, lui permettant ainsi de les aider à transformer au mieux leur système d'information et à optimiser leurs applications et leurs infrastructures.

Stratégie

Architecte d'un monde ouvert, concepteur et intégrateur de solutions informatiques performantes et sécurisées, Bull porte son effort sur les axes stratégiques suivants, en tirant partie des synergies entre activités dans le cadre des projets associant produits et services :

- 1 Développer ses activités dans le domaine des solutions pour les centres informatiques et pour les centres de calcul.** Bull cible principalement l'Europe et des opportunités de développement sur les marchés émergents tels que la Russie, l'Inde, la Chine et le Brésil. Bull s'appuie sur sa gamme innovante de serveurs ouverts NovaScale[®] pour accroître sa part du marché des centres informatiques basés sur les technologies ouvertes Linux[®] et Windows[®], que ce soit pour les applications commerciales ou pour les applications scientifiques et techniques (calcul haute performance). Pour les applications mainframe, Bull s'appuie avec succès sur ses serveurs ouverts NovaScale[®] 7000 et NovaScale[®] 9000 qui permettent aux clients GCOS de disposer d'une voie d'évolution pour le long terme et de pérenniser leurs investissements. Bull compte aussi renforcer les ventes de serveurs Escala[®], conçus en partenariat avec IBM, qui s'adressent prioritairement aux grands centres informatiques. Enfin, Bull compte développer significativement son offre de solutions de stockage, comprenant des produits propres et des produits partenaires, tous fédérés sous la marque StoreWay[®].
- 2 Renforcer fortement ses activités dans les services de conseil, d'intégration, d'infogérance et de sécurité, en synergie avec son offre produit, pour arriver à un modèle de business dont 50% du revenu sont issus des services et des solutions.** Les services d'intégration à valeur ajoutée sont un axe de croissance majeur pour Bull, notamment dans le cadre de grands projets. Bull entend monter en puissance sur les prestations de conseil et développer fortement les activités d'intégration et d'infogérance d'infrastructure sécurisée, qui sont au cœur de son expertise. Bull compte aussi s'affirmer comme un leader des services d'intégration relatifs aux logiciels libres en Europe, sur lesquels le groupe possède une compétence pionnière, et qui offrent de belles perspectives de développement. Parallèlement, Bull compte maintenir et développer ses partenariats avec des grands éditeurs de logiciels et de solutions métiers, notamment dans les domaines des progiciels de gestion intégrée (SAP, Oracle, SSA-Baan...) et du décisionnel (Informatica, SAS). Pour renforcer les activités de services de Bull et sa présence dans plusieurs pays européens, une politique d'acquisitions ciblées sera menée, politique qui a commencé en 2006 avec l'acquisition des sociétés AMG.net (services telco en Pologne), Agarik (infogérances et telco en France) et Siconet en 2007 (société de services en Espagne).
- 3 Développer sa part de marché et ses solutions sur des secteurs focalisés tels que les télécommunications, le secteur public, la défense et la sécurité intérieure, la santé.** Le groupe Bull a déjà prouvé qu'il pouvait exploiter avec succès sa technologie et son expertise pour renforcer sa position et acquérir des parts de marché significatives dans des domaines sectoriels tels que les télécommunications et le secteur public. Le groupe compte poursuivre dans cette voie, en focalisant plus particulièrement ses objectifs de croissance dans les secteurs des télécoms, du public, de la défense et sécurité intérieure, et de la santé.
- 4 Développer ses activités et ses solutions dans le domaine de la sécurité selon des axes d'innovation ciblés,** Bull entend développer sa filiale Evidian et la voir s'imposer comme un acteur de référence du marché en forte croissance de la gestion des identités, des accès et de l'authentification unique (Single Sign-On). Bull compte également développer son offre de haute disponibilité en synergie avec ses activités serveurs sur Linux[®], Windows[®] et UNIX[®]. Bull compte enfin développer en Europe les ventes de ses solutions cryptographiques TrustWay[®], conçues, fabriquées et certifiées en Europe (CCEAL4 renforcé) et qui offrent donc aux entreprises européennes toutes les garanties de souveraineté.
- 5 Se concentrer sur ses performances d'exploitation.** La gestion efficace est une priorité de l'entreprise et de sa direction. La Société entend développer son chiffre d'affaires tout en contrôlant étroitement ses coûts et poursuivre ses objectifs en matière de profits.
- 6 Tirer profit d'une présence mondiale et d'une implantation européenne forte.** La présence globale de Bull lui permet de répondre aux besoins de groupes multinationaux. Bull compte s'appuyer sur son réseau mondial et sa très forte implantation européenne, pour bénéficier pleinement du développement de marchés émergents, en direct en Europe de l'Est, Afrique du Nord et en Amérique du Sud, et via des partenaires en Asie.

PRINCIPALES ACTIVITES

Bull, architecte d'un monde ouvert, offre à ses clients son expertise et son savoir faire pour les aider à développer leurs systèmes d'information. En offrant des technologies et des solutions ouvertes, Bull aide les organisations à bâtir des systèmes d'information pouvant facilement s'aligner sur les stratégies métiers, optimiser les coûts, tout en garantissant une pleine sécurité.

L'offre de Bull est articulée autour de trois axes majeurs et complémentaires :

1. TECHNOLOGIES : Supercalculateurs, grands serveurs d'entreprise et solutions de stockage ouvertes pour les centres informatiques de nouvelle génération, solutions de sécurité.

SERVEURS ET SOLUTIONS DE CALCUL HAUTE PERFORMANCE

Le marché des serveurs en Europe a représenté en 2007 plus de 20 milliards d'euros, en croissance de 1,2%, (source : EITO 2007). Son développement est lié au déploiement de nouvelles applications (Web 2.0, décisionnel, PGI,...), aux projets de montée en puissance et de rationalisation ou de renouvellement technologique en particulier pour diminuer les coûts relatifs à la consommation d'énergie (alimentation et refroidissement).

Le marché des serveurs d'entreprise évolue en suivant deux grandes tendances : le progrès technologique constant, qui permet une croissance rapide de la puissance des serveurs et une diminution de la consommation d'énergie, et l'évolution vers les standards – qu'il s'agisse de processeurs standard comme ceux d'Intel et de systèmes d'exploitation standard comme Linux® et Windows®. Les solutions UNIX® sont de plus en plus réservées aux configurations de milieu/haut de gamme qui ont besoin de bénéficier d'une très grande robustesse et de fonctionnalités avancées exigées par les grands centres informatiques. Les serveurs centraux propriétaires (mainframes) continuent leur décroissance.

Bull répond à ces besoins en offrant une gamme complète de serveurs intégrant les technologies les plus robustes et les plus avancées avec des environnements ouverts. Trois gammes de serveurs, fabriquées ou assemblées dans l'usine d'Angers en France, constituent l'offre de Bull et lui permettent de répondre à un très large éventail des besoins du marché : serveurs Linux® / Windows®, serveurs GCOS et serveurs UNIX®.

Le marché des serveurs et des solutions pour le calcul haute performance est un marché dynamique dans lequel Bull a acquis en moins de 4 ans une notoriété internationale, non seulement en ayant conçu des très grands supercalculateurs – le plus connu étant le supercalculateur Tera-10 conçu pour le CEA – mais également en ayant fourni de multiples universités et industrie dans le reste du monde, en particulier en Europe, et plus récemment en Amérique du Sud. L'offre de Bull est particulièrement complète. Elle inclut serveurs, logiciels et solutions de stockage et solutions de « clustering » pour concevoir des très grands supercalculateurs. L'offre de Bull intègre également des services qui vont du conseil, à l'architecture, à l'optimisation, à la mise en œuvre et à l'intégration avec le système d'information.

Serveurs Linux® et Windows®, à base de processeurs Intel :

Une gamme complète de serveurs sous Windows® et Linux® offrant une fiabilité, des performances et une flexibilité remarquables pour les applications commerciales et scientifiques.

En 2007, le marché des serveurs standard (architecture Intel) a présenté en Europe de l'Ouest une croissance d'environ 9%, tirée à la fois par les déploiements de nouvelles applications, la montée en puissance des applications existantes, et la migration d'infrastructures propriétaires vers les systèmes ouverts.

1. La gamme NovaScale® Intensive destinée aux applications scientifiques et aux grandes applications d'entreprise, en environnements Windows®, Linux® ou GCOS sur processeurs Intel® Itanium® 2.

Ces serveurs répondent au besoin des applications d'entreprise les plus exigeantes (logiciels de gestion, bases de données, décisionnel...). Ces serveurs sont également au cœur de nombreux grands centres de calcul intensif développés par Bull, dont en France ceux du CCRT et du CEA (Tera-10), ainsi qu'un grand nombre de centres de recherche universitaires et industriels en Europe.

2. La gamme NovaScale® Universal pour satisfaire la plupart des besoins au sein des départements et des centres informatiques avec des serveurs en environnements Windows® ou Linux® sur processeurs Intel® Xeon®. Elle inclut aussi bien des serveurs à tolérance de panne pour les applications critiques, des serveurs pour les groupes de travail et des serveurs « lames » pour la réplication d'applications et la consolidation. Cette gamme offre également un ratio performance / prix particulièrement attractif, notamment pour les applications de calcul haute performance.

Serveurs GCOS 7 et GCOS 8, à base de processeurs Intel :

L'offre historique de Bull pour la production dans les grandes entreprises et les administrations publiques.

Les serveurs GCOS 7 et GCOS 8 sont au cœur des systèmes d'information de nombreux grands clients de Bull. Réputés pour leur performance et leur fiabilité, basés initialement sur des technologies propriétaires Bull, ils font désormais partie de la famille des serveurs NovaScale, conformément à la stratégie de Bull qui est de fournir aux clients GCOS des plates-formes ouvertes et robustes, s'appuyant sur les standards. Les serveurs NovaScale supportant GCOS supportent également les systèmes Windows® et Linux®. Les clients GCOS voient ainsi leurs investissements applicatifs pérennisés et leurs applications historiques bénéficient des technologies les plus récentes en toute sécurité avec des coûts de possession réduits.

Avec la série Bull NovaScale® 9000 (GCOS 8 sur processeurs Intel® Itanium® 2, projet Hélios), les applications GCOS 8 peuvent fonctionner sur les serveurs NovaScale® 9000 à base de processeur Intel®, sans modification ni recompilation. Solution optimale pour les clients GCOS 8, NovaScale® 9000 apporte ainsi, à la fois la fiabilité de GCOS 8, les performances des processeurs d'Intel et les facilités d'ouverture des mondes Linux® et Windows®. Cette même stratégie de convergence appliquée à GCOS 7 avec le projet Diane a donné le serveur NovaScale® 7000, également sur processeurs Intel. Comme pour GCOS 8, elle a rencontré l'adhésion des clients, en raison de la qualité du produit et de la souplesse de transition des applications GCOS 7. En offrant aux clients le meilleur des nouvelles technologies ouvertes du marché, tout en pérennisant leurs investissements applicatifs GCOS existants, Bull offre à ses clients GCOS des solutions mainframes à l'état de l'art, pour le long terme.

Serveurs AIX®, à base des processeurs Power :

Une gamme complète de serveurs compatibles UNIX®, avec tout le choix des logiciels ouverts.

Le marché des serveurs UNIX® connaît depuis quelques années une pression concurrentielle forte de la part des serveurs Linux® / Windows® à base Intel, notamment en entrée et en milieu de gamme. Sur ce marché globalement en décroissance, Bull bénéficie néanmoins de la technologie leader face à la concurrence selon Gartner : AIX®/POWER. Issue d'un accord de partenariat avec IBM, la gamme Escala® de serveurs multiprocesseurs offre ainsi des perspectives de croissance intéressante au détriment de ses concurrents, notamment en Europe où Bull est fortement implanté. Disponible avec un large choix de logiciels et de solutions de stockage, elle offre une plate-forme particulièrement adaptée au déploiement d'applications distribuées ou d'applications critiques, impliquant une totale continuité de service, ou pour les approches de consolidation. La bonne position concurrentielle de Bull sur ce marché s'explique à la fois par l'excellence de la technologie AIX®/POWER, à laquelle Bull contribue, et par la valeur ajoutée de Bull en matière de solutions intégrées et de services.

STOCKAGE

A l'ère de l'économie numérique, les centres informatiques atteignent une complexité sans précédent. Le volume des données stockées double tous les 18 mois et les accès se multiplient avec la montée en puissance d'Internet et l'individualisation croissante des traitements. En même temps, les directions informatiques sont confrontées à la gestion de l'existant avec l'empilement successif de systèmes dédiés à des applications spécifiques et la dispersion des ressources. Une telle complexité non maîtrisée risque d'aboutir d'une part au blocage ou à l'immobilisme et d'autre part à l'envolée des budgets, qui peuvent déjà atteindre pour le stockage 40 % du budget informatique. Enfin, les problématiques liées à la protection des données, à leur archivage et à leur accès posent des défis de plus en plus nombreux, face à une augmentation massive des données non structurées – e-mail, images, vidéos – et dans un contexte où de plus en plus de réglementations exigent que de très nombreuses données soient conservées sur des périodes très longues.

Bull StoreWay est la famille de solutions de stockage conçues par Bull. Couvrant tous les aspects des infrastructures de stockage, l'offre StoreWay est divisée en trois grandes familles de produits : *stockage sur disque, protection des données et archivage, et stockage réseau et administration.*

- L'offre StoreWay de *stockage disque* couvre tous les besoins de stockage primaire et secondaire en réseau, depuis les solutions de stockage d'entrée de gamme pour les petits groupes de travail, jusqu'aux solutions de stockage flexibles de milieu de gamme, adaptées à une grande variété de besoins d'entreprise, et enfin jusqu'aux baies de stockage haut de gamme, conçues pour les centres de données les plus critiques et les plus exigeants.
- L'offre StoreWay de *protection des données et archivage* couvre à la fois les libraires sur bandes et le CAS (Content Addressable Storage), la réplication de données, la sauvegarde, l'archivage et le stockage hiérarchisé (HSM), afin de gérer le cycle de vie des données dans l'infrastructure de stockage.
- La gamme StoreWay offre une large famille de solutions indépendantes ou multi sites, permettant le déploiement d'infrastructures de stockage en réseau de toutes tailles.

Bull StoreWay associe les produits de stockage de Bull et de ses partenaires stratégiques (dont EMC, NetApp, Brocade, Sun/StorageTek et Overland), ainsi que les matériels et logiciels de stockage propres de Bull.

SOLUTIONS DE SECURITE

Si l'ouverture des réseaux et des systèmes d'information a marqué ces dernières décennies, elle a aussi accru les menaces et provoqué des nouveaux dangers. Vandalisme, sabotage, cybercriminalité, espionnage : le développement des systèmes d'informations et leur interconnexion en font de plus en plus des cibles de choix. Architecte d'un monde ouvert, Bull a compté parmi les pionniers à placer la sécurité au cœur de ses réflexions, de sa stratégie et de son offre. Constructeur, éditeur et intégrateur en matière de sécurité, Bull développe des solutions suivant des axes d'innovation ciblés, comme la gestion des identités, la cryptographie et la haute disponibilité. Parfaitement maîtrisées par Bull, ces solutions garantissent aux entreprises et aux administrations à la fois une grande flexibilité et une maîtrise complète en terme de souveraineté.

Gestion des identités, des accès et du SSO : Parmi les premiers éditeurs mondiaux en gestion des identités et premier acteur européen du domaine, Bull offre avec sa filiale Evidian une suite logicielle complète, combinant gestion des identités et des habilitations, provisionnement des utilisateurs, contrôle d'accès (client-serveur, Web, J2EE,...). Cette offre a remporté de nombreux trophées internationaux et est déployée par de nombreux grands comptes dans le monde.

Sécurité réseau et cryptographie : Avec TrustWay, Bull offre un ensemble de solutions cryptographiques développées et fabriquées en Europe et pourvues de certification Critères Communs jusqu'au niveau EAL4 renforcé. De grands groupes industriels et des administrations sensibles s'appuient aujourd'hui sur ces solutions pour sécuriser leurs réseaux et leurs infrastructures de confiance.

Supervision et Gestion de la qualité de service : Avec ses solutions ARF et SafeKit, Bull offre des solutions de haute disponibilité robustes et puissantes pour serveurs et applications. Avec Evidian OpenMaster, Bull offre également des solutions avancées de supervision et de corrélation intelligente pour les entreprises et les télécoms, notamment adoptées par plusieurs grands opérateurs télécom.

Bull est également présent dans le domaine de la sécurité des applications et de la monétique, avec ses offres MetaPKI et Crypt2Pay.

2. SERVICES ET SOLUTIONS : acteur global des services informatiques et s'appuyant sur une expertise intégrée des infrastructures ouvertes et sécurisées, Bull propose une offre de services globale, du conseil à l'infogérance.

Le marché des services est en forte croissance, tiré notamment par les grands projets de décisionnel, de gestion de la relation client, de gestion de la chaîne logistique ou encore de modernisation et d'optimisation des infrastructures autour d'architectures orientées services. Au niveau européen, où Bull se positionne tout particulièrement, ce marché représente 148 milliards d'euros (source : EITO 2007), avec une croissance de plus 5% par an durant la période 2006 - 2008.

Conseil

Le système d'information devient de plus en plus stratégique dans le support et l'optimisation des processus métiers. Qu'il s'agisse de déployer de nouveaux services de guichet numérique ou de mettre en place des outils de pilotage de la performance, qu'il s'agisse de prendre en compte de nouvelles réglementations ou de s'intégrer à de nouveaux écosystèmes partenaires, le système d'information doit s'adapter en permanence.

De l'urbanisation au décisionnel et aux entrepôts de données, Bull aide les organisations à aligner leurs systèmes d'information sur leurs enjeux métiers, à bâtir leurs applications métiers (Progiciel de Gestion Intégré, décisionnel, CRM...), à décloisonner leur système d'information, à moderniser leurs processus inter applicatifs et à connecter leurs applications à celles de leurs partenaires. Bull apporte aux entreprises une démarche et des expertises techniques et métiers pour définir les impacts de la stratégie sur le système d'information et permettre un pilotage de l'investissement technologique.

Les consultants et experts de Bull interviennent sur une large gamme de services à forte valeur ajoutée : aide à l'alignement du S.I. par rapport aux objectifs de l'entreprise, études de faisabilité, cahier des charges, schéma directeur du S.I., aide au choix des solutions, accompagnement des maîtrises d'ouvrage, urbanisation, architecture, ingénierie fonctionnelle des processus de l'entreprise, analyse des besoins métiers, expertises progiciels métier, mise en œuvre des solutions décisionnelles offrant l'accès à des informations qualifiées, mise en œuvre de solutions analytiques, définitions des indicateurs de pilotage, accompagnement au changement, etc.

Intégration

Pour aligner le système d'information sur la stratégie de l'entreprise, les Directeurs des Systèmes d'Information (DSI) doivent mettre en œuvre des projets complexes, tout en étant confrontés à l'impératif de maîtrise des coûts de développement, à la problématique du support et à la maîtrise des risques liés au changement. Avec des centres d'expertise dédiés et des services inshore, Bull aide les organisations à bâtir des applications basées sur les architectures orientées services et à 'industrialiser' leurs systèmes d'information pour garantir une disponibilité et une flexibilité sans faille. Du développement à l'intégration de systèmes, de l'Open Source aux solutions éditeurs, Bull aide les organisations à maîtriser la complexité pour bâtir des infrastructures et des applications ouvertes, puissantes, flexibles et sûres.

Fidèle à sa stratégie de proximité et de partenariat, Bull accompagne ses clients autour des chantiers de rénovation et de rationalisation du système d'information. Bull intervient sur les grands domaines du S.I. (postes de travail, front-end, mid-tier, back end) et met au service de ses clients un savoir-faire et des moyens industriels uniques notamment : un savoir-faire dans l'intégration d'infrastructures et d'applications complexes, son métier de base, avec des expertises fortes dans les domaines de l'EAI, des portails, du CRM, ou encore des Services Web.

Bull offre enfin une expertise unique dans l'Open Source, avec une offre complète répondant aux besoins de migration, de portage, de développement et de support des logiciels libres. Cofondateur du premier consortium international dédié aux middleware libre, ObjectWeb – renommé OW2, Bull a renforcé en 2007 son offre distinctive dans les services Open Source. Après l'annonce de Libre Bureau, une offre de service dédiée aux postes de travail en environnement libre, Bull a annoncé en 2007 NovaForge, une plate-forme innovante de développement collaboratif basée sur l'Open Source. Sur ce marché, qui est en développement rapide, notamment auprès des grandes administrations, Bull entend se positionner comme la référence européenne.

Infogérance

Une fois les services d'information conçus et bâtis, les entreprises sont confrontées au défi de leur hébergement et de leur exploitation quotidienne.

Au travers de services flexibles et modulaires de support, d'insourcing et d'outsourcing, Bull aide ses clients à déléguer tout ou partie de leur exploitation informatique, pour pouvoir mieux se concentrer sur leurs priorités métiers.

Véritable opérateur de services, Bull peut ainsi prendre en charge l'exploitation et le support quotidien d'applications spécifiques ou de systèmes d'information complets, dans un cadre contractuel et organisationnel adapté à chaque contexte. Ce métier consiste à prendre en charge l'ensemble ou un périmètre défini d'un système d'information, en assurer son fonctionnement au quotidien sur la base d'engagements de résultats et à être force de proposition pour le maintenir à l'état de l'art tout en apportant des leviers de productivité. Les prestations peuvent être délivrées en mode mutualisé depuis les centres de production de Bull, ou sur site client, ou encore avec des équipes mixtes

L'offre comprend infogérance d'exploitation, Tierce-Maintenance Applicative, infogérance bureautique, Help Desk, support logiciel, insourcing, secours & archivage légal, conseil et Ingénierie en Services Infogérés

Elle comprend également des solutions innovantes telles que hébergement et exploitation n-tier, déploiement et migration d'infrastructures, infogérance de solutions : dématérialisation, coffre-fort électronique.

Cette offre s'appuie notamment sur les centres Européens d'infogérance de Bull, situés à Trélazé et à Saint Ouen, qui comptent parmi les centres de production et de services applicatifs les plus performants en Europe.

3. OFFRES SECTORIELLES : solutions verticales basées sur des expertises Bull des métiers de ses clients

L'offre produits et services de Bull, notamment celle dédiée aux infrastructures informatiques, est une offre horizontale adaptée aux principaux secteurs d'activité. En outre, Bull a développé une expertise verticale particulière sur un certain nombre de secteurs, sur lesquels son expertise est reconnue dans le monde entier : télécoms, secteur public, santé. En Europe, le groupe souhaite aussi se développer dans le secteur de la défense et de la sécurité intérieure. Enfin, Bull a également une présence historique notable dans le secteur bancaire.

Dans ce cadre, Bull développe un certain nombre de services et de solutions verticales :

Télécom & médias : Développer de nouveaux services et renforcer les infrastructures.

Expert et intégrateur pour les grands opérateurs mondiaux, Bull aide les fournisseurs Internet et les opérateurs fixes et mobiles à bâtir des services à valeur ajoutée, à développer des infrastructures de nouvelle génération, à bâtir des systèmes de gestion de la relation client et de facturation, et à renforcer leurs capacités d'activation de service et de gestion de la qualité. En France et dans le reste du monde, de nombreux opérateurs utilisent les applications développées par Bull, dont les principales sont : Platine, application de « call collect » très performante (supportant 1 milliard de tickets / jour) ; MGC, la Messagerie Grande Capacité utilisée par Orange ; BTC, système de facturation pour opérateur GSM et ASTEC, Activation

des Services à valeur ajoutée pour le Réseau Téléphonique Commuté. Bull développe également des solutions de géo localisation, des solutions pour la mobilité, des systèmes marketing, des systèmes d'alerte, des systèmes pour le routage, etc. En 2006, Bull a pris une position forte dans l'infogérance d'infrastructures critiques dans le domaine de l'Internet avec l'acquisition d'Agarik, et dans le conseil et l'intégration des nouvelles technologies des télécommunications avec l'acquisition de la société AMG.net. En 2007 Bull s'est notamment associé à Kabira pour adresser le marché africain des télécommunications en pleine croissance et à Telemac Corporation dans le domaine des technologies de facturation et de valorisation temps réel pour les réseaux sans fil.

Secteur Public : Aider les administrations et les collectivités locales à moderniser leurs systèmes d'information et à placer les citoyens et les entreprises au coeur de leurs SI.

Depuis de nombreuses années, Bull travaille en partenariat étroit avec les gouvernements centraux et les autorités locales dans le monde pour les aider à moderniser leurs systèmes d'information avec les technologies ouvertes. Il les aide aussi à optimiser la mise à disposition et la gestion des services publics en ligne, et à fournir des services centrés sur les citoyens et les entreprises.

En outre, Bull fournit des solutions ciblées pour certaines administrations :

- e-biscus pour les administrations douanières, domaine dans lequel Bull a acquis une renommée internationale, notamment en Europe où la majorité des nouveaux pays entrants a fait appel à Bull pour la modernisation de leur système douanier.
- e-ris pour la déclaration et le recouvrement des impôts et des taxes,
- Coriolis pour la gestion financière des collectivités locales.

Défense et sécurité intérieure : Développer des systèmes d'information robustes et sécurisés et des solutions de calcul haute performance.

Expert des systèmes d'information puissants et sécurisés pour les infrastructures et les applications critiques, Bull aide les autorités et les organisations de défense et de sécurité à développer des systèmes innovants grâce au calcul haute performance et à bâtir des systèmes d'information robustes et sécurisés.

Finance : Bâtir des systèmes d'information et de gestion sécurisée des transactions pour la banque et les assurances.

Bull aide les grandes organisations de la banque et l'assurance à optimiser et à consolider leurs infrastructures, à développer de nouveaux services en ligne, à mettre en place des solutions décisionnelles, à se mettre en conformité avec les réglementations telles que Bâle II et à développer des solutions monétiques et de paiement.

En outre, Bull a développé et fournit des solutions spécifiques de monétiques :

- Crypt2Pay : solutions de sécurité des transactions financières impliquant les cartes EMV et les cartes à piste magnétique ;
- Monedia : systèmes de paiement en ligne pour les cartes de débit, crédit et de porte monnaie électronique.

Santé : Aider les organisations de santé à placer la relation patient-santé au coeur de leurs systèmes d'information.

Du conseil à l'infogérance, des plates-formes d'infrastructure aux applications, Bull aide les organisations de santé à mettre en place des outils d'analyse et d'aide à la décision, à décompartmentaliser leurs systèmes d'information et à contribuer au développement de réseaux de santé sécurisés.

EVOLUTION DE L'OFFRE

2007 aura été l'année de nouveaux succès et enrichissements de l'offre qui illustrent la pertinence des choix stratégiques du Groupe et sa capacité à relever les défis les plus ambitieux.

LA DYNAMIQUE DE L'OFFRE

L'enrichissement de la famille NovaScale®

L'année 2007 a été l'année du lancement des processeurs « quadri-cœurs », véritable révolution technologique, source de puissance supplémentaire avec une densité encore accrue, marquant la suprématie d'Intel dans les technologies multi-cœurs. Mais c'est également dans le domaine de la consommation d'énergie (électrique et thermique), caractéristique essentielle dans le monde d'aujourd'hui, que d'importants gains ont été obtenus, en particulier dans le domaine des serveurs lames, technologie qui a pris une importance essentielle dans le domaine de la consolidation des applications des centres informatiques. Bull a également renforcé son offre de serveurs à tolérance de pannes en proposant un serveur pouvant héberger à la demande des environnements Windows ou Linux.

Le développement de l'offre en calcul haute performance

Si en 2006 Bull a renforcé son offre de grands serveurs destinés prioritairement aux grands centres de recherche, avec lesquels le Groupe a remporté de nombreux succès dans le monde entier, l'année 2006 a également été marquée par l'introduction d'une nouvelle offre visant plus particulièrement le marché de l'entreprise et de l'industrie. Bull a ainsi développé son offre de solutions logicielles à travers des partenariats avec CD-Adapco et avec l'ESI, leaders mondiaux dans les logiciels de simulation, a introduit une offre basée sur la plate-forme HPC de Microsoft®, et a annoncé des serveurs à base de processeur Intel® Xeon® offrant des ratios performance / prix très agressifs. En 2007 Bull a poursuivi son effort de développement, notamment à travers un accord avec Platform Computing dans le domaine des solutions pour les grands clusters de calcul et en introduisant une offre très innovante de serveurs ultra denses, très économes en énergie et facilement administrable : le serveur NovaScale R4222. L'acquisition de la société Serviware, leader en France dans le domaine de l'intégration des solutions de calcul haute performance, marque la volonté de Bull d'accélérer son développement dans ce marché porteur. Enfin, Bull a renforcé ses coopérations avec de nombreux partenaires industriels et universitaires pour développer les solutions de calcul intensif du futur et leur écosystème, avec la création de l'alliance Talos – associant le HLRS – centre de calcul rattaché à l'Université de Stuttgart, Intel, Quadrics et le CEA ; avec la création du projet Parma, dans le cadre du programme européen ITEA2, et avec le lancement du projet POPS, dans le cadre du pôle de compétitivité SYSTEMATIC PARIS REGION.

La consolidation du parc GCOS

Le lancement fin 2005 des serveurs NovaScale® 7000 a offert aux clients GCOS 7, système d'exploitation de Bull largement reconnu à travers le monde, une voie d'accès idéale à la modernisation de leurs infrastructures. Ayant la capacité d'exécuter simultanément les environnements GCOS 7, Linux® et Windows®, les serveurs NovaScale® 7000 ont ouvert aux clients GCOS la voie de la consolidation de leurs applications Linux®, Windows® et GCOS sur les serveurs NovaScale®.

Destinés aux clients souhaitant exploiter simultanément des applications GCOS 7 ou GCOS 8, Microsoft® Windows® et Linux®, les serveurs NovaScale® 7000 et 9000 reflètent l'ambition de Bull à fournir à ses clients GCOS des voies d'évolution pour le long terme leur permettant de bénéficier des avantages des nouvelles technologies et des standards, tout en pérennisant leurs investissements applicatifs.

En 2007, les serveurs GCOS ont bénéficié des avancées technologiques des processeurs Intel Itanium 2, permettant aux clients GCOS de bénéficier d'encore plus de puissance pour consolider sur un seul serveur un plus grand nombre de systèmes GCOS, Windows ou Linux. La nouvelle offre NovaScale a ainsi remporté en 2007 un vif succès auprès des clients GCOS.

L'enrichissement de la gamme de serveurs Escala® à base de technologie AIX® / POWER6™

Avec le lancement de la nouvelle version AIX6® et du nouveau processeur POWER6™, la gamme Escala® voit son offre renforcée à destination des grands centres informatiques. Les nouvelles caractéristiques d'AIX6® et du processeur POWER6™ font bénéficier les directions informatiques de fonctionnalités puissantes permettant de réduire significativement la complexité et les coûts d'administration. La gestion de plusieurs dizaines voire de centaines de systèmes AIX demande désormais moins d'investissement dans les tâches répétitives telles que la maintenance, la sauvegarde et le déploiement, permettant aux directions informatiques de consolider un plus grand nombre de serveurs et d'applications sur un nombre réduit de plates-formes, tout en bénéficiant de niveaux de flexibilité et de robustesse inégalés.

Pour simplifier les infrastructures déployées dans les grands centres informatiques, la famille Escala s'est également enrichie de serveurs lames qui ont la capacité unique d'héberger aussi bien des systèmes AIX que des systèmes Windows ou Linux.

Enfin, Bull propose aux entreprises et aux partenaires intégrateurs des services de conseil, de formation, d'installation, d'intégration et de support. Ces services s'appuient notamment sur le centre d'expertise et de R&D AIX® de Bull, premier centre de compétences AIX® en Europe.

En décembre 2007, Bull et IBM ont renforcé leur partenariat en annonçant une collaboration autour de nouvelles initiatives liées à l'éco système UNIX et à celui des serveurs lame, prolongeant ainsi un partenariat fructueux mené depuis 15 ans, soit l'une des collaborations stratégiques les plus longues dans un environnement informatique en pleine mutation.

Le développement de l'offre de logiciels de sécurité Evidian

En 2007, l'offre dans le domaine des logiciels pour la sécurité s'est particulièrement renforcée, en particulier dans le domaine de la Gestion des Identités et des Accès (IAM) et du l'authentification unique ('Single Sign On') où Bull Evidian est l'éditeur européen leader.

Ainsi, l'annonce d'une nouvelle version de l'offre, "IAM Suite 8", a permis de combiner en une seule solution logicielle intégrée la gestion des identités, le contrôle d'accès avec un SSO entreprise et une gestion des rôles, selon des vues métiers. Cette nouvelle offre inclut une technologie innovante de gestion des rôles pour les droits des utilisateurs. Les organisations peuvent ainsi renforcer leurs procédures de sécurité et réaliser très simplement les rapports d'audit internes

exigés par les lois comme Sarbanes-Oxley, Bâle II, ou encore la loi sur la confidentialité des informations médicales, tout en réduisant les coûts de ces audits. IAM Suite 8 aide ainsi les organisations à se prémunir des risques de fraude et à éviter les écueils classiques des projets de gestion des identités tels que coûts élevés et délais incompressibles. Ses atouts : un niveau de sécurité accru, une réduction de la complexité, une mise en œuvre accélérée, et un retour sur investissement rapide.

En 2007 également, pour preuve de sa qualité, l'offre d'Evidian est classée parmi les leaders du Single Sign-On par le Gartner Group dans son rapport « Magic Quadrant for Enterprise Single Sign-On, 2007 ».

Le développement des services dans le domaine des logiciels libres

Le développement de l'offre Libre Energie™, parmi les premières offres de service globales en Open Source, confirme le positionnement de Bull comme acteur majeur des Logiciels Libres en Europe. Cette offre permet à Bull de tirer partie de son avance en R&D, d'utiliser des briques standards du marché et les outils et méthodologies éprouvées dans ses propres programmes de recherche pour être un acteur clé des services dans ce marché porteur d'avenir. Libre Energie™ propose une offre de services s'appuyant sur une approche industrielle répondant à l'ensemble du processus de déploiement d'une solution libre, du portage au développement incluant l'intégration, le support et l'accompagnement du changement. En 2007, Bull a également renforcé NovaForge™, un outil industriel partagé, international, et sécurisé, qui dispose de méthodologies éprouvées de développement distribué. Cette forge s'appuie sur les équipes R&D de Bull, qui ont une expérience de plusieurs années en développement de logiciels à travers le monde (Grenoble, Bordeaux, Paris, Pékin, Phoenix, et Varsovie).

En 2007, Bull a également contribué à fonder la Fédération Française de l'Industrie du Logiciel Libre (FNILL), a rejoint comme membre fondateur le pôle Open Source du pôle de compétitivité System@tic Paris Region, premier pôle de compétitivité dédié au Logiciel Libre, tout en maintenant une forte implication dans le consortium OW2, premier consortium mondial sur les middleware Open Source, et dont Bull est co-fondateur.

Enfin, Bull s'est engagé en 2007 au sein du projet QualiPSo, plus grand projet Open Source financé par la Commission Européenne. Rassemblant de grands acteurs européens, brésiliens et chinois des technologies de l'information et de la communication, QualiPSo a pour objectif de concevoir et déployer des technologies et des processus permettant de faciliter le développement et l'utilisation de composants open source, avec le même niveau de fiabilité que celui proposé par les logiciels propriétaires.

L'objectif : faire des Logiciels Libres un levier de croissance au service de la compétitivité de l'industrie européenne. Ce projet sur 4 ans contribue à positionner Bull parmi les intégrateurs majeurs en matière d'Open Source.

La communication

La communication en 2007 a eu pour objectif principal d'accroître la notoriété de son positionnement d'architecte d'un monde ouvert et de son offre stratégique à travers le programme 7i : sept initiatives pour aider les entreprises à tirer profit d'un monde ouvert. Conjuguant le meilleur des services et des technologies ouvertes, le programme 7i entend aider les entreprises à faire de leurs systèmes d'information un levier de création de valeur dans un monde connecté, en facilitant croissance, compétitivité et souveraineté.

Le programme 7i associe annonces presses, nouvelles offres, marketing viral, événements et campagnes « de génération d'affaires ». Chaque initiative porte sur un domaine stratégique de l'offre – intégration et Open Source, Calcul Haute Performance, Business Intelligence et serveurs etc. Le programme 7i est conçu pour s'étendre au-delà de 2007, pour le long terme.

La communication « B2B » de Bull privilégie également la relation directe avec ses clients, notamment à travers Bull Direct, la « news » de Bull, qui a acquis en 2007 une véritable reconnaissance, et à travers des rencontres et des événements dédiés, en particulier lors de son séminaire international qui s'est tenu à Barcelone en mai 2007, ainsi qu'à travers les événements organisés par ses filiales.

RECORDS ET DISTINCTIONS

En 2007, d'importants records et distinctions ont été remportés par Bull, en particulier :

- Mars : Le serveur Bull NovaScale® sous Microsoft® SQL Server 2005 établit un nouveau record en termes de prix/performance au benchmark TPC-H
- Mai : Le serveur Bull NovaScale® R422 associe haute performance, économie, densité de calcul et efficacité énergétique sans précédents avec ce nouveau serveur conçu pour le calcul intensif.
- Mai : Bull lance le 1er site comparatif et interactif de promotion des Logiciels Libres en France: www.NovaForge.org.
- Juillet : Polytech'Grenoble remporte la 1ère édition du concours Open World challenge de Bull.
- Septembre : La simulation numérique repousse les limites de la connaissance de l'Univers avec une équipe de chercheurs

français qui a mené à terme la plus grande simulation jamais réalisée de la formation des structures de l'Univers. Cette simulation, qui s'est appuyée sur le nouveau supercalculateur Bull du Centre de Calcul Recherche et Technologie.

Septembre : Bull Evidian est classé parmi les leaders du Single Sign-On par le Gartner Group dans son rapport " Magic Quadrant for Enterprise Single Sign-On, 2007".

SUCCEs

L'année 2007 a été marquée par des succès majeurs sur de nombreux projets, et par de nouvelles signatures très importantes, et par de nouvelles acquisitions.

1. **L'acquisition de Siconet et de Serviware prouve la capacité de Bull à renouer avec des opérations de croissance externe.** Bull confirme ainsi sa stratégie de repositionnement et son ambition de leader européen des technologies de l'information avec l'acquisition de Siconet, une SSII espagnole qui vient sensiblement renforcer le potentiel de croissance de notre filiale. L'acquisition de Serviware, leader en France dans l'intégration de calcul intensif permettant à Bull de conforter sa force de frappe pour entrer chez les plus grands industriels.
2. **La signature de Chorus, l'un des plus importants marchés de services d'infrastructure et de sécurité en France.** Bull a été retenu par le Ministère des Finances pour concevoir, construire et intégrer l'architecture technique sécurisée, hautement disponible et évolutive de Chorus, future application de gestion des finances de l'Etat. La nouvelle infrastructure comprend 500 serveurs Escala et NovaScale et des systèmes de stockage StoreWay.
3. **La signature avec l'Etat de Californie d'un contrat pour le déploiement d'une solution de Business Intelligence** destinée à optimiser la gestion de Medicaid, le programme de santé de l'Etat. Ce contrat de 44 millions de dollars sur 4 ans place Bull comme premier fournisseurs de prestations BI auprès des services de santé du service public aux USA.
4. **Dans le domaine du HPC, Bull signe avec de prestigieuses universités fédérales brésiliennes.** Elles choisissent les supercalculateurs Bull NovaScale pour héberger des applications de Calcul Haute Performance. Ce contrat illustre la capacité de Bull, fournisseur de la plus puissante configuration en Europe, à rayonner dans le monde entier de l'Asie à l'Amérique du Sud.
5. **Bull est présent dans le domaine de la modernisation des systèmes postaux.** Ainsi, Bull qui est l'un des partenaires de choix d'Algérie Poste, vient encore une fois renforcer sa position en prenant en charge la réalisation d'une plate-forme GCOS de haute disponibilité sur NovaScale 7000. Et en France, après une phase de relocalisation de 16 mois achevée en avril 2007, le contrat signé avec La Poste portant sur la modernisation, la consolidation et la sécurisation de ses sites de production informatique est aujourd'hui opérationnel en service récurrent.

MARCHE ET CONCURRENCE

Constructeur, éditeur et fournisseur de services, Bull intervient dans un univers concurrentiel sur chacune de ses activités.

- Dans le domaine des produits (notamment serveurs), Bull fait face à une compétition directe d'acteurs essentiellement américains, dont les principaux sont IBM (bien que partenaire sur les serveurs Escala®), HP, Sun et, dans une moindre mesure Fujitsu-Siemens. Bull tient sa compétitivité de son choix résolu des environnements ouverts, de son excellence technologique, de ses services à valeur ajoutée, de son implantation géographique et de son expertise client forte en Europe. En 2007, les parts de marché de Bull dans les segments ciblés en priorité sont pour les moyens et grands systèmes UNIX® (systèmes dont la valeur est supérieure à 100 000\$) de 16% en France et de 3,5% en Europe de l'Ouest. Pour l'ensemble des grands systèmes (systèmes ayant une valeur supérieure à 500 000\$), la part de marché de Bull est de 21% en France et de 5% en Europe de l'Ouest (source Gartner, février 2008).
- Dans le domaine des services, Bull affronte une concurrence essentiellement locale et qui varie selon les zones géographiques. La notion de concurrence doit être ici nuancée puisque des alliances conjoncturelles peuvent se nouer sur les grands projets, au sein de consortiums. En Europe, les principaux « coopétiteurs » sont ainsi Cap Gemini, Atos Origin, et de nombreuses autres SSII de taille plus modeste. Bull tient sa compétitivité de son expertise des technologies ouvertes, de sa maîtrise fine de l'ensemble de la chaîne d'infrastructure (technologies serveurs et logicielles) et de sa proximité client.

Sur les grands projets globaux, où l'expertise intégrée est essentielle, Bull se différencie par un savoir-faire partagé par très peu de concurrents. Seul acteur européen de cette nature, Bull offre des garanties de sécurité et de souveraineté fortes.

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 117,0 millions d'euros. Il se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Produits	493,3	539,6	578,7
Maintenance	237,6	247,2	273,7
Services	386,1	359,7	320,7
Chiffre d'affaires total	1 117,0	1 146,5	1 173,1

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour les années 2006/ 2007 est la suivante:

<i>Répartition géographique du CA (%)</i>	2007	2006	2005
France	48%	47%	47%
Europe hors France	34%	38%	39%
Amérique du Nord	4%	5%	5%
Amérique du Sud	5%	4%	3%
Reste du monde	9%	6%	6%
Total	100%	100%	100%

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Bull a une longue histoire de succès en R&D, depuis les premiers ordinateurs mainframes dans les années 1960 et l'invention des cartes à puce dans les années 1980, aux centres de données de nouvelle génération, aux middlewares pour les architectures orientées services et aux solutions de sécurité pour un monde de confiance. Aujourd'hui, les investissements en R&D de Bull sont focalisés sur 3 domaines :

- 1 **Supercalculateurs et centres informatiques de nouvelle génération** – Bull s'appuie sur les standards de l'industrie pour développer des solutions de serveur et de stockage qui fournissent une puissance maximale tout en offrant toute la flexibilité des standards. Développée en partenariat étroit avec Intel, l'architecture innovante FAME (Flexible Architecture for Multiple Environments) de Bull - mise en oeuvre dans les serveurs NovaScale® - permet d'obtenir une puissance de classe mainframe à partir de briques standards. Sur cette fondation, Bull développe aussi des solutions avancées de calcul haute performance. Dans le cadre du pôle de compétitivité SYSTEMA@TIC, le projet POPS a succédé au projet FAME2. Il rassemble ainsi Bull et de nombreux partenaires industriels et de recherche pour bâtir à l'horizon 2009/2010 des serveurs de nouvelle génération, qui permettront d'atteindre des puissances de calcul inconnues jusqu'ici (petaflops) et qui seront particulièrement adaptés aux applications HPC du futur comme aux traitements de bases de données riches et complexes destinées aux grandes entreprises comme les opérateurs télécoms Dans le domaine du calcul haute performance, Bull a également lancé avec ses partenaires le consortium ParMA (Parallel Programming for Multi-core Architectures) dans le cadre du programme européen ITEA2. Le principal objectif du nouveau consortium est d'aider la communauté du calcul haute performance à bénéficier de l'évolution rapide des processeurs en développant des technologies innovantes, flexibles et ouvertes pour tirer pleinement parti des architectures multi-coeurs. Bull a également annoncé avec le HRLS (centre de calcul Allemand rattaché à l'université de Stuttgart), Intel, le CEA et Quadrics l'alliance TALOS qui se donne comme principale mission l'accélération du développement en Europe de nouvelles solutions de calcul haute performance destinées aux grands centres de calcul. Enfin, Bull compte parmi les contributeurs R&D importants aux technologies de virtualisation pour les serveurs et le stockage, en particulier la gestion des bibliothèques virtuelles pour la sauvegarde et l'archivage des données.
- 2 **Les architectures orientées service** – Bull est activement impliqué dans le développement des plates-formes logicielles middleware Open Source permettant de bâtir des systèmes d'information flexibles et ouverts, pouvant communiquer et s'adapter en temps réels aux processus métiers. Bull est co-fondateur et contributeur majeur au consortium ObjectWeb (renommé OW2), qui est le premier consortium international dédié aujourd'hui au développement de solutions permettant d'aligner l'infrastructure informatique à la logique et aux activités métiers. Bull valorise cet engagement au travers d'une plate-forme de solutions logicielles ouvertes Bull SOA (Service Oriented Architecture), disponible au travers des offres de services Libre Energie™ et NovaForge™.
- 3 **Solutions de sécurité avancées pour un monde de confiance** – Bull mène des recherches avancées dans le domaine de la gestion des identités, des accès et du SSO, de la cryptographie, des infrastructures à clé publique et

de la gestion de la qualité de service. Au travers de ses propres développements et de son implication dans les programmes Européens tel qu'ITEA, Bull est aussi un contributeur aux travaux européens de R&D dans les domaines de la signature électronique et de la sécurité des services web.

La R&D de Bull Produits et Systèmes est focalisée sur le développement et l'optimisation de systèmes (serveurs, clusters de serveurs et unités de stockage) répondant aux besoins de l'informatique scientifique et commerciale. Bull introduira prochainement dans ces systèmes de nouveaux concepts apportant à la fois le plus haut niveau de performance et une optimisation du rapport performance/consommation électrique.

Les principales innovations porteront sur une architecture et un circuit intégré qui, en s'appuyant sur les processeurs Intel de nouvelle génération intégrant l'architecture QPI (Quick Path Interconnect), offriront des solutions à la fois puissantes, flexibles, efficaces, fiables, denses et aisées à gérer. Elles permettront de bâtir des systèmes informatiques répondant à une vaste gamme d'usages, économes en énergie et capables de relever les défis des clients les plus exigeants en gestion et en calcul intensif.

Au delà du domaine des infrastructures, Bull développe également des solutions verticales pour les secteurs qu'il sert, notamment le secteur public (solutions pour le e-gouvernement, les collectivités locales, les douanes...), les télécoms, la santé et les services financiers (sécurité des transactions...), parmi d'autres.

Bull dispose de centres de R&D en Europe, en Amérique et en Asie. Bull a aussi noué des partenariats R&D étroits avec des fournisseurs de premier plan tels que Intel, IBM, Microsoft®, Novell-Suse, Red Hat, SAP et d'autres sociétés, ainsi qu'avec des communautés Open Source (OSDL, ObjectWeb/OW2, JBoss...) et des programmes de recherche français (pôles de compétitivité) et européens (ITEA),...

Bull s'assure que les développements faits, le sont dans le respect des droits des tiers soit en acquérant des licences soit en ayant négociées des licences croisées avec ses principaux partenaires ou personnes concernées.

Par ailleurs Bull fait respecter ses droits de propriétés industriels et intellectuels auprès des tiers n'ayant pas les autorisations idoines.

INVESTISSEMENTS ET PRINCIPAUX ACTIFS

La maîtrise technologique de Bull repose sur les compétences de ses ingénieurs et ses efforts de R&D, elle n'implique pas de programmes d'investissement majeurs en équipements technologiques. L'essentiel des dépenses d'investissements de Bull concerne donc ses équipements courants (locaux, bureautique, ...); ces dépenses se sont élevées à 16,9 millions d'euros en 2007 (contre 21,0 millions d'euros en 2006 et 16,7 millions d'euros en 2005).

Les principaux actifs de Bull sont constitués des sites immobiliers utilisés dans le cadre de ses activités. Au 31 décembre 2007, Bull occupait les principaux sites suivants :

Site	Pays	Usage	Surface (m2)	Statut de Bull
Les Clayes sous Bois	France	Siège social & Bureaux	39 843	Propriétaire
Angers (Bull)	France	Fabrication	36 768	Propriétaire
Echirolles	France	Bureaux	25 080	Propriétaire
Angers (Maine CI)	France	Fabrication	16 938	Vendu - 11/1/2008
Massy	France	Bureaux / formation	16 000	Locataire
Phoenix	USA	Bureaux & Stockage	12 746	Locataire
Saint-Ouen	France	Bureaux / infogérance	12 827	Locataire
Trélazé	France	Infogérance	12 052	Propriétaire
Hemel 1 et 2	Royaume-Uni	Bureaux & Stockage	12 150	Propriétaire (*)
Belfort (SERRIB)	France	Ateliers	4 655	Locataire
Köln	Allemagne	Bureaux	6930	Locataire
Amsterdam	Pays-Bas	Bureaux	3500	Locataire

(*) Bull est propriétaire des murs et installations, et locataire du terrain (bail emphytéotique)

Faits marquants

UNE ANNEE DE CLARIFICATION ET DE REALIGNEMENT DU GROUPE

L'année 2007 a été une année de clarification et de réalignement du Groupe avec une dynamique commerciale continue de l'activité Services, des contrats d'intégration majeurs, des acquisitions ciblées – en particulier l'acquisition en Espagne de la société de services Siconet, et en France de Serviware, principal intégrateur de solutions pour le calcul haute performance, le recrutement de jeunes diplômés et de profils expérimentés, la stabilisation de l'activité maintenance et enfin une focalisation sur la vente de Produits et Offres Bull à plus forte valeur ajoutée.

CALENDRIER DES PRINCIPAUX EVENEMENTS

Janvier

Annonce de deux nouveaux serveurs NovaScale intégrant les premiers processeurs Intel à quatre coeurs

Annonce de NovaForge™, une plate-forme innovante de développement collaboratif basée sur l'Open Source Bull et partenariat stratégique avec SpikeSource pour accélérer l'adoption des applications Open Source par les entreprises européennes

Février

Bull, le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique), le HLRS (Centre National de Calcul Haute Performance d'Allemagne), Intel et Quadrics annoncent la création de TALOS avec comme objectif l'accélération du développement de solutions de Calcul Haute Performance en Europe.

Mars

L'Etat de Californie choisit les solutions de Business Intelligence de Bull pour améliorer les soins, réduire les fraudes et abus envers le programme de santé américain "Medicaid" pour un montant de 44 millions de dollars et un contrat de 4 ans

Le serveur Bull NovaScale® sous Microsoft® SQL Server 2005 établit un nouveau record en termes de prix/performance au benchmark TPC-H

Bull annonce le serveur NovaScale® R620 à tolérance de pannes dédié aux applications Windows®. Ce nouveau serveur NovaScale est le premier serveur à tolérance de pannes intégrant les processeurs Xeon® 5100 double coeur d'Intel.

Bull et Miracle Machines ciblent le marché du Calcul Haute Performance à Singapour et signent un accord OEM

Bull et d'autres grands acteurs européens, brésiliens et chinois des technologies de l'information et de la communication s'unissent pour lancer QualiPSo, une plate-forme "qualité" dédiée au développement des logiciels libres, leviers de croissance au service de la compétitivité de leurs industries

Bull lance le programme 7i : Sept initiatives pour aider les entreprises à tirer profit d'un monde ouvert

Avril

Bull e-biscus, intégré à SAP NetWeaver, ouvre de nouveaux horizons aux administrations douanières

Bull annonce la signature d'un accord avec le Gouvernement du Royaume du Maroc aux termes duquel Bull va créer, au sein de Casashore, un centre de services dédié à l'offshoring.

Mai

Bull annonce une densité de calcul et efficacité énergétique sans précédents avec le nouveau serveur Bull NovaScale R422 conçu pour le calcul intensif

Bull fait l'acquisition de la société de services Siconet en Espagne et annonce l'acquisition de sa filiale au Portugal par GFI Informatique

Juin

Les supercalculateurs NovaScale sont choisis par l'Université Reims Champagne-Ardenne, par Quadrics pour l'industriel Alenia en Italie, par le réseau fédéral allemand de calcul scientifique D-Grid, par l'université de Düsseldorf

Bull est retenu par l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État pour fournir les services d'infrastructure et de sécurité du programme Chorus, future application de gestion des finances de l'État

L'Europe unit ses forces dans le domaine du calcul intensif pour bénéficier de la puissance des architectures multi-coeurs et lance ParMA, un projet ITEA 2

Juillet

La Communauté urbaine de Nottingham améliore ses services et réduit son « empreinte carbone » grâce à une infrastructure de serveurs lames NovaScale de Bull

Dans le cadre de son programme 7i, Bull lance sa troisième initiative pour aider les entreprises à valoriser leur capital d'information et faciliter la décision.

Septembre

Annonce du serveur NovaScale 480 pour apporter performance, hautes capacités de consolidation et de virtualisation pour simplifier la gestion des centres informatiques

Bull annonce un partenariat dans le décisionnel avec DATAlegro

La Communauté urbaine de Barnsley (BMBC) est en voie d'atteindre son objectif : réduire de 20 % ses coûts informatiques sur les dix prochaines années. Ce résultat est le fruit de la joint-venture créée avec Bull, dont la vocation est de gérer les actifs informatiques du BMBC.

Evidian positionné dans le Cadran Magique du Gartner Group pour Single Sign-On d'Entreprise

Capitalisant sur son expérience internationale en Europe, aux USA, en Amérique latine ou dans les pays du Maghreb, Bull publie un nouveau livre blanc « Protection sociale : personnalisation et performance ».

Octobre

Bull annonce Bull Performance Report (BPR), une suite logicielle complète dédiée au reporting de performance et à l'aide à la décision pour simplifier l'administration des nouveaux environnements virtuels.

Une équipe de chercheurs français, sous la direction de Romain Teyssier, astrophysicien au CEA, a mené à terme, dans le cadre du "Projet Horizon", la plus grande simulation jamais réalisée de la formation des structures de l'Univers. Cette simulation, qui s'est appuyée sur le nouveau supercalculateur BULL du Centre de Calcul Recherche et Technologie (CCRT), va permettre aux astrophysiciens de comparer leurs modèles aux observations astronomiques avec un réalisme sans précédent.

Bull a signé un contrat avec Alcan, l'un des principaux fournisseurs mondiaux de bauxite, d'alumine, d'aluminium, de produits innovants et d'emballages, qui porte sur la fourniture d'un supercalculateur Bull NovaScale®.

Dans le cadre de son programme 7i, Bull lance sa quatrième initiative et annonce le "Bio Data Center", pour gagner en flexibilité et aider les entreprises à faire de la diversité de leurs infrastructures informatiques une source de richesse.

Bull annonce l'acquisition de Serviware, société française spécialisée dans l'intégration de solutions pour le Calcul Haute Performance (HPC). Cette acquisition reflète l'ambition de Bull à se positionner en leader européen des technologies de l'information et à accélérer son développement sur le marché en forte croissance du Calcul Haute Performance.

Novembre

Dans le cadre de son initiative destinée à développer une nouvelle génération de centres informatiques conjuguant optimisation et développement durable, nommé par Bull "Bio Data Center", Bull apporte à ses serveurs lames Escala une nouvelle dimension, avec une flexibilité renforcée. Bull annonce également la disponibilité d'AIX 6, la plus récente version du système d'exploitation AIX®.

Les universités fédérales du Brésil choisissent les supercalculateurs Bull NovaScale pour héberger les applications de calcul haute performance

Décembre

A l'issue d'une consultation lancée pour la Sécurisation de ses Sites de Production Informatique, La Poste a confié à Bull la relocalisation et l'hébergement de son parc de serveurs sur deux sites industriels, hautement sécurisés. Après une phase de relocalisation de 16 mois achevée en avril 2007, ce contrat est aujourd'hui opérationnel en service récurrent.

OW2 annonce JOnAS 5, un serveur d'application de nouvelle génération pour les applications critiques

Algérie Poste a retenu le groupe Bull, architecte européen des systèmes d'information, pour l'accompagner dans l'évolution de son système d'information et ainsi réussir à conforter sa politique d'innovation au service de ses clients dont les exigences sont en perpétuelle évolution

IBM et Bull enrichissent leur partenariat par une collaboration autour de nouvelles initiatives liées à l'éco système UNIX et à celui des serveurs lame. A cette occasion, IBM et Bull rappellent qu'ils travaillent ensemble depuis quinze ans dans le cadre d'un partenariat fructueux et qu'il s'agit là de l'une des collaborations stratégiques les plus longues dans un environnement informatique en pleine mutation.

Bull lance avec ses partenaires du Pôle de compétitivité mondial SYSTEM@TIC PARIS-REGION le projet collaboratif de R&D POPS, destiné à valider ses futurs serveurs et à accélérer le développement d'applications intensives à l'échelle du petaflop.

PUBLICATIONS PAR LA SOCIETE

Information réglementée

Bull a signé avec un diffuseur professionnel agréé par l'AMF un contrat de diffusion d'information réglementée au sens de la Réglementation Générale de cette dernière. Ce prestataire assure la diffusion de tout communiqué relevant de l'information réglementée périodique ou permanente. L'accès et l'archivage de ces mêmes informations sont assurés par le biais d'une rubrique spécifique du site Internet de la société : <http://www.bull.com/fr/investisseurs/reg/>

Document d'information annuel

En application de l'article 221-1-1 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), les tableaux suivants présentent la liste de toutes les informations rendues publiques par Bull, entre le 1^{er} janvier 2007 et le 25 février 2008, pour

satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

1. Informations publiées au BALO depuis le 16 février 2007 inclus

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet du BALO (<http://balo.journal-officiel.gouv.fr>).

Sont listées ci-après les publications juridiques et financières effectuées au BALO et/ou dans les journaux d'annonces légales depuis le 16 février 2007,

Date	Nature	Intitulé
16 février 2007	Publications périodiques	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2006
13 avril 2007	Convocations	Avis de réunion valant avis de convocation à l'AGO/E sur les comptes 2006
18 avril 2007	Convocations	Rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation
18 avril 2007	Publications périodiques	Avis de publication des comptes annuels 2007
2 mai 2007	Publications périodiques	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007
1 ^{er} juin 2007	Convocations	Avis de deuxième convocation à l'AGO/E du 12 juin 2007
20 juillet 2007	Divers	Publication post assemblée sur le résultat de l'approbation des comptes et sur l'affectation du résultat
8 août 2007	Publications périodiques	Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2007
15 août 2007	Publications périodiques	Rapport d'activité semestriel 2007
26 octobre 2007	Publications périodiques	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2007
15 février 2008	Publications périodiques	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2007

2. Informations diffusées via des communiqués de presse

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet de Bull (<http://www.bull.fr>)

Date	Intitulé
25 février 2008	Australia Post confie à AddressVision Inc., filiale de Bull, la modernisation de son système de reconnaissance et d'automatisation du courrier
20 février 2008	L'offre d'Evidian pour la gestion des identités et des accès prend un nouvel essor commercial aux Etats-Unis
15 février 2008	Bull annonce son chiffre d'affaires du quatrième trimestre et ses résultats annuels 2007
4 février 2008	Le CEA et Bull annoncent une performance record pour la recherche d'images dans les très grandes bases de données
30 janvier 2008	Bull lance la cinquième initiative de son programme 7i : « gérer le capital savoir »
16 janvier 2008	Bull annonce l'acquisition de sa filiale Maine CI par Elco
12 décembre 2007	Le consortium QualiPSo organise la première conférence internationale sur la qualité de l'Open Source : « Développer la confiance dans les Logiciels Libres »
12 décembre 2007	OW2 annonce JOnAS 5, un serveur d'application de nouvelle génération pour les applications critiques
11 décembre 2007	La Poste choisit Bull pour moderniser, consolider et sécuriser ses sites de production informatique
10 décembre 2007	IBM et Bull reconduisent leur partenariat et annoncent de nouvelles initiatives dédiées aux serveurs lame et UNIX
6 décembre 2007	Bull et ses partenaires du pôle de compétitivité mondial SYSTEM@TIC PARIS-REGION annoncent le lancement du projet POPS (PetaOpérations Par Seconde)
4 décembre 2007	Algérie Poste choisit Bull pour moderniser et sécuriser son système d'information
19 novembre 2007	Kabira® et Bull s'associent pour adresser le marché africain des télécommunications en pleine croissance
19 novembre 2007	Bull renforce son initiative destinée à améliorer l'efficacité des Centres Informatiques
13 novembre 2007	Les universités fédérales du Brésil choisissent les supercalculateurs Bull NovaScale pour héberger les applications de calcul haute performance
19 octobre 2007	Bull annonce son chiffre d'affaires du troisième trimestre 2007
19 octobre 2007	Bull acquiert Serviware, leader dans l'intégration de solutions de Calcul Haute Performance
16 octobre 2007	Bull publiera son chiffre d'affaires du troisième trimestre 2007 le 19 Octobre 2007
16 octobre 2007	Bull simplifie la gestion de la performance des infrastructures virtualisées
9 octobre 2007	Bull annonce le "Bio Data Center" pour concilier performance, flexibilité et développement durable
3 octobre 2007	Bull optimise la recherche d'Alcan grâce à une solution de calcul haute performance
26 septembre 2007	Evidian positionné dans le Cadran Magique du Gartner Group pour Single Sign-On d'Entreprise
25 septembre 2007	Bull lance une offre d'entrepôts de données
21 septembre 2007	Bull optimise la consolidation des bases de données Oracle® sous Linux®

Date	Intitulé
17 septembre 2007	La simulation numérique repousse les limites de la connaissance de l'Univers
17 septembre 2007	Barnsley en voie de réduire ses dépenses informatiques de 20 % avec Bull
13 septembre 2007	Protection sociale : les règles d'or pour conduire des projets de personnalisation des prestations et de consolidation
5 septembre 2007	Bull : performance, hautes capacités de consolidation et de virtualisation avec le nouveau serveur conçu pour simplifier la gestion des centres informatiques
1 août 2007	Bull annonce ses résultats du premier semestre 2007; Croissance soutenue au deuxième trimestre; Rentabilité d'exploitation en ligne avec les objectifs
27 juillet 2007	Bull publiera ses résultats du premier semestre 2007 le 1 août 2007
24 juillet 2007	La Communauté urbaine de Nottingham améliore ses services et réduit son « empreinte carbone » grâce à une infrastructure de serveurs lames NovaScale de Bull
12 juillet 2007	Polytech'Grenoble remporte la 1ère édition du concours Open World challenge de Bull
4 juillet 2007	Bull lance la troisième initiative de son programme 7i : "Faciliter la décision"
26 juin 2007	Bull et l'université de Düsseldorf coopèrent dans la conception des futurs systèmes de calcul haute performance
26 juin 2007	L'Europe unit ses forces dans le domaine du calcul intensif pour bénéficier de la puissance des architectures multi-coeurs et lance ParMA, un projet ITEA 2
26 juin 2007	Bull et Platform Computing annoncent un partenariat mondial dans la gestion des ressources des clusters de calcul intensif
26 juin 2007	Avec IAM Suite 8, Evidian place la gestion des identités et des accès au service des processus métier
25 juin 2007	Bull est retenu par l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État pour fournir les services d'infrastructure et de sécurité du programme Chorus, future application de gestion des finances de l'État
20 juin 2007	Evidian annonce OpenMaster 8, la nouvelle version de sa suite logicielle de gestion service
18 juin 2007	Le réseau fédéral allemand de calcul scientifique D-Grid se dote d'un supercalculateur Bull NovaScale®
13 juin 2007	Bull lance le 1er site comparatif et interactif de promotion des Logiciels Libres en France: www.NovaForge.org
12 juin 2007	Bull et AVL contribuent à réduire les effets secondaires de la combustion automobile
8 juin 2007	L'Université Reims Champagne-Ardenne choisit les supercalculateurs Bull NovaScale pour héberger ses applications de calcul haute performance
8 juin 2007	Quadrics a choisi Bull pour équiper l'industrie aéronautique italienne de grandes capacités de simulation numérique
6 juin 2007	Jenny Newton est nommée Directrice Générale de Bull Royaume-Uni & Irlande
31 mai 2007	Bull se renforce dans les services réseau et sécurité à forte valeur ajoutée
29 mai 2007	Bull lance l'initiative "accélérer l'innovation"
21 mai 2007	Bull confirme sa stratégie de repositionnement et son ambition de leader européen des technologies de l'information

Date	Intitulé
2 mai 2007	Bull : densité de calcul et efficacité énergétique sans précédents avec le nouveau serveur conçu pour le calcul intensif
27 avril 2007	Bull e-biscus intégré à SAP NetWeaver ouvre de nouveaux horizons aux administrations douanières
25 avril 2007	Bull annonce son chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
20 avril 2007	Bull publiera son chiffre d'affaires du premier trimestre 2007 le 25 avril 2007
13 avril 2007	Bull annonce la signature d'un accord avec le Gouvernement du Royaume du Maroc pour l'ouverture d'un centre de services
5 avril 2007	Bull lance la première initiative de son programme 7i : Aligner le SI sur les processus métiers
3 avril 2007	Bull et Telemac concluent un partenariat stratégique dans les Télécommunications
20 mars 2007	Bull et Miracle Machines ciblent le marché du Calcul Haute Performance à Singapour et signent un accord OEM
19 mars 2007	Bull annonce le serveur NovaScale® R620 à tolérance de pannes dédié aux applications Windows®
15 mars 2007	L'Europe, le Brésil et la Chine s'unissent pour faire du logiciel libre un moteur de croissance
13 mars 2007	Bull lance le programme 7i: Sept initiatives pour aider les entreprises à tirer profit d'un monde ouvert
12 mars 2007	OW2 renforce la communauté JOnAS et lance la première "édition d'entreprise" de son serveur d'application Open source
6 mars 2007	Le serveur Bull NovaScale® sous Microsoft® SQL Server 2005 établit un nouveau record en termes de prix/performance au benchmark TPC-H
1 mars 2007	L'Etat de Californie choisit les solutions de Business Intelligence de Bull pour améliorer les soins, réduire les fraudes et abus envers le programme américain de santé "Medicaid"
15 février 2007	Bull annonce son chiffre d'affaires du 4ème trimestre et ses résultats annuels 2006; Confirmation de la croissance soutenue des activités de services; EBIT supérieur aux objectifs donnés en 2006
7 février 2007	Bull publiera son chiffre d'affaires du quatrième trimestre et ses résultats annuels 2006 le 15 février 2007
5 février 2007	Bull, le CEA, le HLRS, Intel et Quadrics annoncent la création de l'alliance TALOS
30 janvier 2007	Bull et SpikeSource concluent un partenariat stratégique
30 janvier 2007	Bull annonce NovaForge, une plate-forme innovante de développement collaboratif basée sur l'Open Source
18 janvier 2007	Bull : Impact des opérations de cession de la filiale italienne à Eunics
10 janvier 2007	Bull annonce deux nouveaux serveurs NovaScale monosocket, intégrant les processeurs Xeon® quadricoeurs série 3200 d'Intel

3. Annonces légales

Date	Intitulé	Support
5 juin 2007	Avis de 2 ^{ème} convocation à l'assemblée générale des actionnaires	La Semaine de l'île de France
1 ^{er} Mai 2007	Avis de convocation à l'assemblée générale des actionnaires	La Semaine de l'île de France

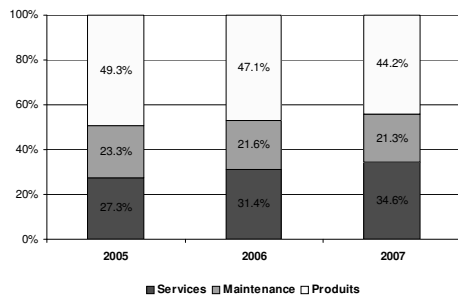
4 Documents mis à la disposition des actionnaires

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet de Bull (<http://www.bull.fr/investisseurs>).

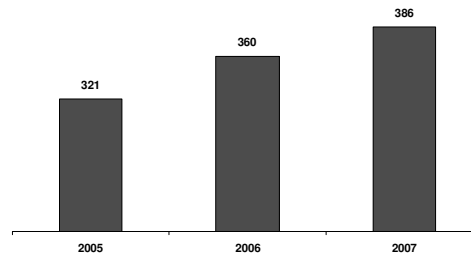
Date	Intitulé
15 février 2008	Présentation des résultats de l'exercice 2007 et du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2007
30 janvier 2008	Bilan semestriel du contrat de liquidité (au 31 décembre 2007)
14 décembre 2007	Bull achève le regroupement de ses actions. Le 19 décembre 2007 sera le dernier jour de cotation des actions non regroupées.
19 octobre 2007	Présentation du chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2007
1 août 2007	Présentation des résultats semestriels 2007
20 juillet 2007	Bilan semestriel du contrat de liquidité (au 30 juin 2007)
12 juin 2007	Présentation du président directeur général à l'assemblée générale des actionnaires, résultats du scrutin
4 mai 2007	Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale des actionnaires : ordre du jour et présentation des résolutions proposées
25 avril 2007	Présentation du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007
15 février 2007	Présentation des résultats de l'exercice 2006 et du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2006
18 janvier 2007	Impact des opérations de cession de la filiale italienne à Eunics

Chiffres clés

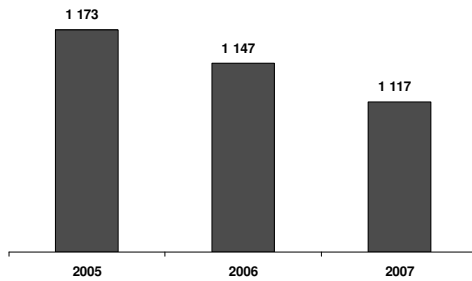
Evolution du chiffre d'affaires par activité



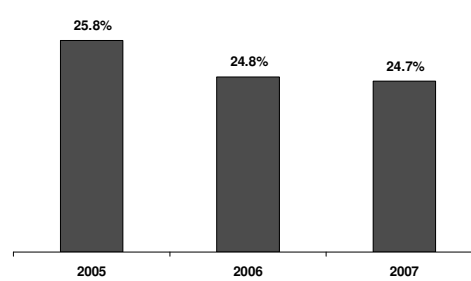
Chiffre d'affaires activités Services (en milliers d'euros)



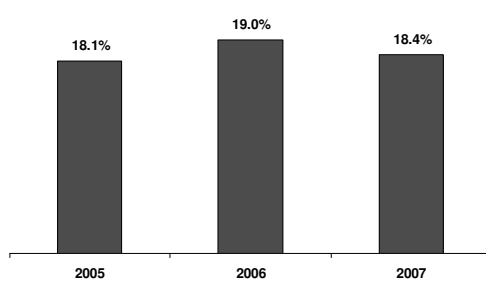
Evolution du chiffre d'affaires (en million d'euros)



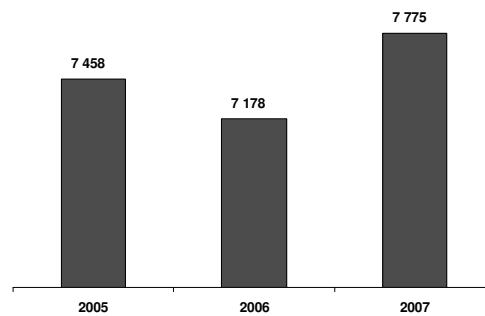
Evolution du taux de marge brute (en % du chiffre d'affaires)



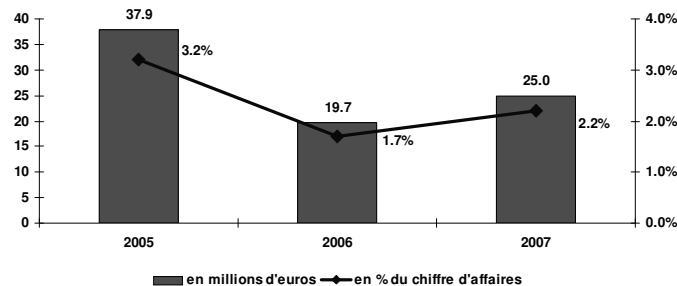
Evolution des frais commerciaux et administratifs (en % du chiffre d'affaires)



Effectif en fin de période



Evolution de l'EBIT⁽¹⁾



NB : les chiffres 2005 sont issus de comptes établis pour la première fois en normes IFRS.

(1) EBIT = Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels non courants et financiers et quote-part des sociétés associées.

Rapport Financier

Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination et siège social

Bull
Rue Jean Jaurès
78340 Les Clayes-sous-Bois - France

Forme

Société Anonyme, régie par les dispositions du Code de commerce.

Nationalité

De droit français

Constitution et durée

La société a été constituée le 9 mars 1931 pour 50 ans ; cette durée a été prorogée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 1980 jusqu'au 8 mars 2031.

Objet social

(Article 2 des statuts)

" La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- la prise de participation ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises (commerciales, industrielles, immobilières, financières ou autres) et principalement dans celles ayant une activité dans les domaines de l'information, de la bureautique et de l'électronique ;
- l'étude, la fabrication et la commercialisation de matériels de traitement de l'information, de tous matériels, pièces et produits, composants et connexes ;
- d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus ".

Registre du commerce et des sociétés

Numéro RCS : Versailles B542 046 065
Numéro Siren : 542 046 065
Numéro Siret : 542 046 065 00059
Code APE : 741J

Lieu de consultation des documents relatifs à la société

Au siège social :
Rue Jean Jaurès
78340 Les Clayes-sous-Bois - France
Téléphone : + 33 1 3080 7000
www.bull.fr ou www.bull.com

Société mère

Bull, société mère du Groupe, n'a pas d'activité opérationnelle. Elle détient directement et indirectement les sociétés formant le Groupe. Ses missions sont principalement :

- La gestion de l'intégration fiscale française ;
 - L'octroi de garanties dans le cadre de certains financements bancaires et contrats opérationnels au bénéfice des filiales ;
 - La gestion de la couverture de change pour le compte des filiales ;
 - La fourniture de certains services centraux (ressources humaines, juridique, fiscaux...) aux filiales.
- En contrepartie les filiales payent à la société mère des managements fees.

Exercice social

L'exercice social commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices : sur le bénéfice distribuable constaté par l'assemblée générale après approbation des comptes, il est prélevé successivement :

- la somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende, 6% des sommes dont elles sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, le tout sauf la faculté, pour l'assemblée, de décider la mise en réserve ou le report à nouveau de tout ou partie dudit dividende ;
- les sommes que l'assemblée générale ordinaire décide, soit de reporter à nouveau, soit d'affecter à tous fonds de réserve générale ou spéciale ;
- le solde est réparti entre les actionnaires, le tout sous réserve de l'application des dispositions légales relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises.

Assemblées générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Chaque action donne droit à une voix, sauf les actions d'autocontrôle qui sont privées de droit de vote conformément à la loi.

Le 19 décembre 2005, les actions composant le capital social ont été regroupées par 10. En conséquence jusqu'au 19 décembre 2007, date de fin du programme de regroupement, il subsistait des actions anciennes de 0,01 euro de valeur nominale, parallèlement aux actions nouvelles de 0,10 euro chacune. Les actions nouvelles portaient 10 voix et les actions anciennes portaient une voix. Depuis la fin du programme de regroupement toutes les actions composant le capital social donnent à nouveau droit à une voix, à l'exception des actions d'autocontrôle qui sont privées de droit de vote conformément à la loi.

Tout actionnaire de Bull, quel que soit le nombre de ses actions, peut participer et voter à l'assemblée générale convoquée par le conseil d'administration. Bull informe ses actionnaires des réunions par avis publiés au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (BALO), dans un quotidien habilité à recevoir les annonces légales et sur son site Internet <http://www.bull.fr>

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions possédés par eux.

Les actionnaires, pour avoir le droit d'assister, de voter à distance ou de se faire représenter aux assemblées générales, devront justifier de leur qualité par l'enregistrement comptable de leurs titres soit à leur nom, soit au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte, au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Les actionnaires désirant participer à l'assemblée recevront, sur leur demande, une carte d'admission.

Les actionnaires qui souhaitent voter à distance pourront demander que leur soit adressée une formule de vote par correspondance.

Les propriétaires d'actions au porteur devront accompagner leur formulaire de vote par correspondance, leur procuration ou leur demande de carte d'admission mentionnée ci-après, de l'attestation de participation précitée. Tout actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Marques, brevets et licences

Le groupe Bull est titulaire ou contrôle par licence ou autrement tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle nécessaires à la réalisation de ses activités actuelles.

Certaines de ces licences ont été contractées pour une période limitée, mais le Groupe estime qu'il ne devrait pas exister d'obstacle majeur à les renouveler dans la continuité des conditions existantes.

Conventions conclues avec les dirigeants

Il n'existe pas à fin décembre 2007 :

- de prêts ou de garanties octroyés aux dirigeants de Bull,
- de convention conclue avec des membres des organes d'administration ou de direction qui ne revête pas le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales, autres que celles mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Conseil d'administration au 31 décembre 2007

- **Président directeur général**

Didier Lamouche a été nommé avec effet au 1^{er} février 2005, en remplacement de Gervais Pellissier, administrateur délégué aux fonctions de président

- **Administrateurs représentant les actionnaires**

Didier Lamouche

Claude Benmussa coopté en remplacement de Gervais Pellissier le 31 juillet 2007

Henri Conze

Michel Davancens

André Félix

Kazahiko Kobayashi

Didier Lamouche

Theodore Schaffner

Jacques Weber

- **Administrateurs représentant les salariés des sociétés du Groupe**

Hervé Hollier jusqu'au 18 décembre 2007 remplacé par Robert-Paul Signorini

Claudi Ménard

Information sur les administrateurs

A la connaissance de la société, les administrateurs et principaux dirigeants n'ont pas au cours des cinq dernières années, été condamnés pour fraude, associés à une faillite, fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires (organismes professionnels) ou règlementaires, empêché d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance de la société il n'existe pas de lien familial entre les dirigeants, susceptible de générer un conflit avec leur responsabilité au sein de la société.

Tadao Kondo de NEC (3%) et Gervais Pellissier, remplacé le 31 juillet 2007 par Claude Benmussa, ainsi que Michel Davancens tous deux proposés par France Télécom (10,2%) (mais non représentants permanents de France Télécom) siègent au conseil d'administration de Bull.

Fonctionnement du conseil d'administration

Une plus ample description du conseil d'administration ainsi que les informations relatives à son fonctionnement sont décrites dans la partie A du rapport du président sur le contrôle interne.

Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Grant Thornton

Représenté par Monsieur Vincent Papazian, 100 rue de Courcelles 75017 Paris

Nommé par l'assemblée générale du 28 mars 1995 Ce mandat a été à nouveau renouvelé à l'assemblée générale des actionnaires le 12 juin 2007 une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012. Ce cabinet fait partie du réseau Grant Thornton International.

Deloitte & Associés

Représenté par Monsieur Albert Aïdan, 185 avenue Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly sur Seine

Nommé par l'assemblée générale du 15 avril 1999. Ce mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 21 avril 2005 pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010. Ce cabinet fait partie du réseau Deloitte Touche Tohmatsu.

Commissaires aux comptes suppléants

IGEC

Nommé par l'assemblée générale du 3 mai 2001. Ce mandat a été à nouveau renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires le 12 juin 2007 pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

BEAS

Nommé par l'assemblée générale du 15 avril 1999. Ce mandat a été renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires du 21 avril 2005.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Tableau relatif à la publicité des honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

Exercices couverts : 31 décembre 2006 et 31 décembre 2007

	Deloitte & Associés				Grant Thornton			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	245	272	12%	11%	245	272	78%	80%
- Filiales intégrées globalement	1 689	1 881	81%	78%	71	67	22%	20%
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	-	-	-	-	-	-	0%	0%
- Filiales intégrées globalement	-	54	0%	2%	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	1 934	2 207	93%	92%	316	339	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	146	201	7%	8%	-	-	-	0%
- Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	146	201	7%	8%	-	-	0%	0%
TOTAL	2 080	2 408	100%	100%	316	339	100%	100%

(*) La part du cabinet Grant Thornton représente 50% du total des honoraires de la maison mère Bull facturés par les deux co-commissaires aux comptes

(1) Les honoraires de Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2007 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du groupe Bull, la certification des états financiers statutaires des filiales du groupe Bull, le respect des réglementations au plan local, et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

(2) Les honoraires de missions accessoires pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2007 concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux comptes.

(3) Les honoraires de nature juridique, fiscale et sociale pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2007 concernent essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de Commissariat aux comptes ; aucune prestation de cette nature n'est réalisée en France.

Les comités du conseil

Les comités d'audit, Hommes et Organisation et stratégique, sont décrits dans leur composition et leur niveau d'intervention dans la partie A du rapport du président sur le contrôle interne.

Gouvernement d'entreprise

Bull souscrit et s'attache à respecter les principes de gouvernance d'entreprise tels que recommandés en France et considère être en conformité avec ces recommandations (cf. différents comités spécialisés). Le règlement intérieur du conseil a été rédigé et remis au conseil au cours de l'exercice 2007 et sera soumis à l'approbation du conseil en 2008.

Renseignements de caractère général concernant le capital

Composition du capital social

Afin de conférer aux actions de la Société une valeur nominale plus importante, il a été demandé à l'Assemblée générale des actionnaires du 21 avril 2005 de procéder à un regroupement par dix des actions existantes, celles-ci étant ainsi portées de 0,01 euro de valeur nominal chacune à 0,10 euro de valeur nominal chacune. Cette opération a été réalisée en date du 19 décembre 2005. Le programme de regroupement a pris fin le 19 décembre 2007. Depuis lors il ne subsiste que des actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune.

Le capital social au 31 décembre 2007 s'élève désormais à 9 678 664.70 euros. Il est composé de 96 786 647 actions de nominal de 0,10 euro. Toutes les actions ont droit de vote à l'exception des 631 866 actions auto-détenues par la société.

Aucune société incluse dans le périmètre de consolidation du groupe Bull ne fait l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option, à l'exception de la société Bull qui a attribué des options d'achat d'actions aux salariés du groupe dans les conditions visées par le Code de Commerce.

Actionnariat et pacte d'actionnaires

A notre connaissance, il n'existe pas de pacte entre les principaux actionnaires de Bull. Au 31 décembre 2007, il n'existait pas à notre connaissance d'action de concert ni de nantissement sur les titres.

Sur la base des déclarations disponibles, la répartition connue du capital au 31 décembre 2007 est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote
France Télécom	9 747 081	10.07%	10.14%
Deutsche Bank AG	5 136 736	5.31%	5.34%
JP Morgan Chase & Co	4 850 274	5.01%	5.04%
Gartmore Investment Management plc	4 592 944	4.75%	4.78%
Richelieu Finance Gestion Privée	4 132 076	4.27%	4.30%
NEC	2 947 080	3.04%	3.06%
Tocqueville Finance SA	2 741 718	2.83%	2.85%
Debeka	2 000 000	2.07%	2.08%
Salariés	993 000	1.03%	1.03%
Autocontrôle*	631 866	0.65%	-
Autres	59 013 872	60.97%	61.38%
Total	96 786 647	100.00%	-

Franchissement de seuil de participation

Par l'adoption de la 23^{ème} résolution, l'assemblée générale mixte du 12 juin 2007 a approuvé la modification des dispositions statutaires relatives aux déclarations à la société des franchissements de seuils de participation. Désormais, aux termes des statuts modifiés, les actionnaires doivent déclarer à la société le franchissement, à la hausse comme à la baisse, de seuils de 2,5% et chaque multiple de 2,5% du capital. Ces déclarations complètent les déclarations légales. En cas de non-respect de l'obligation statutaire d'information, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant le seuil considéré, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5% au moins du capital social.

Par courrier en date du 30 janvier 2008, Richelieu Finance Gestion Privée a déclaré à Bull, ainsi qu'à l'AMF, détenir au 20 décembre 2007 4 132 067 actions, soit 4,27% du capital et des droits de vote.

A la connaissance de la société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient, au nominatif, directement ou indirectement, 5% ou plus du capital et des droits de vote.

Capital autorisé mais non émis

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 mai 2006 a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social dans la limite de trois cent millions d'euros, par l'émission de tout type de valeurs mobilières donnant accès au capital social, avec et sans droit préférentiel de souscription. La durée de validité de cette autorisation est de 26 mois. Il n'a pas été fait usage de cette autorisation au 6 février 2008.

L'assemblée générale du 12 juin 2007 a rejeté de nouvelles autorisations pour une durée de 18 mois. En conséquence, les résolutions adoptées en 2006 continuent à s'appliquer jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Titres émis et donnant accès au capital

Une émission d'obligations convertibles a été réalisée en mai 2000, pour un montant de 181 millions d'euros, représentant 11 495 396 actions potentielles en cas de conversion (à raison d'une action pour une obligation), à échéance du premier janvier 2005.

Dans le cadre de l'Offre Publique d'échange réalisée en juin / juillet 2004, 10 974 037 Océanes ont été présentées à l'Offre, dont 201 451 Océanes à la branche 1 (1 Océane donnant droit à 20 actions Bull) et 10 772 586 Océanes à la branche 2 (1 Océane donnant droit à 16 actions Bull assorties de 16 BSA à 0,10 euro par action). Le 15 décembre 2004, 171 857 712 BSA ont été exercés. Le solde des Océanes non apportées à l'offre d'échange s'élève à 519 558 au 31 décembre 2004.

Le contrat d'émission a été modifié et l'échéance des Océanes, fixée au premier janvier 2005 dans le contrat d'émission initial, a été prorogée au premier janvier 2033 par l'assemblée générale des obligataires du 11 décembre 2003 sous certaines conditions. Les modifications du contrat ont été ratifiées par l'assemblée des obligataires du 31 janvier 2005 et la parité d'échange au contrat a été fixée à 1 action pour une Océane. Lors de cette assemblée, il a par ailleurs été décidé de proposer au conseil d'administration de Bull une nouvelle modification temporaire de la parité d'échange en vue d'attribuer 15 actions Bull pour une Océane. Cette modification temporaire de parité a donné lieu à un échange de 459 289 Océanes contre 6 889 335 actions de Bull en date du 11 avril 2005. Après cet apport, la parité de conversion est revenue à 1 action pour 1 Océane. Le 9 décembre 2005, 1 640 Océanes qui ont été échangées contre 1 640 actions Bull à 0,01 euro de valeur nominale chacune ont été converties en 164 actions nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le solde des Océanes s'élève à 58 629 au 31 décembre 2007. Après regroupement des actions intervenu en décembre 2005, le nombre d'actions auxquelles donne droit ces Océanes se trouve divisé par 10.

Programme de rachat par Bull de ses propres actions

Au cours de 2007, le seul usage fait du programme de rachat d'actions adopté par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 mai 2006 et renouvelé à l'assemblée générale du 12 juin 2007, a été dans le cadre du contrat de liquidité opéré par Oddo Corporate Finance, mis en place le 18 septembre 2006.

Contrat de liquidité

Le 18 septembre 2006, Bull a confié à Oddo & Cie la mise en œuvre d'un contrat de liquidité dont la publicité légale et réglementaire a été faite le 15 septembre 2006 par voie de presse, sur le site internet de l'AMF et sur celui de Bull. A ce jour, l'animation du cours dans le cadre de ce contrat de liquidité est le seul objectif poursuivi au titre du programme de rachat approuvé en assemblée générale le 17 mai 2006. Conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI, approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005, ce contrat a été doté initialement de 125 000 titres et 750 000 euros en espèces. A la date du 31 décembre 2007, les moyens figurant au compte de liquidité étaient 291 277 titres et 141 122,15 euros en espèces.

Renseignements concernant l'évolution du capital

Date	Nature des opérations	Montant de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission	Montants successifs du capital	Nombre d'actions et nominal
1 ^{er} janvier 1985			-	2 894 523 240 F	96 484 108 actions de 30 F nominal
Décembre 1985	Augmentation de capital en numéraire	964 841 070 F	-	3 859 364 310 F	128 645 477 actions de 30 F nominal
Juin 1986	Réduction de capital par réduction du nominal actions de F 30 à F 21,50	(1 093 486 554,50 F)	-	2 765 877 755,50 F	128 645 477 actions de 21,50 F nominal
Juin 1986	Augmentation de capital en numéraire	691 469 433,50 F	434 178 481,50 F	3 457 347 189 F	160 806 846 actions de 21,50 F nominal
Septembre 1986	Augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission portant le nominal des actions de F 21,50 à F 24	402 017 115 F	-	3 859 364 304 F	160 806 846 actions de 24 F nominal
3 décembre 1987	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (jusqu'au 19 novembre 1987)	53 760 F	49 280 F	3 859 418 064 F	160 809 086 actions de 24 F nominal
	Réduction du capital pour équilibre mathématique du regroupement des actions	(864 F)	-	3 859 417 200 F	32 161 810 actions de 120 F nominal
15 décembre 1987	Augmentation de capital en numéraire	964 854 240 F	56 283 164 F	4 824 271 440 F	40 202 262 actions de 120 F nominal
17 janvier 1989	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (du 19 novembre 1987 au 31 décembre 1988)	30 240 F	30 390 F	4 824 301 680 F	40 202 514 actions de 120 F nominal
20 juin 1989	Augmentation de capital en numéraire	964 860 240 F	-	5 789 161 920 F	48 243 016 actions de 120 F nominal
30 novembre 1989	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (date d'échéance des bons : 30 novembre 1989)	720 F	840 F	5 789 162 640 F	48 243 022 actions de 120 F nominal

12 juin 1991	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 120 à F 20	(4 824 302 200 F)	-	964 860 440 F	48 243 022 actions de 20 F nominal
	Augmentation de capital en numéraire	1 608 100 700 F	1 929 720 840 F	2 572 961 140 F	128 648 057 actions de 20 F nominal
5 novembre 1991	Augmentation de capital en numéraire réservée à NEC	126 893 160 F	177 650 424 F	2 699 854 300 F	134 992 715 actions de 20 F nominal
5 juin 1992	Augmentation de capital en numéraire	1 038 405 500 F	1 038 405 500 F	3 738 259 800 F	186 912 990 actions de 20 F nominal
30 juin 1992	Augmentation de capital en numéraire réservée à IBM	225 000 000 F	315 000 000 F	3 963 259 800 F	198 162 990 actions de 20 F nominal
15 décembre 1993	Regroupement des actions (1 nouvelle pour 10 anciennes)	-	-	3 963 259 800 F	19 816 299 actions de 200 F nominal
	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 200 à F 20	(3 566 933 820 F)	-	396 325 980 F	19 816 299 actions de 20 F nominal
20 décembre 1993/ 17 janvier 1994	Augmentation de capital en numéraire	670 839 240 F	7 882 361 070 F	1 067 165 220 F	53 358 261 actions de 20 F nominal
29 décembre 1994	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 20 à F 10	(533 582 610 F)	-	533 582 610 F	53 358 261 actions de 10 F nominal
30 décembre 1994	Augmentation de capital en numéraire réservée à l'Etat	99 475 190 F	2 437 142 155 F	633 057 800 F	63 305 780 actions de 10 F nominal
11 septembre 1995	Augmentation de capital en numéraire réservée à l'Etat	489 626 460 F	50 921 152 F	1 122 684 260 F	112 268 426 actions de 10 F nominal
	Augmentation de capital par compensation de créance réservée à France Télécom	120 537 570 F	12 535 907 F	1 243 221 830 F	124 322 183 actions de 10 F nominal
25 septembre 1995	Augmentation de capital réservée au personnel	54 402 940 F	5 657 906 F	1 297 624 770 F	129 762 477 actions de 10 F nominal
13 septembre 1996	Augmentation de capital en numéraire réservée à France Télécom, Motorola, NEC	59 928 870 F	6 232 602 F	1 357 553 640 F	135 755 364 actions de 10 F nominal
	Augmentation de capital souscrite par les actionnaires minoritaires	3 175 760 F	330 279 F	1 360 729 400 F	136 072 940 actions de 10 F nominal
25 février 1997	Augmentation de capital réservée à l'Etat	99 521 140 F	119 425 368 F	1 460 250 540 F	146 025 054 actions de 10 F nominal
	Augmentation de capital réservée à France Télécom, Motorola, NEC	103 583 220 F	10 772 655 F	1 563 833 760 F	156 383 376 actions de 10 F nominal
26 mars 1997	Augmentation de capital réservée à l'Etat	11 057 900 F	13 269 480 F	1 574 891 660 F	157 489 166 actions de 10 F nominal
25 septembre 1997	Augmentation de capital réservée aux salariés	77 452 860 F	36 176 364 F	1 652 344 520 F	165 234 452 actions de 10 F nominal
1er janvier 1999	Conversion du capital en euros			251 898 298,21 euros	165 234 452 actions de 1,52 euros nominal
20 mai 1999	Passage du capital en euros avec un nominal de l'action porté à 2 euros	78 570 605,79 euros - 78 570 605,79 euros		330 468 904 euros	165 234 452 actions de 2 euros nominal
	Augmentation du capital par prélèvement sur les primes d'émission				
	Augmentation de capital réservée aux salariés	494 420 euros	1 231 641,01 euros	330 963 324 euros	165 481 662 actions de 2 euros nominal
28 juin 2000	Augmentation de capital réservée aux salariés	9 434 474 euros	18 894 179,95 euros	340 397 798 euros	170 198 899 actions de 2 euros nominal
25 mai 2004	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de 2 euros à 0,01 euros	(338 695 809,01 euros)		1 701 988,99	170 198 899 actions de 0,01 euro nominal
9 juillet 2004	Augmentation de capital réservée aux anciens actionnaires	1 379 750,84 euros	12 417 757,56 euros	3 081 739,83 euros	308 173 983 actions de 0,01 euro nominal
12 juillet 2004	Augmentation de capital conversion des Océane	1 763 903,96 euros	171 077 178,79 euros	4 845 643,79 euros	484 564 379 actions de 0,01 euro nominal
22 juillet 2004	Augmentation de capital réservée, en numéraire	3 045 420,43 euros	27 408 783,87 euros	7 891 064,22 euros	789 106 422 actions de 0,01 euro nominal
23 décembre 2004	Augmentation de capital réservée, en numéraire BSA sur OPE Océane	1 718 622,35 euros	12 333 512,91 euros	9 609 686,57 euros	960 968 657 actions de 0,01 euro nominal
11 avril 2005	Augmentation de capital conversion des Océane	68 893,35 euros	7 164 908,40 euros	9 678 579,92 euros	967 857 992 actions de 0,01 euro nominal
9 décembre 2005	Augmentation de capital	16,40 euros	25 813,60 euros	9 678 596,32 euros	967 859 632

conversion des Océane				actions de 0,01 euro nominal
19 décembre 2005	Regroupement des actions (1 nouvelle pour 10 anciennes)		9 678 596,30 euros	96 785 963 actions de 0,10 euro nominal
	En attente d'annulation lors de la prochaine A.G.		0,02 euro	2 actions de 0,01 euro de nominal
28 décembre 2005	Augmentation de capital levées d'options	6,20 euros	291,40 euros 9 678 602,50 euros	96 786 025 actions de 0,10 euro nominal
	En attente d'annulation lors de la prochaine A.G.		0,02 euro	2 actions de 0,01 euro de nominal
17 mai 2006	Augmentation de capital levées d'options	31,00 euros	1 457,00 euros 9 678 633,50 euros	96 786 335 actions de 0,10 euro nominal
	Annulation de 2 actions de 0,01 euro de nominal formant rompu après regroupement – 17eme résolution à l'A.G.E. du 17 mai 2006		0 euro	aucune action de 0,01 euro de nominal
1 ^{er} décembre 2006	Augmentation de capital levées d'options	6,20 euros	291,40 euros 9 678 639,70 euros	96 786 397 actions de 0,10 euro nominal
31 juillet 2007	Augmentation de capital levées d'options	25,00 euros	1 175,00 euros 9 678 664,70 euros	96 786 647 actions de 0,10 euro nominal

Marché du titre et information des actionnaires

EVOLUTION DU COURS ET DES TRANSACTIONS SUR EURONEXT PARIS

Du 1 janvier 2006 au 31 décembre 2006

(Source : Euronext)

	Capitaux échangés En milliers d'euros		Nombre de titres échangés		Cours de la période En euros		
	Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur période	Moyenne Quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
2006 Janvier	121 392.48	5 517.84	12 272 844	557 857	10.49	9.50	9.81
Février	187 114.88	9 355.74	18 374 675	918 734	10.83	9.40	10.10
Mars	114 537.11	4 979.87	11 551 196	502 226	10.40	9.13	9.96
Avril	87 800.26	4 877.79	9 125 003	506 945	10.10	8.81	9.73
Mai	95 995.25	4 363.42	11 412 994	518 772	9.50	7.15	8.48
Juin	169 923.44	7 723.79	32 762 571	1 489 208	8.13	4.23	5.87
Juillet	44 122.30	2 101.06	9 361 515	445 786	5.35	4.26	4.72
Août	34 603.42	1 504.50	7 036 309	305 926	5.49	4.35	4.85
Septembre	32 963.71	1 569.70	6 768 479	322 309	5.27	4.56	4.84
Octobre	55 131.16	2 505.96	12 445 825	565 719	4.83	4.10	4.41
Novembre	68 951.55	3 134.16	14 276 477	648 931	5.31	4.34	4.79
Décembre	91 292.67	4 804.88	16 945 235	891 854	6.25	4.46	5.02
Total ou moyenne	1 103 828.23	4 369.89	162 333 123	639 522	10.83	4.10	-

Du 1 janvier au 31 décembre 2007

(Source : Euronext)

	Capitaux échangés En milliers d'euros		Nombre de titres échangés		Cours de la période En euros		
	Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur période	Moyenne Quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
2007 Janvier	98 940.30	4 497.29	16 701 663	759 167	6.59	5.51	5.87
Février	60 418.76	3 020.94	11 315 623	565 781	5.93	4.75	5.42
Mars	65 906.40	2 995.75	13 418 009	609 910	5.16	4.52	4.87
Avril	71 147.04	3 744.58	14 134 172	743 904	5.35	4.78	4.98
Mai	56 937.32	2 588.06	11 710 907	532 314	5.05	4.71	4.86
Juin	106 875.33	5 089.30	20 717 806	986 562	5.65	4.82	5.03
Juillet	207 600.75	9 436.40	38 389 794	1 744 991	6.33	4.81	5.21
Août	128 135.26	5 571.10	23 723 516	1 031 457	5.94	4.95	5.31
Septembre	40 394.34	2 019.72	7 867 242	393 362	5.62	4.88	5.06
Octobre	56 900.57	2 473.94	11 048 044	480 350	5.42	4.90	5.13
Novembre	42 367.91	1 925.81	9 793 925	445 178	5.06	3.84	4.41
Décembre	35 276.91	1 856.68	8 889 442	467 865	4.23	3.73	3.94
Total ou moyenne	970 900.89	3 768.30	187 710 143	730 070	6.59	3.73	-

Du 1 janvier au 29 février 2008

(Source : Euronext)

	Capitaux échangés En milliers d'euros		Nombre de titres échangés		Cours de la période En euros		
	Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur période	Moyenne Quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
2008 Janvier	49 922.71	2 269.21	16 938 956	769 953	3.92	2.41	3.01
Février	34 225.27	1 629.77	11 867 076	565 099	3.19	2.62	2.88
Total ou moyenne	84 147.98	1 949.49	28 806 032	667 526			-

POLITIQUE D'INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

L'objectif de Bull est de délivrer une information régulière, claire, transparente et de même niveau à l'ensemble de ses actionnaires individuels et institutionnels ainsi qu'à la communauté financière. A cet égard Bull met à leur disposition de nombreux documents d'information accessibles en permanence notamment via le site Internet.

Relations Investisseurs

Bull entretient des relations suivies avec les analystes financiers et les investisseurs institutionnels français et étrangers. Des réunions d'analystes sont organisées lors de la publication des résultats annuels et semestriels à Paris ou de tout autre évènement significatif. Les annonces trimestrielles sur le chiffre d'affaires font l'objet de conférences téléphoniques. En parallèle, le management de Bull prend la parole tout au long de l'année lors de conférences organisées par des intermédiaires financiers spécialisés.

Des rencontres individuelles entre les investisseurs et différents interlocuteurs au sein de la société sont également organisées tout au long de l'année notamment à l'occasion de road-shows en France et à l'étranger. Les investisseurs peuvent par ailleurs entrer en relation à tout moment avec le responsable des relations investisseurs :

Peter Campbell

Téléphone : +33 1 30 80 32 36

Email : peter.campbell@bull.net

Site web (<http://www.bull.fr> ou <http://www.bull.com/>)

La section Investisseurs du site Internet de Bull est un espace spécialement conçu pour les actionnaires, qu'ils soient individuels ou institutionnels, en accès libre et sans restriction. Cette section permet notamment d'obtenir le cours de l'action (en quasi-temps réel et historique) ainsi que toutes les informations publiées par la communication financière du Groupe : communiqués et publications, présentations analystes, rapports annuels ou documents de référence pour le dernier exercice en date et au moins les trois précédents, composition du conseil d'administration, calendrier des publications financières, liste des analystes couvrant le titre Bull.

Information réglementée

Conformément aux nouvelles exigences sur la diffusion et l'archivage de l'information réglementée, un espace dédié permet un accès à ces informations périodiques ou publiées consécutives aux obligations d'information permanente. Cet espace est accessible depuis la homepage de la section investisseurs ainsi que depuis le portail web de l'AMF.

Documents accessibles au public

Outre les documents et informations mentionnés au paragraphe précédent et accessibles via le site Internet et ceux visés par le document d'information annuel page 2, l'acte constitutif et les statuts de Bull peuvent être consultés auprès de la Direction Juridique de Bull au siège social de l'entreprise : rue Jean Jaurès BP 68, Les Clayes sous Bois, France.

Actionnaires nominatifs

Les titres Bull peuvent faire l'objet d'une inscription au nominatif auprès de l'établissement suivant :

SOCIETE GENERALE
Département Titres Bourse
Comptes nominatifs
BP81-236
32, rue du Champ de Tir
44312 NANTES CEDEX 3

Résumé des résolutions présentées à l'assemblée générale des actionnaires

I.- DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2007)

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 se traduisant par un bénéfice net de 4 556 000 euros (part du groupe).

Deuxième résolution (Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007)

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 se traduisent par une perte nette comptable de 6 181 502,19 euros. Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes.

Troisième résolution (Affectation du résultat de l'exercice)

La perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2007, qui s'élève à 6 181 502,19 euros, est affectée au compte de report à nouveau qui se trouve réduit de + 30 817 409,08 euros à + 24 635 906,89 euros

Quatrième résolution (Conventions réglementées)

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et des conventions qui y sont décrites.

Cinquième résolution (Approbation de la rémunération différée du Président - directeur général - loi TEPA)

Approbation des conditions de performance fixées par le Conseil d'administration du 14 février 2008 pour l'attribution de l'indemnité à verser au Président directeur- général en cas de révocation ou de départ suite à la cession, fusion ou prise de contrôle du groupe Bull et ce conformément aux dispositions de l'article L. 225-22-1 du Code de commerce.

Sixième résolution (Renouvellement du mandat d'administrateur de Henri Conze)

Approbation du renouvellement du mandat d'administrateur de Henri Conze, pour la durée statutaire de 3 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre. 2010 et se tenant dans le cours de l'année 2011.

Septième résolution (Ratification de la cooptation en qualité d'administrateur de Claude Benmussa)

Ratification de la cooptation en qualité d'administrateur de Claude Benmussa, intervenue par le conseil d'administration du 31 juillet 2007, en remplacement de Gervais Pellissier, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et se tenant dans le cours de l'année 2010.

Huitième résolution (Programme de rachat d'actions par la société)

Renouvellement du programme de rachat d'actions pour une durée de 18 mois, dans le but de poursuivre le contrat de liquidité et de permettre le cas échéant la remise d'actions dans le cadre de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions ou encore d'attribution d'actions gratuites au profit de salariés et/ou mandataires sociaux du groupe. Cette résolution ne peut pas être utilisée pendant la période d'une éventuelle offre publique d'achat visant la société.

II. - DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Neuvième résolution (Délégation de compétence à l'effet de décider l'émission d'actions, titres et valeurs mobilières diverses avec maintien du droit préférentiel de souscription)

L'assemblée générale délègue, pour une durée de 26 mois, au conseil d'administration la compétence émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, des actions et des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société ou d'une société dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, dont la souscription pourra, être opérée soit en espèces, soit par compensation avec des créances liquides et exigibles, étant précisé que la présente délégation pourra notamment permettre une ou plusieurs émissions en application de l'article L.228-93 du Code de commerce;

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme en vertu de la présente délégation donnée au conseil d'administration, ne pourra excéder 5 000 000 d'euros ;

Le montant des obligations et titres de créances donnant accès au capital et susceptibles d'être émis en vertu de la présente délégation, sera au maximum de 60 000 000 d'euros ou de la contre valeur de ce montant en cas d'émission en autres

monnaies ou unités de compte.

Dixième résolution (Délégation de compétence à l'effet de décider l'émission d'actions, titres et valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et avec maintien du délai de priorité pour les actionnaires)

L'assemblée générale délègue, pour une durée de 26 mois, au conseil d'administration la compétence de, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, mais maintien d'un délai de priorité, pour émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société ou d'une société dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, dont la souscription pourra, être opérée soit en espèces, soit par compensation avec des créances liquides et exigibles, étant précisé que la présente délégation pourra notamment permettre une ou plusieurs émissions en application de l'article L.228-93 du Code de commerce;

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme en vertu de la présente délégation donnée au conseil d'administration, ne pourra excéder 3 200 000 d'euros ;

Le montant des obligations et titres de créances donnant accès au capital et susceptibles d'être émis en vertu de la présente délégation, sera au maximum de 60 000 000 d'euros ou de la contre valeur de ce montant en cas d'émission en autres monnaies ou unités de compte.

Onzième résolution (Renouvellement de la délégation de compétence à l'effet de procéder à l'émission d'actions, de titres ou valeurs mobilières diverses dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société)

Renouvellement pour 18 mois, d'une délégation de compétence au conseil d'administration, à l'effet, dans la limite de 10% du capital nominal, d'augmenter ledit capital pour rémunérer des apports en nature à la société.

Douzième résolution (Limitation du montant global des délégations données en vertu des neuvième, dixième et onzième résolutions)

Plafonnement, du montant global des augmentations de capital nominal susceptibles d'être émises en vertu des résolutions 9, 10 et 11, à 5 000 000 d'euros, et du montant des obligations et titres de créances susceptibles d'être émis au titre des résolutions 9 et 10, à 60 000 000 d'euros.

Treizième résolution (Délégation de compétence à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de la société réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise)

Résolution proposée conformément aux dispositions légales parallèlement à toute autre délégation d'augmentation du capital social. La délégation porte sur 2% du capital social et est d'une durée de 18 mois. Elle ne prévoit aucune décote possible sur le prix des actions.

Quatorzième résolution (Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du groupe tels que définis par la loi)

Autorisation, d'une durée de 38 mois, portant sur l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions, dans la limite de 3% du capital social moyennant un prix d'exercice fixé dans les conditions légales et sans décote.

Quinzième résolution Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à des attributions gratuites d'actions de la société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du groupe

Autorisation, d'une durée de 38 mois, portant sur l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés et/ou mandataires sociaux dans la limite de 1% du capital social.

Seizième résolution (Autorisation à donner pour émettre au profit de Société Générale, des bons d'émission d'actions (BEA) qui obligeront leur titulaire à souscrire des actions ordinaires nouvelles de la société Bull (PACEO))

Autorisation d'une durée de 18 mois pour émettre des bons au profit de la Société Générale, donnant droit à la souscription d'actions destinées à être replacées dans le public. Cette autorisation est fixée à 15 % maximum du capital social limité à 10% par période de 12 mois et peut-être mise en œuvre partiellement à tout moment au cours la période d'autorisation. Une décote de 5% est appliquée sur les prix d'émission des actions.

Dix-septième résolution (Pouvoirs en vue des formalités).

Commentaires de gestion

Préambule : en application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Bull présentés ci-après pour les exercices 2006 et 2007 sont préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

1 - RESULTATS DU GROUPE EN 2007

1.1 Changement de périmètre

Après la cession de la filiale portugaise à GFI Informatique à la fin du premier trimestre 2007, le deuxième semestre 2007 a été marqué par l'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe de la société Serviware en France, spécialisée dans le segment du High Performance Computing (HPC), et du groupe Siconet en Espagne (acquis au 1^{er} avril 2007), spécialisé dans le conseil, l'intégration de systèmes, le développement logiciel et l'assistance technique.

Le Groupe a ainsi poursuivi son recentrage et sa transformation conformément à ses objectifs stratégiques.

Les résultats ci-après comprennent donc ces nouvelles activités.

1.2 Résultats au 31 décembre 2007

Le chiffre d'affaires du Groupe en 2007 atteint 1 117,0 millions d'euros, soit une baisse de 2,6% par rapport au chiffre d'affaires publié en 2006.

Lorsque pour établir une base de comparaison, sont soustraites du chiffre d'affaires 2006 les opérations italiennes qui avaient été consolidées jusqu'à fin novembre 2006 et l'activité du Portugal pour les trois trimestres d'avril à décembre 2006, le chiffre d'affaires du Groupe en 2007 croît de 2,6% par rapport à ce chiffre d'affaires 2006 ainsi retraité¹.

Les sociétés Serviware et Siconet contribuent quant à elles pour un chiffre d'affaires de 29,6 millions d'euros au chiffre d'affaires de 2007.

L'EBIT (*) du Groupe s'élève à 25,0 millions d'euros, en amélioration par rapport à l'EBIT publié pour 2006 et supérieur à l'objectif fixé pour 2007, soit 22 à 24 millions d'euros. Le résultat net s'établit en profit à 4,6 millions d'euros hors part des minoritaires.

Les résultats prévisionnels à moyen terme du groupe n'ayant pas évolué de manière significative par rapport à ceux établis lors de la révision du plan stratégique effectuée à l'automne 2006, la provision pour Clause de Retour à Meilleure Fortune dont bénéficie l'Etat français, condition de l'aide à la restructuration reçue par Bull en janvier 2005, a été maintenue au niveau de fin 2006 ; il en est de même pour les impôts différés actifs.

¹ Périmètre retraité : l'exercice 2006 est retraité de l'effet des cessions des activités italiennes (intervenues au quatrième trimestre 2006) et portugaise (intervenue au deuxième trimestre 2007). La contribution au chiffre d'affaires des sociétés acquises en 2007 est de 29,6 millions d'euros.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2007	2006p	Variation
Chiffre d'affaires	1 117,0	1 146,5	- 2,6%
Marge brute	275,3	284,0	
% chiffre d'affaires	24,7%	24,8%	- 0,1pt
Recherche et développement	(44,9)	(45,9)	
% chiffre d'affaires	4,0%	4,0%	
Frais commerciaux et administratifs	(205,3)	(217,7)	
% chiffre d'affaires	18,4%	19,0%	-0,6pt
Résultat de change	(0,1)	(0,6)	
EBIT (*)	25,0	19,7	+ 5,3
% chiffre d'affaires	2,2%	1,7%	+0,5pt
Produits de cession et autres produits et charges opérationnels	3,7	(4,1)	
Coûts de départs transactionnels	(18,7)	(32,9)	
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(0,1)	0,8	
Résultat opérationnel (**)	9,9	(16,5)	
Frais financiers	(2,4)	(1,7)	
Impôts	(2,9)	(2,8)	
Impôts différés	-	(23,7)	
CRMF (***)	-	27,3	
Part des minoritaires	-	0,3	
Résultat net part du Groupe	4,6	17,1	

p : publié

(*) L'EBIT (Earnings before interest and taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers tel que présenté au compte de résultat.

(**) Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées.

(***) CRMF : clause de retour à meilleure fortune

Le détail du compte de résultat est présenté ci-après :

Prises de commande

Les prises de commande sont en croissance de 7,4%. Les prises de commande de l'activité Services progressent de 16,9%. Celles liées à l'activité Produits sont en léger recul de 4.4%.

Le volume de prises de commandes correspond à la valeur totale ferme des contrats enregistrés pendant la période et avec un horizon de livraison ou d'exécution déterminé. Cette valeur totale ferme de contrats correspond à l'engagement contractuel des clients, sur lequel le management peut être amené à apporter un jugement dans la mesure où aucun standard ne s'applique. L'activité maintenance récurrente n'est pas incluse dans les prises de commandes dans la mesure où les contrats qui couvrent cette activité sont gérés comme un portefeuille dont le renouvellement est souvent effectué de manière tacite.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 117,0 millions d'euros, soit une hausse de 2,6% par rapport au chiffre d'affaires 2006 retraité¹. Il se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2007	2006p	2006r
Produits	493,3	539,6	519,4
Maintenance	237,6	247,2	232,9
Services	386,1	359,7	336,7
Chiffre d'affaires total	1 117,0	1 146,5	1 089,0

p : publié ; r : retraité¹

Le chiffre d'affaires de l'activité Produits s'est élevé à 493,3 millions d'euros, soit une baisse de 5,0 % par rapport au chiffre d'affaires 2006 retraité¹. L'activité Produits en 2007 a surtout été marquée par une progression de l'activité High Performance Computing, en particulier avec l'acquisition de la société Serviware consolidée dans ce segment, une bonne défense des positions serveurs GCOS et une baisse de la gamme ouverte UNIX® / Escala, plus accentuée au premier semestre qu'au deuxième semestre.

L'activité Maintenance réalise un chiffre d'affaires de 237,6 millions d'euros sur l'ensemble de l'année 2007, en hausse de 2,0% par rapport au chiffre d'affaires maintenance 2006 retraité¹. Cette croissance est la première affichée depuis la

recapitalisation du Groupe : elle confirme la pertinence des actions entreprises dès 2006 avec en particulier un nouveau schéma mondial d'organisation et des offres différentiantes dont les Product Related Services qui se consolident dans cette activité.

L'activité Services poursuit une progression soutenue avec un chiffre d'affaires de 386,1 millions d'euros, soit une croissance de 14,7% par rapport au chiffre d'affaires services 2006 retraité¹. L'activité services se développe dans l'ensemble des géographies du Groupe et progresse de manière particulièrement forte en France et en Europe de l'Ouest, avec l'acquisition du groupe Siconet en Espagne.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2007 évolue légèrement. Par rapport à 2006, la part de l'Europe hors France diminue de 4 points en particulier à cause de la sortie de l'Italie du périmètre du Groupe. La part du reste du monde s'accroît de trois points grâce à une forte progression de l'activité dans la zone Middle East North Africa.

Répartition géographique du CA (%)	2007	2006p
France	48%	47%
Europe hors France	34%	38%
Amérique du Nord	4%	5%
Amérique du Sud	5%	4%
Reste du monde	9%	6%
Total	100%	100%

p : publié

Marge brute

La marge brute s'établit à 275,3 millions d'euros pour 2007 et représente 24,7% du chiffre d'affaires, à comparer respectivement à 284,0 millions d'euros et 24,8% publiés pour 2006.

(en millions d'euros)	2007	2006p
Produits	159,4	175,8
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>32,3%</i>	<i>32,6%</i>
Maintenance	67,5	69,9
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>28,4%</i>	<i>28,3%</i>
Services	48,4	38,2
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>12,5%</i>	<i>10,6%</i>
Total	275,3	284,0
% du chiffre d'affaires	24,7%	24,8%

p : publié

L'année 2007 se caractérise par :

- une diminution de la marge brute produits en valeur absolue liée à la décroissance du chiffre d'affaires et une diminution du taux de marge de cette activité de 0,3 point.
- une baisse de la marge brute maintenance en valeur absolue liée à la baisse du chiffre d'affaires et une légère progression du taux de marge maintenance de 0,1 point.
- un taux de marge services en nette progression par rapport à 2006 conséquence, d'une part des acquisitions à plus forte valeur ajoutée, dont celle de Siconet en 2007, réalisées par le Groupe dans le cadre de sa réorientation stratégique, et d'autre part d'une profitabilité améliorée de cette activité principalement en France, dont le taux moyen d'utilisation des ressources propres pour 2007 a atteint 79%, soit une hausse de deux points par rapport à 2006.

Recherche et développement et frais commerciaux et administratifs

(en millions d'euros)	2007	2006p
Frais de Recherche et développement nets	(44,9)	(45,9)
<i>% du chiffre d'affaires produits et maintenance</i>	<i>6,1%</i>	<i>5,8%</i>
Frais Commerciaux et Administratifs	(205,3)	(217,7)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>18,4%</i>	<i>19,0%</i>

p : publié

Les dépenses de R&D s'élèvent à 44,9 millions d'euros.

Les coûts de Recherche et Développement s'établissent à 6,1% du chiffre d'affaires produits et maintenance. Ils représentent principalement l'effort consacré au développement de l'offre du groupe dans les serveurs HPC (High Performance Computing), l'Open source, le stockage et la sécurité. Est incluse également dans ces coûts une provision

pour dépréciation des outils de recherche utilisés en majeure partie dans le cadre des programmes Itanium/Novascale, entraînant ainsi la percée limitée sur le marché des produits basés sur des processeurs Itanium.

Les frais commerciaux et administratifs évoluent favorablement en 2007 que ce soit en valeur absolue ou en pourcentage du chiffre d'affaires avec une amélioration de 0,6 points par rapport à 2006 grâce aux actions de réduction de coûts engagées.

EBIT (Earnings before interest and taxes)

L'EBIT du Groupe s'élève à 25,0 millions d'euros, supérieur à l'objectif fixé pour 2007 de 22 à 24 millions d'euros. Il est en progression par rapport à 2006 que ce soit en valeur absolue ou en pourcentage du chiffre d'affaires (2,2% en 2007 contre 1,7% en 2006).

Résultat net

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006p
EBIT	25,0	19,7
% chiffre d'affaires	2,2%	1,7%
Produits de cessions et autres produits et charges opérationnels non récurrents	(15,0)	(37,0)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(0,1)	0,8
Frais financiers	(2,4)	(1,7)
Impôts	(2,9)	(2,8)
Impôts différés	(23,7)	-
CRMF	27,3	-
Part des minoritaires	0,3	-
Résultat net part du Groupe	4,6	(17,1)

p : publié

Les produits de cession et autres produits et charges opérationnels non récurrents sont constitués principalement (i) de la plus-value de cession de la société Bull Portugal et de la plus value de cession des titres de la société Arkoon, participation que le Groupe avait acquise en contre partie de l'apport du produit Netwall d'Evidian à cette société en 2005, pour le premier semestre, (ii) de la moins value de cession de la société Maine CI, dont la vente a été réalisée en janvier 2008, et d'une provision pour dépréciation de l'écart d'acquisition constaté en 2006 lors de l'achat de la société HRBC sur le second semestre, (iii) des coûts de départs transactionnels en France et à l'étranger pour 18,7 millions d'euros.

Les frais financiers nets et la charge d'impôts s'élèvent respectivement à 2,4 millions d'euros et à 2,9 millions d'euros.

Le résultat net du Groupe s'établit ainsi en profit à 4,6 millions d'euros, alors que le Groupe avait enregistré une perte nette en 2006.

Le détail des différents postes figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Situation de trésorerie

Trésorerie brute

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	288,0	228,5
Autres placements de trésorerie	14,3	50,3
Compte de garantie	29,9	36,2
Total trésorerie brute	332,2	315,0

Le total trésorerie brute ci-dessus inclut, en plus des montants comptabilisés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie », les éléments suivants :

(i) les investissements financiers réalisés en OPCVM monétaires non classés en équivalents de trésorerie.

Ces investissements représentaient 14,3 millions d'euros à fin 2007.

(ii) la trésorerie non immédiatement disponible correspondant à des comptes en garantie pour un montant de 29,9 millions d'euros à fin 2007 et 36,2 millions d'euros à fin 2006.

Ces comptes de garantie correspondent, d'une part aux dépôts demandés par les banques qui accordent leur garantie aux

sociétés du Groupe, d'autre part au compte de garantie lié aux programmes de financement de créances.

Tableau de variation de la trésorerie brute

(En millions d'euros)	2007	2006
EBIT	25,0	19,7
Amortissements	21,8	19,5
Investissements (opérationnels)	(16,9)	(21,0)
Variation du besoin en fonds de roulement	(23,7)	14,8
Frais financiers payés	(1,3)	(1,7)
Impôts	(2,9)	(2,8)
(A) Flux provenant des opérations courantes	2,0	28,5
(B) Flux non récurrents	(34,6)	(37,8)
s/total (A) + (B)	(32,6)	(9,3)
Augmentation de capital (minoritaires)	-	2,7
Augmentation de la dette	49,8	6,6
Augmentation / (diminution) de la trésorerie	17,2	0

Les différences principales avec le tableau de la page 2 correspondent :

a/ aux frais de restructuration (14,4 millions d'euros) et autres dépenses non récurrentes hors acquisitions (9 millions d'euros), traités comme des éléments non récurrents dans le tableau ci-dessus, alors qu'ils figurent dans les flux de trésorerie générés/requis par l'activité du tableau de la page 2 ;

b/ aux investissements opérationnels (16,9 millions d'euros) inclus ici dans les opérations courantes alors qu'isolés dans le tableau de la page 2 ;

c/ à la variation des comptes de garantie (6,3 millions d'euros – voir tableau de la trésorerie brute ci-dessus) sans impact au niveau de la variation de la trésorerie brute présentée ci-dessus mais considérée comme flux de trésorerie de l'activité dans le tableau de la page 2 ;

d/ aux frais financiers opérationnels (1,3 millions d'euros) considérés dans les flux de trésorerie générés/requis par les financements dans le tableau de la page 2 ;

e/ à une conversion en euros des flux en devise étrangère faite en utilisant un taux moyen sur l'année dans le tableau de la page 2 ainsi que d'autres ajustements, représentant 2,5 millions d'euros sur l'ensemble des flux de trésorerie générés/requis par l'activité dans le tableau de la page 2. Ce montant correspond, pour ce qui concerne les effets de change, à la partie des 6 millions d'euros "d'Effets des variations de taux de change" dans le tableau de la page 2 portant sur les trois catégories de flux analysées (selon l'activité, les investissements et les financements).

En 2007, la trésorerie brute du Groupe a augmenté de 17,2 millions d'euros. Les opérations courantes ont généré 2,0 millions d'euros malgré une évolution défavorable du BFR. Celle-ci provient notamment de la croissance des activités de services du Groupe, plus consommatrices de besoin en fonds de roulement, particulièrement quand elles sont facturées en régie ou sur certains gros projets d'intégration de systèmes en France ou aux Etats-Unis pour lesquels la date d'encaissement se situe à la fin du projet.

Les flux de trésorerie non récurrents sont constitués d'une part, de 7,3 millions d'euros de ressources liés à des cessions d'actifs, principalement la cession de la filiale Bull Portugal et celle de la participation dans la société Arkoon, et d'autre part, pour 41,8 millions d'euros, d'emplois de fonds exceptionnels, principalement (i) l'acquisition ou les compléments de prix des sociétés Siconet, Serviware, HRBC, AMG.net, Agarik pour 18,4 millions d'euros (ii) 4,7 millions d'euros suite à des décisions de justice en France et aux Pays Bas dans le cadre de litiges commerciaux ou sociaux, (iii) 1,7 millions d'euros pour mettre fin à un bail en Angleterre et (iv) 14,4 millions de dépenses liées aux départs transactionnels.

Trésorerie nette

(en millions d'euros)	2007	2006
Trésorerie brute	332,2	315,0
Financement cession de créances	(112,3)	(66,9)
Financement de créances locatives	(10,6)	(12,6)
Dettes bancaires	(9,6)	(3,2)
Emprunts obligataires	(7,2)	(7,2)
Total Endettement	(139,7)	(89,9)
Trésorerie nette	192,5	225,1

A fin 2007, le Groupe Bull présente une trésorerie nette de 192,5 millions d'euros à comparer à 225,1 millions d'euros à fin 2006. Une partie de cette trésorerie a pour origine les cotisations de retraite accumulées dans la filiale allemande du Groupe et non externalisées conformément à la législation en vigueur.

L'endettement financier du Groupe est essentiellement composé d'opérations de cession de créances commerciales dans le cadre de contrats d'affacturage et de financements externes auxquels sont adossés des contrats de location de matériels. Il s'agit donc de financements assis sur des actifs du Groupe. Le détail de ces engagements (répartition, conditions, maturité) figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Périmètre du Groupe

En 2006 le Groupe avait procédé aux acquisitions d'AMG.net (services d'intégration, Telcos, Pologne), d'HRBC (ERP ressources humaines, France), du département Software de Selisa, filiale de Sofipost, spécialisé dans le videocodage, d'Agarik (société française d'hébergement et d'infogérance d'infrastructures critiques dans le domaine de l'internet) et les activités de développement logiciel pour applications postales de la société First Logic Inc, filiale de Business Objects, qui ont été logées dans une filiale dénommée Address Vision Inc.

Le Groupe a cédé en décembre 2006 l'ensemble de ses actifs italiens à Eunics S.p.A., filiale du groupe italien Eutelia. Le Groupe a également cédé à fin mars 2007 ses activités au Portugal à GFI Informatique et au cours du second semestre l'activité de videocodage Selisa à La Poste.

En 2007 le Groupe a acquis intégralement le groupe Siconet en Espagne, spécialisé dans le conseil, l'intégration de systèmes, le développement logiciel et l'assistance technique, et la société Serviware en France, spécialisée dans le segment du High Performance Computing (HPC).

Evènements postérieurs à la clôture

Le 11 janvier 2008, Bull a réalisé la cession de Maine CI, société française située à Angers pour un prix de 0,3 million d'euros se traduisant par une perte de 1,5 million d'euros pour le Groupe. En 2007, Maine CI a réalisé un chiffre d'affaires de 7,2 millions d'euros et un résultat opérationnel négatif de 0,8 millions d'euros.

Le conseil d'administration du 14 février 2008 a décidé d'attribuer 1 394 000 nouvelles options de souscription d'actions dans le cadre du plan 2006 au prix de 2,89 euro par action nouvelle, dont 150 000 ont été attribuées à Didier Lamouche, président directeur général. Les informations sur les plans d'options de souscription d'actions se trouvent au chapitre 3.

Perspectives

Grâce à la bonne performance commerciale du quatrième trimestre 2007, le carnet de commandes progresse à fin 2007. Cependant, compte tenu des incertitudes sur l'environnement macro-économique, le Groupe vise un objectif d'EBIT compris entre 23 millions et 27 millions d'euros pour l'exercice 2008. L'objectif du second semestre serait supérieur à celui du premier. Les facteurs clés permettant d'atteindre ces objectifs seront l'amélioration de la marge des Services et la croissance des ventes de produits intégrés tels que le calcul scientifique de haute puissance ou le stockage.

2 – RESULTATS DE LA SOCIETE BULL POUR L'EXERCICE 2007 ET DIVIDENDES

Bull, société mère du Groupe, a réalisé une perte nette de 6,2 millions d'euros pour l'exercice 2007 par rapport à un profit de 6,2 millions d'euros l'année précédente,

En 2007, ce résultat provient :

- pour (10,8) millions d'euros, de l'impact des résultats des filiales de Bull sur le résultat de la société mère ;
- pour 6,8 millions d'euros, de résultat net des produits financiers ;
- pour (2,2) millions d'euros, d'autres produits et charges.

Les capitaux propres de la société Bull, après la perte de l'année 2007, s'élèvent à 66 millions d'euros, niveau que le Groupe juge insuffisant pour distribuer un dividende à ses actionnaires. Bull n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices, et n'escompte pas en distribuer dans un futur proche.

Les résultats des principales filiales de Bull pour 2007 sont résumés ci-après :

(en millions d'euros)	Capital	Réserves	Chiffre d'affaires	Résultat net 2007	Quote-part du capital détenue %	Valeurs d'inventaire des titres détenus
Bull S.A.S consolidé	36	54	682	(19)	100	71
Bull International S.A.S consolidé	10	50	474	18	100	76
Bull Data Systems, Inc. consolidé	-	39	73	11	100	50

3- ACTIONNARIAT ET OPERATIONS SUR TITRE BULL

Actionnariat

L'évolution de l'actionnariat de Bull et des droits de vote sur les trois derniers exercices est détaillée au paragraphe «Répartition du capital social» situé après les notes annexes aux comptes annuels.

Opérations effectuées par Bull sur ses propres actions

Le 12 juin 2007, l'assemblée générale mixte des actionnaires a consenti au conseil d'administration le renouvellement, pour une durée de 18 mois, de l'autorisation consenti par l'assemblée générale du 17 mai 2006, pour opérer sur les propres titres de la Société. Le descriptif du programme de rachat, désignant comme seul objectif la mise en place d'un contrat de liquidité afin d'améliorer le marché du titre Bull, a été publié conformément à la réglementation aux Echos des Yvelines le 15 septembre 2006 lors de l'annonce de la mise en œuvre du contrat de liquidité.

Le seul usage fait du programme de rachat d'actions a été dans le cadre du contrat de liquidité opéré par Oddo Corporate Finance.

Capital autorisé mais non émis

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 mai 2006 a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social dans la limite de trois cent millions d'euros, par l'émission de tout type de valeurs mobilières donnant accès au capital social, avec et sans droit préférentiel de souscription. La durée de validité de cette autorisation est de 26 mois. Il n'a pas été fait usage de cette autorisation au 14 février 2008.

L'assemblée générale du 12 juin 2007 a rejeté de nouvelles autorisations pour une durée de 18 mois. En conséquence, les résolutions adoptées en 2006 continuent à s'appliquer jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Attribution de stock options

Le Groupe Bull a instauré des plans d'options de souscription d'actions de la société Bull au cours des années 1998, 2000, 2001, 2004, 2005 et 2006 ; les modalités de ces plans sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés (note 27) et annuels (note 19).

Plans 1998, 2000 et 2001 : aucune option n'a été levée au cours de l'exercice 2007, le nombre total d'options restant à exercer au 31 décembre 2007 s'élève à 103 713.

Plan 2004 : 250 options ont été levées au cours de l'exercice 2007, le nombre d'options restant à exercer au 31 décembre 2007 s'élève à 1 268 330.

Plan 2005 : ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de l'acquisition des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stocks options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 12 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2007, il reste 10 bénéficiaires ayant acquis la moitié de leurs droits, soit au total 137 500 droits à souscription d'actions. Pour un bénéficiaire salarié américain, 5 000 options sont exerçables. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ces attributions s'élève à 202 500.

Le conseil d'administration du 21 juillet 2005 a attribué à 6 personnes un total de 1 400 000 options (nominal de 0,01 euro) soit 140 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Au 31 décembre 2007, les bénéficiaires avaient acquis la moitié de leurs droits, soit au total 70 000 droits à souscription d'actions. Aucun droit n'est encore exerçable. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ces attributions s'élève à 140 000.

Par le **conseil d'administration du 9 novembre 2005**, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de

souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 1 019 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 1 019 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 6,2 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2007, les droits acquis aux bénéficiaires restants s'élèvent à 664 625 droits à souscription d'actions. 17 500 de ces droits, correspondant aux droits des bénéficiaires américains, sont exerçables. Aucune option n'a été levée. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ce plan s'élève à 1 324 250.

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées dans le cadre du plan 2006.

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euro par action nouvelle.
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euro par action nouvelle.
- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euro par action nouvelle
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euro par action nouvelle

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2007, les bénéficiaires restants ont acquis le quart de leurs droits soit au total 41 250 droits à souscription d'actions. Aucune option n'a été levée. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ce plan s'élève à 165 000.

En 2007, il n'a été attribué aucune option de souscription d'actions.

Le **conseil d'administration du 14 février 2008** a décidé d'attribuer 1 394 000 nouvelles options de souscription d'actions dans le cadre du plan 2006 au prix de 2,89 euro par action nouvelle.

Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, il est rappelé que les salariés du Groupe Bull, directement ou par l'intermédiaire des fonds communs de placements de l'entreprise, détenaient 1,03% du capital social de la société Bull à la clôture de l'exercice 2007.

Le solde des actions détenues par les salariés est dorénavant porté par les fonds communs de placement Bull, tous les fonds à effet de levier ayant expiré. En 2006, les fonds commun de placement existants étant arrivés à expiration, les avoirs ont été remboursés aux salariés qui en ont fait la demande puis les fonds ont été fusionnés. Au 31 décembre 2007, il demeure le Fonds Bull Actionnariat avec 880 000 titres et France Bull avec 113 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation ont, compte tenu de leur taille devenue trop petite en rapport avec les frais de gestion, été reconvertis dans des fonds multi entreprises.

4 - MANDATAIRES SOCIAUX

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux de la société Bull durant l'exercice 2007 est incluse dans le chapitre A.1 du rapport établi par le président du conseil.

REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des rubriques 15 à 17.2 de l'annexe 1 du Règlement européen, de l'article L. 225-102-1 du code de commerce et de la recommandation AMF du 26 janvier 2006 les informations suivantes sont communiquées, concernant les mandataires sociaux.

Les dirigeants visés par la présente information sont les mandataires sociaux de Bull, c'est à dire les personnes ayant un mandat d'administrateur au sein du conseil d'administration de Bull.

Les éléments déclarés concernent pour ces personnes, les sommes perçues au titre de l'exercice 2007 pour l'ensemble de leur rémunération au sein du Groupe, ainsi que les engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

En application de la recommandation AMF du 26 janvier 2006, les salaires versés aux administrateurs liés à la société par un contrat de travail et représentant les salariés ne sont pas individualisés.

Nom	Rémunérations Fixes	Rémunérations variables ou honoraires	Eléments exceptionnels	Jetons de Présence 2007 *	Total versé en 2007	Total versé en 2006
Didier Lamouche Président directeur général						
- Salaire brut (1)	517 595				517 595	501 935
- Variable 2006 (2)		400 000			400 000	500 000
- Avantage en nature (voiture)	4 837				4 837	4 788
Total	522 432	400 000		-	922 432	1 006 723
Gervais Pellissier Administrateur			-	-	-	1 052 468
Claude Benmussa Administrateur	-	-	-	11 500	-	-
Henri Conze Administrateur	-	80 000	-	8 000	80 000	120 000
Michel Davancens Administrateur	-	-	-	12 000	-	-
André Félix Administrateur	-	-	-	8 000	-	-
J François Heitz Administrateur	-	-	-	50 000	50 000*	-
Theodore Schaffner Administrateur	-	-	-	13 000	-	-
Jacques Weber Administrateur	-	-	-	21 500	20 000*	15 000
Administrateurs salariés Mrs Hervé Hollier et Claudi Ménard						
- Salaire brut	99 255	-	-	-	99 255	90 464

Les mandataires sociaux non cités ne perçoivent aucune rémunération.

* Les jetons de présence concernant l'exercice 2007 ont été versés en janvier 2008 ; les jetons de présence versés en 2007 concernent l'exercice 2006.

La rémunération du président est déterminée dans le cadre du comité Hommes et Organisation et soumise à l'approbation formelle du conseil d'administration. Elle est déterminée de la manière suivante :

(1) La part fixe est déterminée en fonction des pratiques de marché des sociétés internationales cotées.

(2) L'assiette de la part variable est équivalente à la rémunération fixe. En début de période, le comité Hommes et Organisation fixe les critères de détermination de la partie variable. En fin de période, le comité apprécie la performance du président et évalue le degré d'atteinte des objectifs. La part variable 2006, versée en 2007, est basée sur les critères suivants : volume de commandes, chiffre d'affaires, EBIT, cash et contribution au redressement de l'entité Bull Italia. La part variable 2007, qui sera versée en 2008 est basée sur les critères suivants : volume de commandes, chiffre d'affaires, EBIT,

et cash. Le conseil d'administration du 14 février 2008 a fixé à 95% le montant à verser à ce titre. Par ailleurs, il a décidé une augmentation de son salaire fixe de 5 % pour 2008 et il lui a été alloué 150 000 stock-options. Le conseil d'administration a décidé que ces options pourraient être conservées en cas de départ sur nouvelle décision du conseil d'administration. Le conseil a également fixé à 30%, basé sur la plus value d'acquisition nette résultant de l'exercice des options, la proportion de titres résultant à conserver pendant la durée de son mandat au regard de la loi du 30 décembre 2006.

Lors du conseil d'administration du 2 décembre 2004, a été préalablement autorisé le versement à Monsieur Gervais Pellissier, alors directeur général délégué et administrateur délégué aux fonctions de président, d'une indemnité équivalente à 2 ans de salaire plus préavis, au cas où ce dernier décidait de partir à l'issue de la clause de conscience résultant d'un changement à la direction générale du groupe Bull.

Un accord transactionnel a été signé le 28 juillet 2005 mettant fin au contrat de travail avec Bull S.A. le 10 janvier 2006, le préavis de 6 mois étant payé mais non effectué. Cet accord a fixé le montant total des indemnités transactionnelle et conventionnelle de licenciement à 1 582 435 euros (1 400 000 euros nets des charges sociales imputables au salarié). Un acompte de 750 000 euros a été versé le 18 août 2005.

Engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci

Engagement au profit de Monsieur Didier Lamouche, Président Directeur Général

En application de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007, dite loi TEPA, la rémunération, les indemnités et avantages dont bénéficie le Président Directeur Général à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci, doivent être subordonnés au respect de conditions liées aux performances du président appréciées au regard de Bull (article 225-22-1 du Code de commerce).

Le conseil d'administration du 14 février 2008 a décidé qu'en cas de révocation, ou de départ suite à la cession, fusion ou prise de contrôle du groupe Bull, les règles suivantes s'appliqueront, en remplacement des dispositions précédemment applicables:

- Critères : atteinte des objectifs annuels mesurés par le conseil d'administration sur une période des 3 derniers exercices certifiés, arrêtés en décembre, avec comme référence le dernier salaire :
 - En-dessous de 75% d'atteinte des objectifs : pas de paiement d'indemnité,
 - Entre 75% et 100% d'atteinte des objectifs : indemnité de 2 années de salaires (fixe plus variable à 100%),
 - Entre 100% et 110% d'atteinte des objectifs : indemnité jusqu'à 2,5 années de salaires (fixe plus variable à 100%) avec progression linéaire. Au-delà, l'indemnité est plafonnée à 2,5 années de salaire (fixe plus variable à 100%).

- L'ensemble des critères de performance est défini pour chaque période des 3 derniers exercices. En cas de changement de critères ou du niveau des critères, il conviendra de présenter une nouvelle convention réglementée devant être soumise au conseil et à l'assemblée. Les critères retenus lors de l'arrêté du budget 2008 se répartissent comme suit :
 - 80% pour les commandes, le chiffre d'affaires, l'EBIT et le cash,
 - 20% pour les initiatives stratégiques.

Les stock-options attribuées au Président Directeur Général peuvent être conservées sur décision du conseil d'administration.

Les règles ci-dessus fixées seront soumises à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Engagement au profit de Monsieur Didier Lamouche, Président Directeur Général qui s'est poursuivi jusqu'au conseil d'administration du 14 février 2008

En cas de révocation par le conseil d'administration, la clause d'indemnisation suivante, sur approbation du conseil d'administration, s'appliquera: versement d'une indemnité de deux années de salaire (fixe plus variable à 100%). Il en sera de même en cas de cession, fusion, prise de contrôle du Groupe qui entraînerait le départ de Monsieur Didier Lamouche.

Sur décision du conseil d'administration, Monsieur Didier Lamouche conserverait également le bénéfice des stock-options qui lui auraient été attribuées.

Options de souscription détenues par des mandataires sociaux

A fin décembre 2007, Monsieur Didier Lamouche détenait 200 000 options dont 100 000 au prix d'exercice de 4,80 euros attribuées en décembre 2004, 100 000 au prix d'exercice de 10,15 euros attribuées en février 2006.

150 000 options de souscription d'actions au prix d'exercice de 2,89 euros lui ont été attribuées en février 2008.

5 - CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DU GROUPE

Le Groupe Bull s'efforce de mettre en œuvre une politique de ressources humaines qui supporte ses objectifs opérationnels tout en répondant aux aspirations de ses salariés. En l'état actuel, cette politique n'a aucune conséquence sociale notable.

Bull exerce des activités aux impacts environnementaux limités. Il conduit cependant une politique visant à limiter le plus possible les effets de ses activités industrielles sur l'environnement et s'efforce de réduire les consommations d'énergie et la production de déchets industriels.

Par ailleurs, sans attendre la transposition en France de la directive européenne sur le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, Bull a mis en place les moyens pour que ses matériels obsolètes ou hors d'usage soient retournés au centre de production pour reconditionnement, démontage et tri des divers composants. Ceux-ci sont cédés à des entreprises spécialisées pour destruction avec certificat. Son centre d'Angers a obtenu la certification ISO18001 au titre du système de gestion intégré Qualité – Sécurité – Environnement.

6 - RISQUES ET FACTEURS DE RISQUES

Risque de change et taux d'intérêts

Le Groupe Bull est soumis à des risques de change issus de ses transactions en devises, ainsi que du poids économique de ses filiales. La gestion des positions est assurée de manière centralisée et exclusive par les équipes spécialisées de la direction financière du Groupe sur la base de règles écrites excluant toute opération spéculative. L'analyse de ces risques et la politique de couverture sont détaillées dans la note 20 aux états financiers consolidés.

Risque pays

Le Groupe considère qu'il n'y a pas de risque significatif du fait du faible volume d'activité réalisé dans des pays présentant une instabilité économique ou politique forte.

Les risques qui pourraient affecter notre activité

Pour ses produits serveurs, Bull est dépendant de diverses coopérations technologiques avec des partenaires. L'évolution du métier de Bull dans un marché de composants matériels et logiciels standards et ouverts, l'amène à nouer des partenariats afin de permettre le développement et la mise au point de ses propres produits.

Bull est donc dépendant, comme ses concurrents, d'un environnement comprenant des éditeurs de logiciel, des fournisseurs de matériel et des groupes de travail. Cependant, dans un monde de systèmes ouverts, la banalisation des plates-formes réduit ce risque en offrant très souvent des alternatives.

L'entreprise dépend souvent d'une seule source d'approvisionnement pour certains produits. Cependant, Bull maîtrise ce risque grâce à sa faculté à anticiper ses besoins et à travailler très en amont avec ses fournisseurs. Son système de prévisions s'intègre bien dans le process de ses fournisseurs. De plus, Bull s'appuie sur des fournisseurs fiables et pérennes, et dont la capacité à satisfaire la demande est reconnue. Les achats effectués par Bull auprès de son premier fournisseur représentent environ 13,1% des achats globaux en 2007. En 2006, le premier fournisseur représentait 13,2% des achats globaux de la période. Les 5 et 10 premiers fournisseurs cumulés représentent environ 30,7% et 38,3% respectivement des achats de Bull en 2007, à comparer à 31,4% et 37,2% respectivement des achats en 2006.

Les relations commerciales entre la société et ses clients ne présentent pas de lien de dépendance mettant la société à risque. Les contrats passés répondent aux critères usuels de la profession.

Bull considère que sa dépendance envers ses clients est diversifiée, puisque le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client est d'environ 3,4% du chiffre d'affaires consolidé. En 2006, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client était d'environ 3,7% du chiffre d'affaires consolidé de la période. Le chiffre d'affaires cumulé des 5 premiers clients représente environ 12,5% du chiffre d'affaires consolidé en 2007 et est à comparer à environ 12,9% du chiffre d'affaires consolidé en 2006. Le chiffre d'affaires cumulé des 10 premiers clients représente environ 18,8% du chiffre d'affaires consolidé en 2007 et est à comparer à environ 19,8% du chiffre d'affaires consolidé en 2006.

Risque de liquidité

Depuis le 15 janvier 2005, l'entreprise n'a pas de dette financière à court terme significative, autre que celle liée au programme de cession de créances en vigueur, et dont le montant est de 112,3 millions d'euros à fin décembre 2007.

Au 31 décembre 2007, la trésorerie brute s'élevait à 332,2 millions d'euros. La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. D'autres placements de trésorerie réalisés sous forme d'OPCVM monétaires ne rentrant pas dans la catégorie «monétaire Euro» de l'AMF sont comptabilisés en «actifs financiers disponibles à la vente».

Risque action

Au 31 décembre 2007, l'exposition du Groupe Bull au risque actions concerne essentiellement les 631 866 actions Bull détenues en autocontrôle. Ces actions ont été valorisées au cours de clôture du 31 décembre 2007, soit 2,4 millions d'euros. A titre d'exemple, une variation négative de 10% du cours de l'action Bull par rapport au cours du 31 décembre 2007 aurait donc un impact négatif de 240 milliers d'euros sur les comptes du Groupe. Dans ce contexte, le Groupe n'a pas

jugé nécessaire de mettre en place une politique d'encadrement du risque action.

Risque juridique

Bull veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans son secteur d'activité et dans ses relations tant internes qu'externes. Il n'est soumis à aucune réglementation spécifique pour l'exercice de son activité, ni à des dispositions fiscales particulières qui pourraient avoir une incidence sur sa situation financière.

Les risques juridiques de Bull sont liés à ses activités de concepteur, fabricant et distributeur de matériel informatique, ainsi que de prestataires de services informatiques. Le service juridique veille à ce que les relations contractuelles avec les tiers, qu'ils soient clients ou fournisseurs, soient raisonnablement encadrées. De manière générale, Bull peut être exposé à des litiges en matière de propriété industrielle, de responsabilité civile produits ou prestations de services, ainsi qu'en matière de distribution et/ou de commercialisation de produits.

Dans la gestion courante des affaires, certaines sociétés du Groupe sont parties dans des procédures judiciaires, la plupart commerciales. Il n'existait au 31 décembre 2007 aucun litige devant des tribunaux ou en arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe, qui n'ait pas été pris en compte dans les écritures comptables.

Les différentes réclamations reçues à titre précontentieux ou contentieux ont fait soigneusement l'objet d'une analyse et évaluation de risque par les juristes du Groupe. Les conséquences financières pouvant en découler sont ensuite analysées. Ceci est corroboré par les différents cabinets d'avocats avec lesquels le Groupe travaille.

7 - INFORMATION SUR LES ASSURANCES

1- Programmes d'assurances :

Dans un souci de parfaite maîtrise de sa politique de couverture des risques et de rationalisation des coûts, le Groupe Bull centralise la gestion de ses principaux programmes d'assurances au niveau du siège de l'entreprise et ce, pour l'ensemble de ses filiales à travers le monde.

Concernant ses filiales à l'étranger, Bull a poursuivi en 2007 un audit complet de l'ensemble des polices souscrites localement, notamment pour ce qui concerne les garanties ne faisant pas l'objet d'un programme centralisé au niveau du siège.

L'ensemble de ces démarches a favorisé, au cours de l'exercice 2007, une optimisation des garanties souscrites et des coûts induits.

Ainsi, le Groupe ayant choisi de transférer la couverture de ses risques au marché de l'assurance et non de les auto assurer, a souscrit auprès de compagnies notoirement solvables les polices d'assurance Groupe suivantes :

Responsabilité civile : (RC exploitation, RC produits & RC professionnelle)

Le programme d'assurance Responsabilité Civile du Groupe qui a un plafond de l'ordre de 75 millions d'euros et couvre l'ensemble de ses activités et filiales, a été renouvelé au 1er janvier 2007.

L'évolution des activités du groupe Bull, qui ont beaucoup évolué au cours de ces dernières années, mais également la qualité de la statistique sinistres, ont permis d'obtenir des conditions de renouvellement particulièrement satisfaisantes, tant en terme de coût que de niveau de garantie.

Enfin, ce programme est complété par des polices spécifiques pour les produits destinés à l'industrie aéronautique et/ou spatiale.

Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement :

Accessoire du Programme Responsabilité Générale, une police spécifique couvrant les frais de dépollution en cas de pollution accidentelle ou graduelle a été souscrite.

Responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS)

Programmes Dommages Directs/Perte d'exploitation :

Les actifs du Groupe sont couverts dans le monde entier par un programme Dommages aux biens et Perte d'exploitation dont la limite contractuelle d'indemnisation a été fixée à 150 millions d'euros. Ce programme a été renouvelé pour deux ans à compter du 1^{er} juillet 2007.

Police DATAGUARD

Les polices Global Data et Fraude ont été regroupées au sein d'une police DATAGUARD.

Ce contrat d'assurance est dédié à la couverture des risques immatériels informatiques (atteinte à l'intégrité ou la disponibilité de toutes les informations infogérées).

Le champ de couverture du contrat vise l'ensemble des données qui sont la propriété de l'hébergeur ainsi que celles qui lui sont confiées par ses clients : toutes les informations sont immédiatement assurées.

Cette garantie très spécifique démontre la volonté du Groupe Bull de prendre toutes les précautions nécessaires y compris financières, pour assurer la pérennité du service fourni.

Un volet fraude est présent dans cette police.

Programme Transport :

Le programme Transport, couvre l'ensemble des biens nécessaires à l'activité du Groupe (matériel informatique, électronique destiné au traitement de l'information ainsi que tous équipements, matériels, pièces détachées et autres produits se rapportant ou en connexion avec son activité ou destinés à ses approvisionnements...) sur tous les continents, tant pour les risques ordinaires que les risques de guerre.

Par ailleurs, le Groupe achète toutes les couvertures d'assurances rendues nécessaires, soit par son activité, soit du fait de la réglementation en vigueur (assurance automobile (programme européen en cours de développement), Personnel Expatrié...) et ce quel que soit le pays concerné.

La pertinence de chacune des polices précitées est réexaminée avec la plus grande attention chaque année avec les courtiers et les assureurs afin de prendre en compte les mutations du Groupe, les changements de périmètre de l'entreprise, l'évolution de la nature des risques et les nouvelles possibilités de couverture proposées.

2- Prévention des risques

Parallèlement, le Groupe Bull a mis en place deux programmes de prévention :

Programme de Prévention des risques Dommages et Perte d'exploitation :

En collaboration avec son assureur et son courtier, Bull a mis en place un plan de prévention des risques Dommages Directs et de Perte d'exploitation. Ce programme se déroule de la façon suivante :

- Visite annuelle des principaux sites stratégiques du Groupe tant en France qu'à l'étranger.
- Système d'autoévaluation pour les sites ne faisant pas l'objet d'une visite de risque, permettant au Risk management du Groupe d'appréhender le niveau de protection/prévention de l'ensemble des sites entrant dans le périmètre de couverture du Programme d'assurance Dommages existant.
- Rapports de visites et recommandations de l'assureur.

Prévention des risques liés au transport :

Bull et son courtier poursuivent un programme de formation de l'ensemble des collaborateurs intervenant sur les opérations de transport des matériels informatiques de Bull afin de les sensibiliser aux risques liés à leur activité et destiné à maîtriser encore davantage la sinistralité.

Une étude est en cours pour étendre celui-ci aux filiales étrangères.

3- Acquisition et utilisation d'un site Extranet

Le Groupe Bull a acquis un contrat d'accès à un site Extranet qui offre trois types de fonctionnalités : la collecte d'informations, le reporting et l'analyse des programmes d'assurance, le partage d'informations.

Ceci lui permet en outre de consulter en ligne tous les sinistres ouverts et/ou gérés par le courtier ou par son réseau que ce soit par pays ou sous une forme consolidée afin d'optimiser le suivi de ses dossiers sinistres et de mieux identifier leur coût total.

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société BULL et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly, le 8 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Deloitte & Associés

Membre français de Grant Thornton International

Vincent PAPAZIAN

Albert AIDAN

Rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par le groupe Bull

Chers actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 al. 6 du Code de commerce le président du conseil d'administration rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société pour l'ensemble du Groupe. Ce rapport indique en outre les éventuelles limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du président directeur général

A - CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

1- La composition du conseil d'administration selon les statuts de la société :

a) Le nombre des administrateurs nommés par l'assemblée des actionnaires ne peut être inférieur à trois membres ni supérieur à 18 membres, sauf dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

b) Deux administrateurs représentent les salariés de la société et de ses filiales directes ou indirectes, dont le siège social est situé sur le territoire français,

c) Un administrateur nommé parmi les salariés actionnaires lorsqu'il est établi que les actions détenues par le personnel de la société, ainsi que par le personnel des sociétés qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, représentent plus de 3% du capital social.

Les administrateurs sont nommés pour trois ans et doivent détenir au moins une action.

2. La composition du conseil d'administration

Le conseil comporte actuellement onze administrateurs dont six membres représentent les actionnaires ou ne sont pas indépendants au sens du règlement intérieur du conseil d'administration, trois membres sont indépendants (Jean-François Heitz, Theodore Schaffner et Jacques Weber), et deux membres représentent les salariés (Hervé Hollier, remplacé par Signorini le 18 décembre 2007 et Claudi Ménard).

Il n'y a pas d'administrateurs représentant les salariés actionnaires, dans la mesure où ces derniers ne représentent que 1% du capital social environ.

Conformément à la loi, le secrétaire du comité central d'entreprise assiste aux réunions du conseil d'administration.

La Composition du conseil au 31 décembre 2007

Didier Lamouche

Président directeur général

Né le 7 mai 1959, il est entré en fonction comme administrateur de Bull le 2 décembre 2004 puis en est devenu le président directeur général le 1^{er} février 2005.

Il a été renouvelé, pour la durée de son mandat d'administrateur, comme président directeur général par le conseil d'administration du 14 février 2007, sous la condition suspensive du renouvellement de son mandat d'administrateur par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2007. Il a été reconduit pour trois ans dans ses fonctions d'administrateur par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2007 et a donc de ce fait été reconduit comme administrateur et président directeur général pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Il n'a pas d'autre mandat au sein de Bull.

Il est par ailleurs administrateur de STMicroelectronics, de S.O.I.TEC et d'Infogrames Entertainment.

Claude Benmussa

Administrateur

Né le 2 septembre 1951, il est actuellement en congé de fin de carrière de France Télécom depuis le 31 décembre 2007.

Il a été nommé administrateur de Bull le 31 juillet 2007, en remplacement de Gervais Pellissier, et pour la durée du mandat

de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

La ratification de sa nomination sera soumise à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Il ne peut pas être considéré comme administrateur indépendant dans la mesure où il a exercé des fonctions opérationnelles de France Télécom, par ailleurs actionnaire de Bull, pendant les 5 dernières années. Il continue d'être lié à France Télécom par son congé de fin de carrière.

Ses fonctions en dehors de Bull :

- Senior Adviser chez PricewaterhouseCoopers Advisory ;
- Administrateur depuis juillet 2000 de Mobinil Egypt ;
- Administrateur et président du comité d'audit depuis juillet 2000 de ECMS (Egyptian Company Mobile Services), société égyptienne, leader dans la téléphonie mobile, cotée au Caire ;
- Administrateur d'avril 2002 à septembre 2006 et membre du comité d'audit de juin 2002 à juin 2005 de TPSA : société polonaise de télécommunications, cotée à Varsovie et à Londres ;
- Administrateur et membre du comité d'audit de septembre 1997 à octobre 2002 de Mobistar, société belge de téléphonie mobile cotée à Bruxelles ;
- Administrateur de avril 1997 à avril 2000 de Telmex, société de télécommunications mexicaine ;
- Administrateur d'Orange France depuis février 2001 ;
- Administrateur des Pages Jaunes de mai 2000 à décembre 2003.

André Felix

Administrateur

Né le 11 février 1933, Il est ancien cadre de Bull, retraité.

Il est administrateur de Bull depuis le 24 mai 2004. Son mandat a été renouvelé le 17 mai 2006 pour trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée en 2009 à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Il n'est pas considéré comme administrateur indépendant de Bull car il a été Directeur opérationnel au sein du Groupe Bull.

Michel Davancens

Administrateur

Né le 4 septembre 1947, il a exercé des fonctions de cadre supérieur dans les ressources humaines au sein de France Télécom jusqu'au 31 décembre 2007.

Il est administrateur de Bull depuis le 24 octobre 2002. Son mandat a été renouvelé le 12 juin 2007 pour trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Il n'est pas considéré comme administrateur indépendant de Bull car il a exercé des fonctions opérationnelles au sein du Groupe France Télécom pendant les 5 dernières années.

Il est par ailleurs administrateur de la société Diagram.

Kazuhiko Kobayashi

Administrateur

Né le 30 décembre 1943, il exerce les fonctions de Senior Vice President de NEC Solutions.

Il est administrateur de Bull depuis le 20 juillet 2000. Son mandat a été renouvelé le 12 juin 2007 pour trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Theodore Schaffner

Administrateur

Né le 18 mai 1946, il exerce les fonctions de Senior Vice President & Corporate Business Development de Motorola Inc.:

Il est administrateur de Bull depuis le 26 octobre 2000. Son mandat a été renouvelé le 12 juin 2007 pour trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Il est considéré comme un administrateur indépendant dans la mesure où Motorola a cessé d'être actionnaire de Bull après la recapitalisation du Groupe.

Henri Conze

Administrateur

Né le 17 avril 1939, il exerce depuis 1998 les fonctions de président de la société de consultant HCI.

Il est administrateur de Bull depuis le 24 mai 2004. Son mandat est soumis à renouvellement lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Il n'est pas considéré comme un administrateur indépendant dans la mesure où il a conclu un contrat de consultant avec Bull qui a pris fin en septembre 2007.

Ses autres fonctions sont : président de l'association Global Education for European Engineers and Entrepreneurs depuis 1996, administrateur du Forum du Futur, Conseiller Maître (honoraire) à la Cour des Comptes.

Robert-Paul Signorini

Administrateur

Né le 1^{er} janvier 1945 Il a été élu aux fonctions d'administrateur par le Collège des Ingénieurs Cadres et assimilés le 18 décembre 2007 pour une durée de trois ans, en remplacement de Hervé Hollier.

Il exerce des fonctions de chef de projet au sein de Bull aux Clayes sous Bois.

Claudi Ménard

Administrateur

Né le 10 avril 1951, il a été élu aux fonctions d'administrateur par le collège autres salariés le 16 décembre 2004 et a été renouvelé dans ses fonctions par le même collège lors des élections du 18 décembre 2007 pour une nouvelle durée de trois ans.

Jacques Weber

Administrateur

Né le 24 décembre 1936, il est ancien cadre de Bull, retraité.

Il est administrateur de Bull depuis le 20 mai 2005. Son mandat a été renouvelé le 12 juin 2007 pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Il est considéré comme un administrateur indépendant dans la mesure où il n'a pas eu de lien avec la société depuis cinq ans.

Jean-François Heitz

Administrateur

Né le 10 novembre 1949, il exerce depuis 2003 des fonctions d'administrateur de sociétés et de « business angel ».

Il est administrateur de Bull depuis le 21 février 2006. Son mandat a été renouvelé le 12 juin 2007 pour trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Il est actuellement, administrateur de :

- deux sociétés cotées en bourse (Business Objects et Wavecom) et président de leur comité d'audit,
- deux sociétés privées (Arc International et Total Immersion).

Il est membre de « l'Advisory board » de la « Stanford School of Management Science & Engineering » et du « Stanford Technology Ventures Program » et de comités d'investissements de divers fonds dont Kompass Capital.

Il est investisseur actif dans plusieurs sociétés privées et « mentor » d'étudiants de la Business School de l'université de Washington.

Il a en outre été administrateur de Creo Inc, vendu à Kodak en juin 2005.

Il a été nommé au conseil de Bull avec le statut d'administrateur indépendant et est par ailleurs président du comité d'audit.

Les modifications intervenues au sein du conseil en 2007 ont été les suivantes:

- **Gervais Pellissier** a démissionné de ses fonctions d'administrateur à effet du 31 juillet 2007 et a été remplacé par Claude Benmussa à cette date.
- **Hervé Hollier**, administrateur représentant les salariés a cessé ses fonctions le 18 décembre 2007 et a été remplacé par Robert-Paul Signorini.

3- Les critères d'indépendance des administrateurs

Les critères d'indépendance des administrateurs retenus par la société sont les suivants :

- ne pas être salarié de la société, ou salarié ou administrateur d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des 5 années précédentes.
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de 5 ans) détient un mandat d'administrateur,
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir un lien familial proche avec le mandataire social,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des 5 dernières années,
- ne pas être administrateur de la société depuis plus de 12 ans.

Le règlement intérieur du conseil d'administration en cours d'approbation reprend les critères d'indépendance ci-dessus mais réduit à 4 ans les délais d'appartenance fixés ci-dessus à 5 ans.

Néanmoins selon les critères applicables en 2007, il est rappelé que sont considérés comme administrateurs indépendants, Messieurs Theodore Schaffner, Jean-François Heitz et Jacques Weber.

4 – Organisation et fonctionnement du conseil d'administration

Il est rappelé qu'en application de la loi sur les nouvelles régulations économiques, le conseil d'administration a décidé puis confirmé à chaque fois, le cumul des fonctions de président et directeur général, ce qui a de nouveau été confirmé lors du renouvellement de Didier Lamouche aux fonctions de président directeur général en 2007.

Le projet de règlement intérieur a été présenté au conseil d'administration en 2007 et le conseil d'administration a statué sur un projet de texte en octobre 2007 pour une adoption définitive par les administrateurs au cours du premier semestre 2008.

5 – Les limitations de pouvoirs du président directeur général

Une limitation des pouvoirs d'investissement et de désinvestissement du président directeur général, a été mise en place par le conseil d'administration du 2 décembre 2004 à hauteur de 50 millions d'euros ; montant au-dessus duquel le conseil d'administration doit donner son autorisation. Cette autorisation a été reconduite au même montant jusqu'au conseil d'administration du 14 février 2008 où ce pouvoir a été fixé pour 2008/2009 à 20 millions d'euros.

Par ailleurs les pouvoirs du président directeur général en matière de caution, avals et garanties se poursuivent comme suit et sans changement du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

- Pour les sociétés du Groupe dans lesquelles Bull possède une participation supérieure à 50 %, pour un montant global fixé à 300 millions d'euros. Chaque engagement cautionné, avalisé et/ou garanti ne peut dépasser, sans une autorisation spéciale du conseil d'administration, la somme de 75 millions d'euros.
- Pour les sociétés du Groupe qui ne rentrent pas dans la première catégorie les pouvoirs sont fixés à 75 millions d'euros (au lieu de 300 millions d'euros). De même, chaque engagement est limité à hauteur de 15 millions d'euros.
- En ce qui concerne les cautions, avals et garanties qui pourraient être demandées par les administrations fiscale et douanière, il n'y a pas de limitation.
- Les subdélégations sont limitées à 20 millions d'euros.

Le montant de ces pouvoirs a été divisé par deux par le conseil d'administration du 14 février 2008, pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, afin qu'il soit plus en adéquation avec le montant des cautions réellement accordés au cours d'une année, par référence à l'exercice 2007.

6- Activités du conseil d'administration au cours de l'exercice 2007

Aux termes de l'article L.225-35 du Code de commerce, le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société.

Un rapport d'autoévaluation du conseil d'administration a été réalisé avec l'aide d'un cabinet externe, le cabinet Spencer-Stuart.

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2007.

Liste des conseils, participants, sujets débattus et documents remis :

Date	Présents	Ordre du jour débattu	Documents remis
14/02/2007	D. Lamouche H. Conze M. Davancens A. Felix J. Heitz H. Hollier (procuration) K. Kobayashi (procuration) C. Ménard G. Pellissier (procuration) T. Schaffner J Weber	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du PV du CA des séances précédentes - Point comité d'audit, présentation du rapport. - Arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2006 et résultats de l'exercice. Points sur les événements importants Prévisions 1^{er} semestre 2007 et budget 2007 - Initiatives stratégiques : - Cession des opérations italiennes et autres initiatives. - Rapport du comité H&O. - Préparation de convocation de L'AGM - Renouvellement pouvoirs Cautions avals et garanties - Questions diverses dont - Constatation du nouveau capital social suite aux exercices d'options de souscription d'actions ; - questions diverses <p>Point sur le regroupement d'actions et point sur le contrat liquidité.</p>	<p>Projet de Procès verbaux des 18/12/2006 et 20/12/2006</p> <p>Présentation du bilan, compte de résultat et annexes 2006.</p> <p>Rapport du président sur le contrôle interne</p> <p>Rapport du conseil à l'AG</p> <p>Projet de résolutions et ordre du jour à l'AG</p> <p>Présentation des prévisions et du budget du 1^{er} semestre 2007 ; du le renouvellement des pouvoirs de caution avals et garantie donnés au président directeur général ; de la préparation de l'assemblée générale mixte des actionnaires.</p>
21/05/2007	D. Lamouche H. Conze A. Felix JF. Heitz H. Hollier K. Kobayashi (procuration) C. Ménard G. Pellissier (procuration) T. Schaffner (procuration) J. Weber	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du PV CA du 14/02/07 Résultats du 1^{er} trimestre et prévisions du 1^{er} semestre. - Point sur les initiatives stratégiques (Bull Portugal, Espagne) et autorisation concernant une émission obligataire en faveur de Bull GmbH) -Renouvellement par anticipation du mandat du président directeur général. -Subdélégation au président pour la mise en œuvre des délégations de compétences données au conseil d'administration par la prochaine assemblée générale des actionnaires. -Projet de règlement intérieur du conseil d'administration. -Point sur la mission d'évaluation du conseil d'administration confiée au cabinet Spencer Stuart. -Questions diverses. 	<p>Projet de Procès verbal du 14/02/2007</p> <p>Présentation des résultats du premier semestre 2007 et prévisions du premier semestre 2008.</p> <p>Présentation des initiatives stratégiques.</p> <p>Présentation de l'autorisation concernant une émission obligataire.</p> <p>Texte du projet de règlement intérieur du CA.</p>

Date	Présents	Ordre du jour débattu	Documents remis
31/07/2007	D. Lamouche C. Benmussa H. Conze M. Davancens A. Felix JF. Heitz H. Hollier C. Ménard K. Kobayashi T. Schaffner J. Weber	-Approbation du PV CA du 21/05/07 -Démission de Gervais Pellissier et cooptation d'un nouvel administrateur. -Résultats du 1 ^{er} semestre 2007 -Prévisions 2 ^{ème} semestre 2007 -Initiatives stratégiques -Présentation du rapport Spencer-Stuart et point sur le projet de règlement intérieur du conseil -Questions diverses	Projet de procès verbal du 21/05/2007 Présentation des résultats du premier semestre 2007. Présentation des prévisions du second semestre 2007. Présentation des initiatives stratégiques. Rapport Spencer-Stuart
18/10/07	D. Lamouche C. Benmussa H. Conze M. Davancens A. Felix K. Kobayashi JF. Heitz H. Hollier C. Ménard T. Schaffner J. Weber	-Approbation du PV CA du 31/07/07 -Elaboration d'une réponse motivée dans le cadre de la procédure de droit d'alerte engagée par le CCE. -Résultats 3 ^{ème} trimestre 2007 -Prévisions 2 ^{ème} semestre 2007 -Initiatives stratégiques -Recherche de financement et « cash pooling » -Questions diverses dont règlement intérieur et jetons de présence et constatation du nouveau capital social suite aux exercices d'options de souscription d'actions	Projet de Procès verbal du 31 juillet 2007 Document de travail en vue de la réponse motivée. Présentation des résultats du 3 ^{ème} trimestre. Présentation des prévisions sur les résultats du 2 ^d semestre. Présentation des initiatives stratégiques et la mise en place d'un cash pooling.

Lors des réunions des conseils, les administrateurs possèdent sous forme de dossier les pièces indiquées dans le tableau ci-dessus, entendent les comptes-rendus des différents comités et les commentaires des cadres de l'entreprise invités aux conseils d'administration pour présenter et/ou répondre aux questions des administrateurs en fonction des sujets débattus et des spécialités desdites personnes. Il s'agit principalement du directeur des ressources humaines, du directeur financier du Groupe, du directeur des fusions-acquisitions, du conseiller du président et de manière plus ponctuelle en fonction des sujets débattus, du directeur du contrôle de gestion, de directeurs opérationnels etc. Les commissaires aux comptes sont également convoqués aux conseils relatifs aux arrêtés de comptes annuels et semestriels.

Les éléments principaux du dossier qui leur est remis en séance sont généralement projetés à leur intention et commentés au fur et à mesure comme indiqué ci-dessus.

Les conseils délibèrent sur les sujets à l'ordre du jour et émettent un vote pour chaque point impliquant une prise de décision.

Travaux préparatoires aux réunions du conseil au cours de l'exercice écoulé

Durant l'exercice 2007, les administrateurs de la Société ont eu accès à l'information relative aux sujets objet de l'ordre du jour et les documents leur ont été transmis dès leur disponibilité par email.

7- Organisation et fonctionnement des comités

Le conseil d'administration est assisté par trois comités spécialisés, le comité d'audit, le comité stratégique et le comité Hommes et Organisation.

Le comité d'audit

Le Comité d'audit a été reconstitué début 2006. Tout au long de 2007 il est composé de trois administrateurs : Jean-François Heitz (président), Jacques Weber et Henri Conze. Depuis le 2 janvier 2008 il est composé de Jean-François Heitz (président), Jacques Weber et Claude Benmussa.

Deux membres du comité d'audit sont qualifiés d'indépendants, Messieurs Jean-François Heitz et Jacques Weber.

Sa charte de fonctionnement est écrite et précise entre autres que le comité d'audit se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que l'intérêt de la société l'exige. Le comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2007.

Le comité d'audit a notamment pour mission d'examiner les comptes annuels et semestriels de la société afin de faciliter les travaux d'arrêté par le conseil d'administration.

Il vérifie les rapports financiers périodiques du Groupe, veille à la mise en oeuvre des recommandations des commissaires aux comptes et surveille les processus de contrôle interne en matière financière. Plus généralement, il examine toute question de nature financière ou comptable qui lui serait soumise.

De plus, le comité d'audit a aussi pour mission de s'assurer que l'ensemble des diligences et moyens appropriés a été mis en oeuvre par ou sur l'initiative de la direction du Groupe, afin de permettre l'identification, l'analyse, la documentation ainsi que l'amélioration continue de la prévention et de la maîtrise des risques de toute nature.

Dans ce cadre le comité s'assure que le recours à l'audit (tant interne qu'externe) est optimisé. Il examine aussi l'organisation, le fonctionnement et le plan des missions menées par l'audit interne.

En 2007, les travaux du comité d'audit ont principalement porté sur la revue des points clés de l'arrêté des comptes de l'année 2006 et du premier semestre 2007, ainsi que sur les points de passage trimestriels de 2007. Ils ont également porté sur le bilan de l'audit interne, sur les missions effectuées ainsi que sur le plan d'audit 2007. Divers sujets de trésorerie ont aussi été débattus.

En outre, en 2007, ce comité a examiné les problèmes liés aux marges de l'activité Service de Bull en France et à l'international

Le comité stratégique

Le comité stratégique étudie les orientations stratégiques et les grands projets d'investissements ou d'acquisitions proposés par la direction générale et prépare les recommandations à l'attention du conseil d'administration.

Il est composé de Didier Lamouche (président), Gervais Pellissier jusqu'au 31 juillet 2007, Claude Benmussa depuis le 31 juillet 2007, André Félix, Michel Davancens, Kazuhiko Kobayashi, Theodore Schaffner, Henri Conze, Jacques Weber, Jean-François Heitz.

En 2007, ce comité s'est réuni 4 fois.

Il a travaillé principalement sur le budget, les nouveaux segments de « reporting », le statut des opérations de fusion – acquisition, les partenariats en matière de recherche et développement et sur la présentation de l'innovation et sa stratégie.

Le comité Hommes et Organisation

Il est composé de Theodore Schaffner (président), Michel Davancens et Sadakazu Matsuba,

Didier Lamouche est convié à ce comité lorsque ceci est nécessaire. Patrick Semtob, directeur des ressources humaines du Groupe Bull en assure le secrétariat.

Créé en 1997, le comité Hommes et Organisation traite des questions de développement des organisations, de nomination des dirigeants et administrateurs, de l'attribution des plans des stock-options et de la rémunération des dirigeants.

En outre, il examine l'indépendance des administrateurs en vertu des critères d'indépendance fixés ci-dessus pour ce qui concerne la composition du conseil d'administration et apporte ses conclusions au rapport annuel.

En 2007, ce comité s'est réuni 1 fois. Il a débattu notamment de Corporate Governance et de la mise en place d'une étude, sur les domaines suivants :

- Organisation du conseil d'administration
- Composition et compétences des membres du conseil d'administration
- Rémunération
- Implication du conseil d'administration dans les décisions stratégiques
- Relation entre les membres du conseil d'administration et le management

Par ailleurs, le comité a fait une proposition au conseil d'administration en matière de rémunération variable pour le président au titre des résultats 2006.

Enfin, il a statué sur la rémunération des membres du comité opérationnel.

8- Rémunération des mandataires sociaux

A la partie fixe de sa rémunération s'ajoute la partie variable, déterminée chaque année par le comité Hommes et Organisation et arrêtée par le conseil d'administration qui arrête les comptes de la société.

L'assiette de la part variable de la rémunération est égale au salaire fixe. En début de période le comité Hommes et Organisation fixe les critères de détermination de la partie variable. En fin de période, le comité apprécie la performance du Président et évalue le degré d'atteinte des objectifs.

La part variable 2005, versée en 2006, était basée sur les critères suivants : volume de commandes, chiffre d'affaires, EBIT et cash. La part variable de 2006, versée en 2007, était basée sur les critères suivants : volume de commandes, chiffre d'affaires, EBIT, cash et contribution au redressement de Bull Italia. La part variable 2007, qui sera versée en 2008 est basée sur les critères suivants : volume de commandes, chiffre d'affaires, EBIT, et cash. Le conseil d'administration du 14 février 2008 a fixé à 95% le montant à verser à ce titre.

Par ailleurs le Conseil d'administration du 14 février 2008 a, en application des dispositions de Loi n° 2007- 1223 du 21 août 2007, dite loi TEPA, et sur recommandation du comité Hommes et Organisation, déterminé les conditions de performance que Didier Lamouche doit remplir, appréciées au regard de celles de la société, pour le versement de son indemnisation en cas de révocation de son mandat ou de départ suite à la cession, fusion ou prise de contrôle du groupe Bull. Le détail de ces conditions est donné au chapitre 4 des commentaires de gestion. Ces conditions seront soumises à la prochaine assemblée générale des actionnaires pour approbation dans le cadre des conventions règlementées.

Les administrateurs, qui n'ont pas de fonctions opérationnelles dans l'entreprise reçoivent des jetons de présence en fonction de leur présence aux réunions du conseil d'administration et de leurs contributions au sein des divers comités du conseil.

Les divers montants versés aux mandataires sociaux sont détaillés dans le rapport du conseil.

Conflits d'intérêts

A la connaissance de Bull, Il n'existe pas de conflit d'intérêt entre les devoirs de la Société Bull avec l'un des membres du conseil d'administration.

B- LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE

1. Préambule

Ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne du Groupe Bull qui inclut la société Bull, holding, et les sociétés qu'elle contrôle et qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

2. Rappel des objectifs de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez Bull ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'objectif général du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques liés à l'activité de Bull et les risques d'erreurs et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Le Groupe Bull retient une définition et une approche du contrôle qui s'inspire des orientations du cadre de référence de l'AMF et des principes du guide d'application.

Le contrôle interne est défini dans le Groupe Bull comme étant un processus mis en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'entreprise, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières et de gestion ;
- la conformité aux lois et aux réglementations ;
- la protection des actifs ;
- l'optimisation des activités opérationnelles.

Ce processus se compose de cinq éléments interdépendants :

- une organisation avec des ressources, des systèmes d'information et des modes opératoires;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes;

- la gestion des risques au regard des objectifs de la société;
- les activités de contrôle ;
- le pilotage du contrôle interne.

3. Les acteurs du contrôle interne

Le conseil d'administration

Les structures de pilotage du Groupe comprennent un conseil d'administration dont le fonctionnement est décrit dans la première partie du rapport. Trois administrateurs indépendants participent au conseil d'administration. Des comités spécialisés, mentionnés précédemment dans ce rapport se répartissent entre le comité stratégique, le comité Hommes et Organisation, et le comité d'audit. En 2007, ces comités ont été régulièrement consultés sur les décisions importantes de la société chacun dans son domaine respectif.

Le comité opérationnel

Le comité opérationnel, constitué de 14 personnes, inclut l'ensemble des responsables de chaque activité opérationnelle et fonctionnelle du Groupe, tel que décrit dans le chapitre Organisation. Ces organes de direction sont centralisés en France.

Les responsables des filiales

Les filiales directes ou indirectes de Bull, sont quasiment toutes détenues à 100% par Bull. Bull SAS, la filiale la plus importante du Groupe, héberge toutes les activités centralisées et possède des procédures de contrôle, entre autres pour le cycle client-vente, le cycle achat-stock, le cycle fabrication-assemblage à Angers, le cycle recherche & développement aux Clayes-sous-Bois, à Echirrolles et à Phoenix, la gestion des immobilisations et la gestion des créances clients.

Globalement, des déplacements spécifiques, de durée raisonnable pour exercer certains contrôles effectifs, sont réalisés par les contrôleurs financiers de zone de façon à veiller à ce que le contrôle interne soit satisfaisant dans les plus petites filiales qui sont aussi soumises à un contrôle des directions centralisées.

Les fonctions trésorerie, consolidation, audit interne et communication sont centralisées au niveau Groupe. Les achats de produits nécessitent une autorisation spécifique. Les ventes suivent un processus encadrant le type de contrat, la tarification et le financement, et dont les différents éléments sont examinés systématiquement par la hiérarchie opérationnelle et financière, en impliquant les services juridiques centraux dans les cas les plus significatifs. En matière de plans de pension, en particulier pour ceux à prestations définies, des travaux très spécifiques ont eu lieu depuis plus de trois ans.

Les responsables administratifs et financiers du Groupe et des sociétés du Groupe

Dans l'organisation actuelle du groupe, les services administratifs, comptables et financiers des sociétés françaises sont rattachés à des directions centrales. Celles-ci assurent la responsabilité des opérations de consolidation, reporting et gestion de trésorerie pour l'ensemble des sociétés du groupe. Les fonctions comptables et de gestion sont communes à l'ensemble des sociétés, sous base Oracle-Hypérion pour les filiales importantes et Sage pour les autres. Les fonctions d'administration et de paie sont également communes à presque toutes les sociétés de Bull en France. La partie exploitation de la paie est externalisée depuis 2002.

Chaque directeur financier de filiale a une responsabilité d'organisation des procédures de contrôle interne adapté aux transactions locales. Il répond de cette mission vis-à-vis du contrôleur financier du Groupe. Il est également responsable localement du respect des règles internes et des réglementations. En particulier, c'est lui qui s'assure de la préparation des états financiers sociaux et des déclarations fiscales.

L'audit interne

La fonction d'audit interne a été recrée le 1er septembre 2004 avec pour mission d'aider la Direction Générale à évaluer et améliorer ses processus de management des risques et de contrôle. L'objectif des revues d'audit est d'apprécier le respect des procédures et processus de fonctionnement et de contrôle des risques principaux. L'équipe d'audit interne est désormais composée de quatre auditeurs. Un planning de missions est approuvé par la Direction Générale et par le Comité d'audit au début de l'année et revu au début du second semestre en prenant en compte l'historique des missions réalisées d'une part et le niveau de risque perçu d'autre part. Les missions d'une durée de une à deux semaines sur le terrain, peuvent concerner une entité juridique, un site, un processus ou bien tout sujet particulier nécessitant un audit ponctuel. Après chaque mission effectuée par l'Audit interne, des recommandations sont émises par l'équipe d'audit, et des plans d'actions visant à améliorer le contrôle interne sont établis par l'entité auditée. La mise en œuvre de ces recommandations fait l'objet d'un suivi régulier de la part de l'Audit interne et de la direction générale.

La fonction Achats

La fonction Achats a mis en place une organisation régie par une charte et fondée sur des procédures. Des actions ont été menées en 2006 et 2007 pour clarifier les processus, les responsabilités et réduire le nombre de fournisseurs et les coûts d'achats. Les règles d'achats, les procédures d'achats, les contrats d'interface et les documents type sont désormais disponibles sur l'intranet de la compagnie et accessibles à tout le Groupe.

La fonction Ressources Humaines

La fonction Ressources Humaines s'appuie sur un processus destiné à s'assurer que les postes clefs sont pourvus par des personnes répondant aux profils souhaités. L'EPDI, Entretien de Performance et de Développement Individuel, est un outil destiné en outre à mettre en concordance les attentes du Groupe et les aspirations individuelles.

La fonction Juridique

La fonction juridique a pour mission de s'assurer que la vie sociale et l'activité de Bull sont conduites dans le respect des législations et des règlements en vigueur tout en préservant au mieux les intérêts de la compagnie. Outre les fonctions classiques d'assistance à la négociation lors de la prise d'engagements par Bull, le service juridique participe à la mise en place du gouvernement d'entreprise mais également à une meilleur lisibilité du groupe par son action i) sur la réduction du nombre d'entités juridiques et ii) sur la simplification des organes de décision en particulier en France (transformation en société par actions simplifiée de certaines filiales).

4. Les cinq composantes du contrôle interne

4.1 – Organisation, responsabilités, modes opératoires, outils

Dans le Groupe Bull, l'organisation opérationnelle est décentralisée et est assistée par des entités fonctionnelles centrales. Nous avons énuméré ci-dessus les acteurs principaux du contrôle interne. Les responsabilités sont clairement définies, formalisées et communiquées en interne. La gestion des compétences est en ligne avec les objectifs fixés. Toutes les entités du Groupe ont les mêmes contraintes et responsabilités. Cependant, certaines procédures doivent être adaptées à la taille des filiales, car bien que les exigences de contrôle interne soient les mêmes quelle que soit la taille des filiales, il est évident que la densité des procédures est reliée au volume et à la diversité des activités. C'est pourquoi les procédures ci-dessous se retrouvent plus particulièrement en France :

Cycle Recherche et Développement

Les activités de conception et de développement des produits qui entrent dans l'offre de Bull sont réalisées au sein de Bull Produits & Systèmes. Toutes ces activités de recherche et développement sont affectées à des projets qui sont suivis dans le cadre du « cycle de vie des produits ». A chaque projet est affecté le temps passé des ingénieurs et les coûts y afférents.

Cycle client-vente

Les types de contrats sont définis dans le manuel de commercialisation. Le niveau de délégation dépend du montant engagé et également de certaines conditions commerciales. Les contrats cadre ainsi que les contrats spécifiques font l'objet de revues systématiques. Il existe des procédures spécifiques pour les projets d'intégration de systèmes.

Cycle achat -stock

Les achats sont centralisés en France et les approvisionnements sont effectués conformément aux clauses des contrats négociés par le Service Achats de la Direction des Achats Groupe. Les volumes d'achats sont déterminés par décomposition du carnet de commandes clients. Le volume des approvisionnements permet de satisfaire à la demande commerciale et de conserver un stock optimum répondant à un niveau de sécurité et de flexibilité. Les stocks sont suivis, valorisés et inventoriés à l'aide d'un système de GPAO intégré (BAAN). Des inventaires physiques tournants sont réalisés en permanence en respectant un inventaire minimum par an pour chaque produit.

Cycle fabrication assemblage à Angers

La maîtrise de l'introduction des nouveaux produits et de la production en série est assurée par une succession d'étapes qui s'intègrent dans le processus « cycle de vie des produits ». Ces étapes sont l'industrialisation, la mise en place des moyens, la validation industrielle puis la production de série. Le site d'Angers est le point de passage de tous les produits livrés, à l'exception des produits locaux achetés et gérés en direct dans les pays. Lorsque le site d'Angers a accepté une commande du réseau commercial, celle-ci est positionnée dans le plan de production atelier et est suivie par l'ordonnancement à travers les ordres de fabrication. L'ordre de fabrication sert d'outil de suivi et de contrôle. L'ensemble du processus « achat-réception – stockage – assemblage -livraison» est piloté et valorisé dans un système de GPAO interfacé au système comptable.

La trésorerie centralisée

Les opérations de trésorerie de l'ensemble du groupe sont pilotées par le service de trésorerie centrale dont les opérations principales sont enregistrées dans les comptes de Bull. La majorité des mouvements est réalisée entre Bull et l'une ou l'autre des sociétés du Groupe par le biais de conventions de comptes courants ou de prêt/emprunt dûment documentés. A chaque clôture mensuelle, une opération de compensation (netting) est opérée entre les principales filiales du Groupe pour solder les paiements internes au Groupe. Le financement et la restructuration capitalistique des filiales du Groupe sont organisés par le service de trésorerie centrale qui propose les mesures adaptées.

Gestion des créances clients

Un manuel spécifique précise les règles à suivre en matière d'autorisation de crédit client et de recouvrement des créances. Le contrôle de l'application des procédures donne lieu à des revues périodiques du Credit Manager Groupe. Chaque mois un rapport lui est transmis sur la performance de recouvrement des principales sociétés du Groupe.

Immobilisations

Les immobilisations sont gérées dans un système spécifique (Primmo) interfacé au système comptable. Le processus d'acquisition est basé sur l'approbation d'un comité d'investissement qui juge du bien-fondé et de l'impact économique de l'investissement. Toute demande dont le montant est supérieur à cent mille euros est ensuite soumise à l'approbation de la Direction Générale. Le processus Demande d'Achat et Commande est lancé dès que la demande d'Autorisation d'Investissement (DAI) est approuvée. Les désinvestissements sont régis par des procédures internes.

Procédure achat

Depuis le 1er janvier 2004, un système de gestion électronique (SSP) des demandes d'achats déployé sur l'ensemble des activités en France, permet de renforcer le contrôle exhaustif et a priori des engagements de dépenses, et d'assurer un niveau d'approbation adéquat grâce à un workflow électronique entièrement automatisé. Depuis octobre 2007, SSP a été remplacé par un module intégré (i-procurement) dans la suite Oracle Finance reprenant les mêmes règles de contrôle.

Gestion des frais

Un nouveau système de gestion (Ulysse) des ordres de mission, des notes de frais et de leur règlement mis en place en juillet 2004 en France, permet de fluidifier et accélérer le traitement des notes de frais et le remboursement de celles-ci aux collaborateurs de l'entreprise, tout en générant la récupération automatique de la TVA lorsque celle-ci est autorisée. Il garantit aussi la bonne application des délégations internes à l'entreprise en matière d'autorisation de déplacement et d'approbation des dépenses.

4.2 – Diffusion interne d'informations

La diffusion en interne d'informations pertinentes permet à chacun d'exercer correctement ses responsabilités. Les délégations de pouvoir sont transmises en début d'année. Un manuel de contrôle interne a été rédigé en 2006 reprenant les problématiques du questionnaire de contrôle interne. Il a été distribué début 2007 permettant une diffusion des règles de base et des meilleures pratiques dans l'ensemble des entités du Groupe pour la maîtrise des risques.

4.3 – Recensement, analyse et gestion des risques

En janvier 2007, l'Audit interne a établi une cartographie des risques basée sur un questionnaire de 159 questions réparties sur 8 processus auquel ont répondu 54 entités juridiques. Cette cartographie a servi de base à l'élaboration du plan d'audit de l'année 2007. Cette démarche sera poursuivie et affinée en 2008.

Suivant la procédure GAPP 3021 «Irregularity Report» les irrégularités (pertes, vols, fraude, erreurs, etc....) intervenues dans l'ensemble du Groupe entre le 1er octobre 2006 et le 30 septembre 2007, ont été recensées en avril et en octobre 2007. Les quelques cas identifiés en 2007 portent sur des faits n'ayant conduit à aucune perte d'actifs significative pour Bull. Ce rapport ne se substitue pas à l'obligation de déclaration immédiate auprès de la hiérarchie opérationnelle et financière ainsi qu'au service chargé des risques et assurances.

4.4 – Activités de contrôle proportionnées aux enjeux

Les activités de contrôle sont constituées des procédures et moyens mis en place afin de maîtriser l'activité du Groupe.

En 2007, Bull a migré ses applications Oracle sous une nouvelle version et a harmonisé les versions des différentes entités où était implanté le système Oracle Application. La migration a aussi été une opportunité pour commencer à améliorer la gestion des accès aux systèmes d'information du Groupe.

Plusieurs entités du groupe ont obtenu des certifications qualité telles que les Certificats AFAQ ISO 9001 V2000 et ISO14001.

4.5 – Surveillance et veille active

Pour ce qui concerne les contrôles portant sur le contrôle interne lui-même, le Groupe dispose d'une équipe d'audit interne (cf. ci-dessus « Les acteurs du contrôle interne »). Cette équipe d'audit interne exerce une surveillance du dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement. Lors des missions d'audit, l'équipe d'audit interne émet des recommandations et en suit la mise en œuvre.

5. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable du Groupe Bull

Organisation de la fonction comptable

La fonction comptable est organisée de manière décentralisée dans chaque pays. Elle est rattachée hiérarchiquement au Directeur financier du pays qui lui-même rapporte au Contrôleur financier de la zone géographique. Elle est animée fonctionnellement par le Directeur comptable et consolidation Groupe rattaché à la Direction financière Groupe.

L'unicité des systèmes de gestion et de consolidation

Les normes comptables décrites dans le manuel GAPP (General Accounting Policies and Procedures) en accord avec les IFRS sont appliquées uniformément par toutes les filiales consolidées du groupe. Il en ressort un «langage commun» qui sert de trame à toutes les analyses de gestion.

La consolidation des comptes

En tant que société cotée, Bull publie chaque année des comptes semestriels et annuels attestés ou certifiés par les commissaires aux comptes. La procédure de remontée et de contrôle des comptes s'inscrit dans un processus rigoureux mensuel. Les comptes de bilan et de compte de résultat sont remontés et consolidés chaque mois (sauf janvier et juillet). Une équipe centrale répond aux questions de mise en place pratique des filiales et interroge celles-ci à chaque clôture pour s'assurer de la bonne application des procédures ou des nouvelles transactions nécessitant des précisions additionnelles.

La revue de pré-closing

Sur la base de la clôture de septembre, une procédure dite de «pré-closing» comporte d'une part, la revue systématique par différents cadres financiers de tous les postes du bilan de chaque entité, et d'autre part, l'anticipation de tout problème de clôture annuelle.

Le budget et les ré estimés

Les filiales et différentes entités communiquent au Groupe leurs prévisions budgétaires à l'automne pour l'année suivante. Il est établi un budget consolidé au niveau de chaque branche et au niveau Groupe. Ces budgets sont présentés à la direction générale lors de plusieurs revues d'affaires. Après acceptation par la direction générale, ces budgets servent de base au suivi mensuel des réalisations. Des ré estimés du semestre sont produits tous les mois à partir du réalisé et concernent les prises de commandes et le compte d'exploitation jusqu'à la marge opérationnelle.

Les principaux acteurs

Les principaux acteurs du contrôle interne impliqués dans le contrôle de l'information financière et comptable sont la comptabilité, la consolidation et le contrôle de gestion. Ces différents acteurs impliqués dans ces processus sont responsables de la production de l'information financière au niveau de chaque entité juridique. Ils sont non seulement responsables du respect des procédures et règles comptables, mais ils ont aussi la responsabilité de mettre en place les processus de contrôle pour assurer la fiabilité de l'information fournie. Les informations financières de chaque entité sont traitées sur le système d'information comptable et financier Groupe.

Les commissaires aux comptes et auditeurs comptables

Ils ont une mission de certification des comptes annuels et consolidés, et s'assurent de la concordance avec ces comptes de la sincérité des informations données dans le rapport de gestion au conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires, sur la situation financière et les comptes de la société.

Le commissariat aux comptes des filiales en France est confié à l'un ou à l'autre des co-commissaires aux comptes de la société mère du Groupe. Au plan international, la revue des comptes est assurée par le réseau Deloitte quasiment partout où celui-ci est implanté. Leur représentant local effectue les diligences exigées dans les pays respectifs en matière de commissariat aux comptes. Cette organisation facilite clairement la transparence filiale-siège mais également véhicule efficacement les préoccupations comptables du moment de façon à contribuer à une harmonisation des traitements.

Didier LAMOUCHE

Président directeur général

Comptes consolidés du groupe Bull

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société BULL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Comme il est précisé au paragraphe « Recours à des estimations » présenté dans la note 2 « Résumé des principes comptables essentiels » de l'annexe, la direction est conduite, pour arrêter les montants des actifs et passifs figurant au bilan consolidé, à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses. Cette note précise que, par définition, les résultats réels sont susceptibles de différer de ces estimations au moment du dénouement des opérations concernées. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives, figurent les impôts différés actifs et la provision constituée pour couvrir le remboursement de l'aide à la restructuration accordée par l'Etat français.

- Bull présente à l'actif de son bilan des impôts différés actifs pour un montant de 28 millions d'euros au 31 décembre 2007, ainsi qu'exposé dans la note 23 « Impôts sur les bénéfices » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en oeuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des impôts différés actifs, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

- Bull présente au passif de son bilan une provision d'un montant de 26,7 millions d'euros au 31 décembre 2007 pour couvrir le remboursement de l'aide à la restructuration accordée par l'Etat français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit en note 15 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly, le 8 avril 2008
Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent PAPAZIAN

Albert AIDAN

GROUPE BULL
BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007
et au 31 décembre 2006

(en millions d'euros)	Notes	au 31 déc. 2007	au 31 déc. 2006
A C T I F			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		3,8	5,3
Immobilisations corporelles	(4)	38,3	42,7
Goodwill	(5)	39,0	25,5
Actifs financiers non courants	(6)	27,8	62,2
Impôts différés - actif	(23)	28,0	28,0
Total actifs non courants		136,9	163,7
Actifs courants			
Stocks et en-cours	(7)	53,6	39,5
Créances clients	(8)	266,7	248,6
Autres actifs courants	(9)	60,7	56,2
Placements en garantie		4,4	18,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie		288,0	228,5
Total actifs courants		673,4	591,6
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(10)	0,3	1,2
TOTAL DE L'ACTIF		810,6	756,5
P A S S I F			
Capitaux propres :			
Capital	(11)	9,7	9,7
Réserves liées au capital	(12)	266,5	267,1
Réserves de conversion		(16,2)	(12,0)
Réserves de réévaluation		2,2	0,7
Résultat accumulé non distribué		(185,4)	(190,1)
Capitaux propres :		76,8	75,4
- dont capitaux propres - part du groupe		76,8	75,4
- dont intérêts minoritaires	(13)	-	-
Emprunts et passifs financiers non courants	(14)	12,3	12,5
Provision pour clause de retour à meilleure fortune	(15)	26,7	26,7
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(16)	95,3	92,9
Provisions	(17)	32,0	39,6
Total passifs non courants hors capitaux propres		166,3	171,7
Passifs courants :			
Dettes fournisseurs		201,8	189,8
Clients : avances et acomptes reçus		21,2	8,9
Impôts à payer sur les bénéfices		2,9	3,7
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(16)	8,2	8,0
Produits perçus d'avance		1,3	1,0
Provisions	(18)	62,4	74,8
Autres passifs courants	(18)	142,4	145,9
Emprunts et passifs financiers courants	(19)	127,3	77,3
Total passifs courants		567,5	509,4
TOTAL DU PASSIF		810,6	756,5

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

GRUPE BULL

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

(en millions d'euros)	Notes	2007	2006
Activités ordinaires			
Produits		493,3	539,6
Maintenance		237,6	247,2
Services		386,1	359,7
Produits des activités ordinaires		1 117,0	1 146,5
Coûts des produits et services vendus		(841,7)	(862,5)
Marge brute		275,3	284,0
Frais de recherche et développement		(44,9)	(46,0)
Frais commerciaux		(124,2)	(127,3)
Frais administratifs		(81,1)	(90,4)
Résultat de change sur flux opérationnels		(0,1)	(0,6)
Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers		25,0	19,7
Autres produits opérationnels	(22)	6,6	2,9
Autres charges opérationnelles	(22)	(21,6)	(39,9)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(24)	(0,1)	0,8
Résultat opérationnel		9,9	(16,5)
Charges de financement		(11,9)	(10,1)
Produits de financement		9,5	8,4
Résultat avant impôts et clause de retour à meilleure fortune		7,5	(18,2)
Impôts sur les bénéfices	(23)	(2,9)	(2,8)
Impôts différés	(23)	-	(23,7)
Provision pour clause de retour à meilleure fortune	(15)	-	27,3
Résultat net		4,6	(17,4)
Dont:			
- <i>Part du groupe</i>		4,6	(17,1)
- <i>Part minoritaire</i>		-	(0,3)
Résultat de base par action		0,05	(0,18)
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)		96 786,7	96 786,3
Résultat dilué par action		0,05	(0,17)
Nombre potentiel d'actions (en milliers)		99 652,0	99 770,8

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS Pour les années 2006 et 2007

(en millions d'euros)	Capital émis	Réserves liées au capital	Réserves de conversions	Autres réserves	Résultat accumulé non distribué	Sous- total	Mino- ritaires	TOTAL
Solde au 01 janvier 2006	9,7	260,5	(12,2)	0,3	(173,0)	85,3	-	85,3
Réserves de conversions	-	-	0,2	-	-	0,2	-	0,2
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	0,4	-	0,4	-	0,4
Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	0,2	0,4	-	0,6	-	0,6
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	(17,1)	(17,1)	(0,3)	(17,4)
Total des profits/(pertes) nets de l'exercice	-	-	0,2	0,4	(17,1)	(16,5)	(0,3)	(16,8)
Augmentation de capital (minoritaires)	-	2,7	-	-	-	2,7	0,3	3,0
Actions d'autocontrôle	-	0,4	-	-	-	0,4	-	0,4
Paiement sous forme d'actions	-	3,5	-	-	-	3,5	-	3,5
Solde au 31 décembre 2006	9,7	267,1	(12,0)	0,7	(190,1)	75,4	-	75,4
Solde au 01 janvier 2007	9,7	267,1	(12,0)	0,7	(190,1)	75,4	-	75,4
réserves de conversion	-	-	(4,2)	-	-	(4,2)	-	(4,2)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	1,5	-	1,5	-	1,5
Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	(4,2)	1,5	-	(2,7)	-	(2,7)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	4,6	4,6	-	4,6
Total des profits/(pertes) nets de l'exercice	-	-	(4,2)	1,5	4,6	1,9	-	1,9
Augmentation de capital (minoritaires)	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions d'autocontrôle	-	(1,0)	-	-	-	(1,0)	-	(1,0)
Paiement sous forme d'actions -	-	0,4	-	-	-	0,4	-	0,4
Arrondis	-	-	-	-	0,1	0,1	-	0,1
Solde au 31 décembre 2007	9,7	266,5	(16,2)	2,2	(185,4)	76,8	-	76,8

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

Tableau de flux de trésorerie

au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006

(en millions d'euros)	au 31 déc. 2007	au 31 déc. 2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie début d'exercice	228,5	300,1
Résultat net part du groupe	4,6	(17,1)
Intérêts minoritaires	-	(0,3)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
. Amortissements	18,5	18,2
. Provisions pour perte de valeur d'actifs corporels	3,4	-
. Dépréciation goodwill	1,5	-
. Provisions	(17,5)	(50,5)
. Provision pour clause de retour à meilleure fortune	-	(27,3)
. Coûts et produits de financement	2,4	1,7
. Impôts différés	-	23,7
. Charge d'impôts courants	2,9	2,8
. Paiements effectués au titre de l'impôt sur les sociétés	(3,1)	(4,6)
. Charge de rémunération des plans de stocks-options	0,4	3,5
. (Plus)/Moins-values sur cession d'immobilisations	(4,4)	0,3
. Quote part des résultats des entreprises associées	0,1	(0,8)
. (Augmentation) / Diminution des placements en garantie	14,4	(3,9)
. Autres opérations sans incidence sur la trésorerie	-	0,1
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		
. Clients et avances clients	(7,0)	35,8
. Autres actifs courants	(11,8)	3,3
. Stocks en en-cours	(14,4)	(6,0)
. Fournisseurs, avances et acomptes fournisseurs	14,5	15,7
. Autres passifs courants	1,1	(6,6)
Flux de trésorerie générés/(requis) par l'activité	5,6	(12,0)
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles et incorporelles	(14,3)	(20,2)
Produits résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,4	20,7
Variation nette des autres actifs financiers	33,2	(50,9)
Incidence des variations de périmètre	(11,2)	(14,9)
Flux de trésorerie générés/(requis) par les investissements	13,1	(65,3)
Augmentation de capital et primes	-	2,7
Actions auto détenues	(1,0)	0,3
Variation nettes des dettes à long et moyen terme	0,1	3,4
Variation nette des emprunts à court terme	50,1	3,0
Coûts et produits de financement (*)	(2,4)	(1,7)
Flux de trésorerie générés/(requis) par les financements	46,8	7,7
Effets des variations de taux de change	(6,0)	(2,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	288,0	228,5
(*) dont paiements effectués au titre des intérêts d'emprunts	4,1	4,0

Les flux de chaque rubrique de transactions en devises sont déterminés dans la devise de chaque pays, puis convertis en euros en utilisant un taux moyen sur l'année. La différence de conversion avec les calculs retenus pour le bilan et le compte de résultat est reportée dans la ligne " Effet des variations de taux de change " qui regroupe ainsi l'ensemble des différences de chaque rubrique

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

Notes annexes aux comptes consolidés

1 – ORGANISATION

Les comptes consolidés du Groupe Bull comprennent les comptes de Bull, de Bull S.A.S., de Bull International S.A.S., de Bull Data Systems Inc., ainsi que ceux de leurs filiales.

Au 31 décembre 2007, le capital de Bull est détenu à hauteur de 10,1% par France Télécom, de 3% par NEC, de 5,3% par Deutsche Bank AG, de 5% par JP Morgan AM, de 2,1% par Debeka, et de 74,5% par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,65% d'actions en autocontrôle.

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme, le siège social se situe en France, rue Jean Jaurès - Les Clayes sous Bois (78340). Cette société est cotée en Bourse sur Eurolist de NYSE Euronext. Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 14 février 2008.

2 – RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

Principes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2007 sont préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les principes comptables retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2007.

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe Bull fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres,
- soient prudents,
- et soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire en 2007 n'ont pas eu d'effet significatif pour le Groupe:

- IFRS 7 – Information à fournir sur les instruments financiers
- IAS 1- Amendements relatifs aux informations sur le capital (résultant de la norme IFRS 7)
- IFRIC 10 – Information financière intermédiaire et dépréciation
- IFRIC 9 – Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 8 – Champs d'application d'IFRS 2
- IFRIC 7 – Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29

A la date d'arrêté des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes étaient émises, mais n'étaient pas encore entrées en vigueur :

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers
- IAS 23 - Amendement de la norme IAS 23, coûts d'emprunts
- IFRS 8, Segments opérationnels
- IFRIC 14, Actifs de régimes à prestations définies et obligations et financement minimum
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation clients
- IFRIC 12, Concession de service
- IFRIC 11, Actions propres et transactions intragroupe

Le groupe Bull mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés du groupe Bull exige que la direction se fonde sur des hypothèses et qu'elle effectue des estimations qui ont un impact sur les montants qui apparaissent dans les états financiers relatifs aux actifs et aux passifs existants, aux charges et aux produits, aux actifs et passifs éventuels, ainsi que dans les annexes relatives aux comptes annuels consolidés. Le Groupe établit régulièrement des estimations, notamment celles qui ont trait aux créances douteuses, aux provisions pour dépréciation des stocks et en-cours, aux participations non consolidées, à la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles, aux impôts différés actifs (cf. note 23), à la clause de retour à meilleure fortune à verser à l'Etat français (cf. note 15), aux restructurations, aux engagements de retraite, aux passifs éventuels et aux litiges. Les estimations du Groupe sont fondées sur son expérience passée et sur diverses autres hypothèses qu'il juge raisonnables au vu des circonstances et qui constituent le fondement de l'évaluation d'actifs et de passifs dont la valeur comptable n'est pas immédiatement déterminable d'après d'autres sources.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible qu'au moment du dénouement des opérations concernées, les résultats réels sont susceptibles de différer de ces estimations et d'avoir une incidence sur les états financiers des périodes futures. Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

IFRS 3 – Regroupement d'entreprises

Le goodwill représente la différence résiduelle après affectation à la juste valeur qui est constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres. Du fait que le groupe comptabilise à la juste valeur, à la date d'acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, tout intérêt minoritaire est évalué sur la base de la quote-part des intérêts minoritaires dans la juste valeur nette de ces éléments.

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont plus amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs, pour déterminer les pertes de valeur éventuelles.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en goodwill.

Lorsqu'un goodwill est déterminé de façon provisoire à la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, le Groupe comptabilise les ajustements de ces valeurs provisoires dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Si les changements entre les valeurs provisoires et les valeurs finales affectent matériellement la présentation des états financiers, l'information comparative présentée pour la période précédant la finalisation des justes valeurs est retraitée comme si les valeurs avaient été finalisées dès la date d'acquisition.

IAS 27, 28 et 31 – Consolidation

Les méthodes de consolidation suivies par le Groupe Bull sont en accord avec les normes relatives au périmètre et aux méthodes de consolidation (IAS 27, 28 et 31).

Les principes et méthodes comptables du Groupe Bull sont détaillés dans un manuel comptable diffusé à l'ensemble des sociétés appartenant au Groupe. Ce manuel et les procédures de suivi en assurent une application uniforme au sein du Groupe Bull.

Les filiales dans lesquelles Bull détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les entreprises associées, dans lesquelles le Groupe Bull exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Le Groupe Bull n'a pas de filiales détenues conjointement avec une société ou un groupe tiers qui aurait pu entraîner un choix entre la méthode proportionnelle et la méthode de mise en équivalence.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

Les frais de développement de logiciel suivent les principes du SFAS 86 (US GAAP appliqués par le Groupe Bull depuis 1987) et du Plan Comptable qui ne diffèrent pas des normes IFRS.

Les normes IFRS étendent cependant les principes suivis pour le logiciel aux développements concernant le matériel.

L'activation de frais de développement intervient pour des projets nettement identifiés dont les risques techniques et commerciaux sont raisonnablement maîtrisés et de rentabilité assurée. Seuls les projets dont le coût total de développement dépasse 1 million d'euros sont pris en compte. L'activation de ces frais cesse au moment du lancement du produit dans sa phase de commercialisation générale. Les frais d'entretien et de continuation sont comptabilisés en charges dès qu'ils sont

encourus.

Enfin, les montants activés sont amortis linéairement sur une période de trois ans maximum et un examen des indices de perte de valeur a lieu chaque année. Les amortissements des immobilisations incorporelles de la période sont inclus dans les charges par destination au compte de résultat.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire pratiquée sur la durée d'utilité des actifs. Les constructions et aménagements sont amortis sur dix à vingt ans, le matériel et outillage sur quatre à dix ans et le matériel de location sur cinq ans. Les micro-ordinateurs et les terminaux immobilisés pour usage interne sont amortis sur trois ans. La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles est incluse dans le compte de résultat en charge par destination.

En application de la norme IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas comptabilisés dans le coût de l'actif. Par ailleurs, l'analyse des processus industriels n'a pas révélé d'équipement industriel nécessitant un plan d'amortissement spécifique ou entraînant des grosses réparations désormais traitées comme des composants de la valeur de l'actif.

Première adoption

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe Bull a choisi de ne pas réévaluer à leur juste valeur les immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture mais d'appliquer la méthode du coût historique amorti.

IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés en détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que si la vente est hautement probable et l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente de l'actif et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan doit avoir été lancé. De plus, l'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente de l'actif est supposée être réalisée dans le délai d'un an à compter de sa classification en actif détenu en vue de la vente.

Les actifs non courants (et groupes destinés à être cédés) classés en actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure. Ces actifs ne sont plus amortis à compter de leur date de classification en actifs détenus en vue de la vente.

IAS 17 – Contrats de location

Le Groupe Bull applique depuis des années les critères de qualification des contrats de location financement (US GAAP – SFAS 13 et IAS 17). Ainsi, les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

Il est rappelé que les contrats comptabilisés comme des ventes correspondent à des contrats pour lesquels l'engagement ferme du client sur une période de 36 à 60 mois, en général, conduit à une chaîne de loyers actualisés proches de la valeur de vente qui aurait été concédée au client si celui-ci avait décidé d'acheter.

Les créances dont l'échéance s'étale sur la durée du contrat font, en général, l'objet de financement auprès d'établissements financiers spécialisés. Tous les contrats de financement ont fait l'objet d'un examen et d'une revue des clauses contractuelles afin de se conformer, à partir du 1^{er} janvier 2005 aux critères de comptabilisation de la norme IAS 39. Cet examen a conduit à réintégrer dans le bilan des créances cédées qui ne répondaient pas aux critères de déconsolidation de la norme sur les instruments financiers.

IAS 36 – Dépréciation des actifs

Le Groupe Bull procède à chaque clôture à une enquête auprès de ses filiales pour déterminer s'il existe des indicateurs de perte de valeur sur certains actifs qui entraîneraient des tests de dépréciation conformément à la norme IAS 36.

Ces tests sont effectués au minimum une fois par an pour les goodwill, même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation et de la sortie de l'actif. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget le plus récent approuvé par la Direction. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Pour les besoins des tests de dépréciation des goodwill, les valeurs d'actifs sont regroupées par unité génératrice de trésorerie (UGT). Le groupe définit ses UGT conformément à la façon dont sont organisées les activités et analysés les résultats dans le reporting interne du Groupe.

IAS 2 - Stocks

En application de la norme IAS 2, les stocks et en-cours sont évalués au plus bas du prix de revient (principalement selon le principe du premier entré, premier sorti) ou du prix du marché (valeur réalisable nette estimée). Les coûts standards de matière, main d'œuvre et frais généraux des produits fabriqués sont établis en considérant un niveau prévisionnel d'activité et sont ensuite ajustés aux prix de revient réel par le biais des écarts sur coûts de production. Les charges résultant d'une sous-activité sont comptabilisées en coûts des produits et services vendus.

IAS 11 – Contrats de construction

En application de la norme IAS 11, les sociétés du Groupe Bull en France comptabilisent leurs contrats de construction (généralement à plus d'un an) selon la méthode de l'avancement. Les autres sociétés du Groupe dont les contrats de construction ne sont pas significatifs utilisent une méthode de points de passage définis contractuellement (milestones).

La méthode à l'avancement est fondée sur des indicateurs de développement du projet liés au nombre d'heures ou aux coûts encourus sur les coûts totaux réestimés périodiquement projet par projet.

Dès lors qu'un dépassement des coûts totaux prévisionnels sur la facturation prévue apparaît, il est constitué une provision pour perte à terminaison.

IAS 18 – Produits des activités ordinaires

Le Groupe Bull applique la norme IAS 18 relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires ainsi que certaines interprétations en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique. Pour ces dernières, il s'agit essentiellement du SOP 97-2 et SOP 98-4 (Statement of Position de l'AICPA) concernant la comptabilisation du revenu logiciel, de l'EITF 99-19 (Emerging Issue Task Force du FASB) relatif à l'enregistrement du chiffre d'affaires brut plutôt que de la seule commission perçue en tant qu'agent, et de l'EITF 00-21 concernant les ventes avec arrangements multiples ainsi que des SAB 101 et 104 (Staff Accounting Bulletin) de la SEC relatifs au chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du Groupe Bull est constitué par des ventes et des locations de matériel et de logiciel, ainsi que par des prestations de services liées au traitement de l'information sous différentes modalités contractuelles.

Les ventes sont considérées comme étant réalisées lorsque les prestations du Groupe Bull ont été exécutées conformément aux clauses contractuelles qui retiennent en général la livraison ou la mise à disposition du matériel. Généralement, les contrats de vente sont assortis d'une clause de réserve de propriété dans tous les pays où la législation le permet.

Le chiffre d'affaires concernant les redevances de logiciel facturées en une seule fois est enregistré à la mise à disposition du logiciel et en fonction de la réalisation des services contractuellement dus. Les redevances mensuelles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'échéance de chaque période.

Les produits provenant des contrats de location sont compris dans le chiffre d'affaires lors de chaque échéance pendant la durée du contrat. Les dotations aux amortissements sont les principaux coûts de ces contrats. Les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

IAS 21 - Conversion

Les états financiers des sociétés étrangères inclus dans les états financiers consolidés sont convertis selon les principes de la norme IAS 21 qui peuvent être résumés ainsi :

- les éléments d'actif et de passif ainsi que les amortissements correspondants sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice,
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen mensuel.

Les écarts résultant de cette conversion sont enregistrés pour la part du Groupe dans un compte intitulé "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en fin d'exercice au cours de clôture et les différences de change, réalisées ou latentes, résultant de la conversion des transactions en monnaies étrangères sont incluses dans le résultat de l'exercice.

IAS 19 – Avantages du personnel

Le Groupe Bull participe à des régimes de retraite, de pré retraite et d'indemnités de départ en application des lois et pratiques des pays dans lequel il est implanté. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations ; les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés. Cette obligation est estimée par des actuaires indépendants conformément à la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts entre ce qui était anticipé et la façon réelle dont se déroulent les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en résultat en application de la méthode du « corridor », qui prévoit l'étalement sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires des écarts excédant 10% du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs du régime à la clôture.

Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les avantages sont déjà acquis et, dans le cas contraire, il est amorti selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les avantages soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies, ajustée des écarts actuariels non comptabilisés, diminuée du coût des services passés non comptabilisé et de la juste valeur des actifs des régimes à la date de clôture.

L'effet des évolutions de l'obligation du Groupe est comptabilisé en résultat opérationnel, à l'exception des composantes financières liées aux effets de désactualisation et de rendement des actifs de couverture.

Les autres avantages à long terme (médailles du travail, couvertures médicales, assurances - vie) sont également évalués sur la base d'hypothèses actuarielles et provisionnés dans les comptes du Groupe Bull.

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Les plans d'option de souscription ou d'achat d'action pour le personnel attribués au cours des exercices 1998 à 2001, étant antérieurs au 7 novembre 2002, ne requièrent pas de retraitement, conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Les plans octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ont été enregistrés conformément à la norme IFRS 2.

Les options ont été évaluées à la date d'octroi sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres suivants ont été retenus :

- la volatilité tient compte de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action ;
- la durée moyenne de détention a été déterminée à 4,5 années ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des OAT à 10 ans.

La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en compte de résultat durant la période d'acquisition des droits, selon l'estimation du Groupe du nombre d'instruments de capitaux propres finalement acquis, avec une contrepartie directe en capitaux propres. Les variations de juste valeur des options postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette comptabilisation.

IAS 12 – Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés dans les états financiers consolidés selon les prescriptions de la norme IAS 12. Cette norme requiert l'enregistrement de charge ou de crédit d'impôt différé pour constater l'effet fiscal des différences de valorisation des actifs ou des passifs entre les comptes consolidés et les comptes préparés pour la détermination des impôts sur les bénéfices.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs à la date de clôture.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

IAS 37 – Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, à l'égard d'un tiers, résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources. Dans le cas des restructurations, une provision est comptabilisée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions à court et long terme, outre les provisions pour engagements relatifs aux régimes de retraite et pour avantages accordés à des employés et les provisions pour restructuration, incluent principalement :

- les coûts estimés au titre de litiges, contentieux et actions en réclamations de la part de tiers ou d'anciens salariés ;
- les engagements en garantie donnés aux clients relatifs aux ventes de matériel ou aux contrats ;
- les pertes à terminaison sur les contrats dont le prix de revient prévisionnel s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel à la clôture de l'exercice.

Les provisions significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

IAS 32 et 39 – Instruments Financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En ce qui concerne les placements en OPCVM monétaires, ne sont retenus dans cette catégorie que les OPCVM classés 'monétaire Euro' par l'AMF.

Autres actifs financiers

Les autres placements de trésorerie réalisés sous forme d'OPCVM monétaires ne rentrant pas dans la catégorie «monétaire Euro» de l'AMF sont comptabilisés en «actifs financiers disponibles à la vente». Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente conformément à la norme IAS 39. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat de la période.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs financiers répondant aux caractéristiques d'actifs financiers détenus jusqu'à échéance définis par la norme IAS 39.

Passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et dettes financières sont évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. La variation de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en résultat de la période, sauf dans le cas des instruments dérivés de couverture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture s'ils répondent aux critères de documentation et d'efficacité définis par la norme IAS 39. Le Groupe Bull a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture aux instruments financiers utilisés pour réduire l'exposition du Groupe aux risques de change et de taux d'intérêt ; les instruments dérivés correspondants sont donc comptabilisés à la juste valeur, avec variation de juste valeur en résultat.

Instruments hybrides

Les Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (Océanes) contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres.

A la date de l'émission, la juste valeur de la composante de passif financier est estimée par référence à la valeur des flux de trésorerie contractuels futurs actualisés au taux de marché d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion en actions.

La composante classée en capitaux propres est déterminée par différence entre le montant émis et la juste valeur du passif financier.

Actions d'autocontrôle

Les actions de Bull, qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées, sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Décomptabilisation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 32, un actif financier est décomptabilisé uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère l'essentiel des risques et avantages liés à l'actif.

IAS 33 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock options et les obligations convertibles en actions émises par le groupe.

IAS 1 – Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés en application de la norme IAS 1. Certains reclassements de postes ont été effectués pour la période comparable afin de se conformer à la présentation retenue pour la période présentée.

3 – VARIATIONS DE PERIMETRE

En 2007 les variations de périmètre du Groupe résultent :

- de la cession en mars 2007 de sa filiale au Portugal, pour un prix net de 4,1 millions d'euros. A la date de la cession, le chiffre d'affaires réalisé au Portugal était de 2,3 millions d'euros et son résultat opérationnel nul.
- de la fermeture fin novembre 2007 de deux sociétés holdings au Pays Bas (Bull International NV et Bull Invest BV). Ces deux sociétés étant inactives depuis de nombreuses années leur cession n'a pas d'impact sur l'activité opérationnelle du Groupe.
- En 2007, le Groupe a procédé à l'acquisition, le 1^{er} avril 2007, de Siconet (société de services) en Espagne et, le 1^{er} juillet 2007, de Serviware, société française spécialisée dans le calcul intensif. Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 15,6 millions d'euros, dont 15,2 millions d'euros ont été affectés en « goodwill » (cf. note 5). Il est rappelé que lorsqu'un goodwill est déterminé de façon provisoire à la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, le Groupe comptabilise les ajustements de ces valeurs provisoires dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.
- L'ensemble de ces acquisitions a contribué au chiffre d'affaires 2007 à hauteur de 29,6 millions d'euros.

Fin 2007, le Groupe a annoncé la cession début 2008 de Maine CI, société française située à Angers. Cette cession a été réalisée le 11 Janvier 2008 pour un prix de 0,3 million d'euros se traduisant par une perte de 1,5 million d'euros pour le Groupe.

Une dépréciation d'un montant similaire, au titre du classement en Actifs non courants détenus en vue de la vente, a été enregistrée au 31 décembre 2007.

Concernant l'impact de la cession de Maine CI sur les comptes du Groupe, elle peut se résumer ainsi sur la base des comptes 2007 :

- Chiffre d'affaires : 7,2 millions d'euros
- Résultat opérationnel : perte de 0,8 million d'euros

En 2006, Le Groupe a cédé :

- en août : sa filiale en Slovaquie,
- en décembre l'ensemble de ses actifs italiens à Eunics SpA, filiale du groupe italien Eutelia ainsi que ses filiales en Slovénie et Serbie.

La cession des filiales en Serbie, Slovaquie et Slovénie n'a pas d'impact significatif sur la trésorerie, le chiffre d'affaires et les résultats du Groupe.

Concernant la cession des activités en Italie, son effet sur les comptes 2006 du Groupe peut se résumer ainsi :

- Prix de cession net encaissé : 6 millions d'euros
- Chiffre d'affaires réalisé en Italie, consolidé à la date de cession : 56,3 millions d'euros
- Perte opérationnelle à la date de cession : 10,8 millions d'euros

Au premier semestre 2006 ont été finalisées les acquisitions d'AMG.net (services d'intégration, Telcos, Pologne), d'HRBC (ERP ressources humaines, France), et du département Software de Selisa, filiale de Sofipost, spécialisé dans le vidéocodage.

Au deuxième semestre 2006 ont été finalisées les acquisitions d'Agarik (société française d'hébergement et d'infogérance d'infrastructures critiques dans le domaine de l'internet) et les activités de développement logiciel pour applications postales

de la société First Logic Inc, filiale de Business Objects, qui ont été logées dans une filiale dénommée AddressVision Inc.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 23,8 millions d'euros, dont 15,8 millions d'euros ont été affectés en « goodwill » (cf. note 5).

4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions Reprises Transferts	Ecarts de change	Autres mouvements (a)	Valeur brute en fin d'exercice
2007						
Terrains	3,6	-	-	-	(0,3)	3,3
Constructions	85,7	5,2	3,7	(0,4)	(1,5)	92,7
Matériel et outillage (*)	137,8	8,6	(16,4)	(2,6)	(2,2)	125,2
Matériel de location	17,5	0,5	(1,8)	(0,8)	-	15,4
Total	244,6	14,3	(14,5)	(3,8)	(4,0)	236,6

<i>(en millions d'euros)</i>	Amort. en début d'exercice	Dotations	Cessions Reprises Transferts	Ecarts de change	Autres mouvements (a)	Amort. en fin d'exercice
2007						
Constructions	(68,0)	(4,0)	(3,5)	0,3	1,7	(73,5)
Matériel et outillage (*)	(117,4)	(13,7)	16,4	2,5	1,9	(110,3)
Matériel de location	(16,5)	(0,7)	1,8	0,9	-	(14,5)
Total	(201,9)	(18,4)	14,7	3,7	3,6	(198,3)

(a) Concerne pour l'essentiel les variations de périmètre intervenues en 2007

(*) dont 3,4 millions d'euros de dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie Itanium, dont les principaux actifs sont les outils de recherche.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions Reprises Transferts	Ecarts de change	Autres mouvements (a)	Valeur brute en fin d'exercice
2006						
Terrains	4,6	-	(0,7)	-	(0,3)	3,6
Constructions	148,6	6,2	(36,7)	(0,4)	(32,0)	85,7
Matériel et outillage	167,8	12,0	(21,0)	(3,3)	(17,7)	137,8
Matériel de location	31,8	0,6	(2,1)	(1,1)	(11,7)	17,5
Total	352,8	18,8	(60,5)	(4,8)	(61,7)	244,6

(a) Concerne pour l'essentiel la cession des activités italiennes

<i>(en millions d'euros)</i>	Amort. en début d'exercice	Dotations	Cessions Reprises Transferts	Ecarts de change	Autres mouvements (a)	Amort. en fin d'exercice
2006						
Constructions	(113,3)	(3,7)	35,8	0,3	12,9	(68,0)
Matériel et outillage	(150,3)	(9,2)	22,7	3,0	16,4	(117,4)
Matériel de location	(29,5)	(1,7)	2,0	1,1	11,6	(16,5)
Total	(293,1)	(14,6)	60,5	4,4	40,9	(201,9)

(a) Concerne pour l'essentiel la cession des activités italiennes

5 – GOODWILLS

Les «Goodwills» par entité s'analysent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Bull HN Information Systems Inc.(Etats-Unis)	2,2	2,2
Réseau international	6,1	6,1
Bull S.A.S. (France)	1,4	1,4
HRBC (France)	1,6	3,3
AMG Net (Pologne)	7,1	7,1
Agarik (France)	5,4	5,4
Serviware (France)	3,0	-
Siconet (Espagne)	12,2	-
Total	39,0	25,5

En 2007, le Groupe a constaté un goodwill lors de l'acquisition :

- le 1^{er} avril de la totalité des titres de la société de services Siconet en Espagne (12,2 millions d'euros)
- le 1^{er} juillet de la totalité des titres de la société française d'intégration de solution de calcul à haute performance, Serviware (3,0 millions d'euros)

Ces goodwills ont été déterminé de façon provisoire, compte tenu de l'existence de clauses conditionnelles d'ajustement de prix, et au mieux de la probabilité de réalisation de ces clauses d'ajustement. Ces valeurs provisoires seront réajustées, s'il y a lieu, dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition des sociétés Siconet et Serviware. En 2007, la valeur du goodwill de la société HRBC, acquise en 2006, a ainsi été réduite de 0,2 millions d'euros, dans la période de 12 mois suivant l'acquisition.

Conformément à la norme IAS 36, les goodwills font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs, pour déterminer les pertes de valeur éventuelles. Les acquisitions récentes constituent chacune une unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill est alloué.

Les tests réalisés pour les sociétés acquises en 2007 et 2006, sont basés sur les prévisions à moyen terme de chacune des sociétés. Il est nécessaire de cumuler un historique d'un an pour fiabiliser les paramètres de ces prévisions.

En 2007, ces tests de dépréciation, ont conduit à déprécier le goodwill de la société HRBC de 1,5 millions d'euros.

En 2006, les goodwills constatés concernaient l'acquisition fin avril de la totalité des sociétés de services HRBC en France (3,3 millions d'euros) et AMG Net en Pologne (7,1 million d'euros) ; et début juillet 2006, lors de l'acquisition de la société française de services Agarik (5,4 millions d'euros).

6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nette au 1.01.2007	Acqui- sitions	Cessions	Ajuste- ments de valeur	Autres mouve- ments	Valeur nette au 31.12.2007
Actifs financiers disponibles à la vente						
OPCVM de trésorerie	50,3	61,2	(97,2)	-	-	14,3
Autres	1,6	-	-	1,9	(0,3)	3,2
Prêts et avances	5,7	0,6	(0,4)	-		5,9
Participations dans les entreprises associées	3,4	-	-	-	0,1	3,5
Paiement d'avance sur fonds de pension	1,2	-	-	-	(0,3)	0,9
Total	62,2	61,8	(97,6)	1,9	(0,5)	27,8

Autres actifs financiers disponibles à la vente : ils comprennent pour l'essentiel les titres suivants : Keynectis (14,39%) évalués pour 0,5 million d'euros, Safelayer (15%) valorisé pour 0,5 million d'euros et Sun Microsystems pour une valeur de 0,4 million d'euros. La variation en 2007 de cette ligne de bilan par rapport à 2006 s'explique essentiellement par la constatation d'une provision de 0,2 million d'euros sur les titres Keynectis et une variation positive de 1,9 million d'euros de la valeur des titres Symantec suite à l'obtention d'un certificat de détention des titres en 2007.

Prêts et avances : ils concernent pour l'essentiel des prêts entrant dans le cadre de l'aide à la construction en faveur des salariés.

Participations dans les entreprises associées : Au 31 décembre 2007, comme à fin décembre 2006, ce poste comprend pour l'essentiel les participations dans les sociétés françaises Bull Finance (48,6%) et Séres (34,0%).

La part de résultat net dans les entreprises associées correspondant aux intérêts du Groupe Bull est incluse dans le compte de résultat consolidé à la ligne intitulée "Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées".

Paiement d'avance sur fonds de pension : Le paiement d'avance sur les fonds de pension, concerne l'Irlande où la valeur des actifs du plan « fondé » excède les dettes actualisées vis-à-vis du personnel.

7 – STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Produits finis	51,8	34,8
Produits en-cours, matières premières et fournitures	23,0	24,8
Pièces de rechange	21,0	25,5
Provisions pour dépréciation des :		
Produits finis	(11,3)	(13,2)
Produits en cours, matières premières et fournitures	(11,9)	(11,7)
Pièces de rechange	(19,0)	(20,7)
Total	53,6	39,5

L'augmentation des produits finis est supportée par les contrats en cours.

8 – CREANCES CLIENTS

Contrats de location de matériel

Les contrats non résiliables de location à moyen terme comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir correspondent à des volumes d'activité non significatifs. En général, ces contrats de location de matériel sont souscrits pour une période initiale d'un ou deux ans pendant laquelle ils ne sont pas résiliable.

Les contrats de location de matériel adossés à des financements externes sans recours sur Bull sont comptabilisés, selon les critères des normes IAS 17, IAS 32 et IAS 39. Les créances cédées dans le cadre de ces contrats ont été reconstituées en créances clients pour le montant de l'encours de loyers restant dû.

« Contrats de construction » (IAS 11)

Bull réalise des contrats de construction dans de multiples pays, comptabilisés en fonction de l'état d'avancement. Pour les contrats réalisés en France, qui représentent la majorité des contrats de construction significatifs, le degré d'avancement est déterminé sur la base des coûts encourus pour les travaux exécutés. Pour les autres contrats la méthode des points de passage contractuellement définis (milestones), qui atteste de l'avancement d'une partie des travaux, est utilisée.

L'analyse de l'ensemble des contrats français de construction se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31.12 2007	31.12 2006
	Total	Total
• Montant des produits des contrats comptabilisés en produits	47,7	64,7
• Pour les contrats en cours à la fin de la période :		
a) Montant total des coûts encourus et des bénéfices comptabilisés (moins les pertes comptabilisées)	96,5	78,4
b) Montant brut dû par les clients pour les travaux du contrat	7,0	7,9
c) Montant brut dû au client pour les travaux du contrat	(4,5)	(1,5)
d) Avances reçues	-	-

Cession de créances clients

Le Groupe procède à deux types de cession de créances : cession de créances commerciales dans le cadre de contrats d'affacturage, cession de créances locatives dans le cadre de contrats de refinancement avec des établissements de crédit. Dans le premier cas, il s'agit de créances clients unitaires avec une échéance à court terme; dans le second, il s'agit de la totalité de la créance de loyers dus de manière irrévocable par un client dans le cadre d'un contrat de location à moyen terme d'équipements.

Ces cessions sont examinées de manière approfondie selon les critères de l'IAS 39, et sont ou non déconsolidées selon que l'analyse conclut à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

Une partie des cessions consolidées sont des cessions sans recours, mais il a été considéré que le risque de retard de paiement, conservé par l'entité dans le cadre des contrats concernés, était significatif par rapport au risque de contrepartie transféré, lorsque ces contreparties sont des clients publics.

Le principal contrat concerne les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France. Ce contrat est avec recours : le risque client est conservé par Bull. De même, le recouvrement des créances cédées reste à la charge de Bull, la cession des créances n'étant pas notifiée aux clients. Le financement obtenu est de 97.4 millions d'euros à fin décembre 2007 (dont 22.6 millions d'euros versés à un compte de garantie, et 74.8 millions d'euros disponibles en trésorerie), contre 66,9 millions d'euros à fin décembre 2006. Ces montants sont inclus au passif dans les emprunts et passifs financiers courants.

La société Serviware, acquise en 2007, cède ses créances commerciales dans le cadre d'un contrat sans recours. Ces créances, et le passif associé, ont été déconsolidées, pour un montant de 6,3 millions d'euros.

Les cessions de créances locatives sont intervenues en France (cessions comptabilisées pour un montant de 8,9 millions d'euros à fin décembre 2007 contre 7,2 millions d'euros à fin décembre 2006), en Belgique et en Grande-Bretagne.

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble de ces opérations, par nature, en indiquant la valeur comptable des actifs cédés et celle des passifs associés.

	31 décembre 2007			31 décembre 2006		
	créances commerciales	créances locatives	Total	créances commerciales	créances locatives	Total
cessions consolidées						
créances cédées	112,3	10,6	122,9	66,9	12,6	79,5
financement	89,7	10,6	100,3	49,4	12,6	62,0
compte de garantie	22,6		22,6	17,4		17,4
dette	112,3	10,6	122,9	66,9	12,6	79,5
cessions déconsolidées						
créances cédées	6,7	11,1	17,8	0,4	9,6	10,0
financement	3,4	11,1	14,5	0,4	9,6	10,0
compte de garantie	3,0		3,0	0,1		0,1

Valeur des créances clients

La valeur nette comptable des créances clients, telle qu'elle est rapportée au bilan, reflète leur valeur de marché et se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
Valeur brute	274,4	257,8
Dépréciation	(7,7)	(9,2)
Valeur nette	266,7	248,6

Par ancienneté, la valeur nette des créances, se détaille ainsi.

(en millions d'euros)	Au 31.12.2007		Au 31.12.2006	
	Brut	Provision	Brut	Provision
Créances non dues	181,1	-	172,8	-
Dues à moins de 30 jours	45,1	(0,1)	41,0	(0,2)
Dues entre 30 et 60 jours	19,4	-	10,4	-
Dues entre 61 et 90 jours	3,1	-	4,8	-
Dues entre 91 et 180 jours	6,6	(0,1)	5,5	-
Dues entre 181 et 360 jours	8,8	(0,2)	6,2	(1,3)
Dues à plus d'un an	10,3	(7,3)	12,8	(7,6)
Sociétés cédées en 2007	-	-	4,3	(0,1)
Valeur nette	274,4	(7,7)	257,8	(9,2)

Les créances à plus d'un an regroupent les facturations dont le paiement est dû par le client à un an ou plus, soit typiquement la partie à plus d'un an des créances relevant d'un contrat non résiliable de location à moyen terme et la part à plus d'un an des créances cédées avec recours.

Le délai moyen d'encaissement est de 57 jours en 2007 contre 54 jours en 2006.

Le taux moyen des intérêts perçus sur les créances commerciales à plus d'un an est, en 2007, de 3,8 % (2,9% en 2006).

9 – AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Créances sur financement R&D	3,7	2,6
Créances fiscales	5,8	5,7
Créances liées au personnel	0,9	1,4
Dépôts et cautionnements versés	3,9	6,9
Dépôts de garantie Eurofactor	25,6	15,3
Autres créances liées à l'exploitation	6,9	9,6
Charges constatées d'avance	13,9	14,7
Total	60,7	56,2

Le dépôt de garantie Eurofactor correspond au contrat de cession de créances conclu par Bull SAS en décembre 2006.

10 – ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Fin décembre 2007, le Groupe a annoncé la cession début 2008 de Maine CI. Cette cession a été effectivement réalisée le 11 Janvier 2008. La valeur nette de la société a été évaluée à 0,3 million d'euros, soit 2,5 millions d'actifs diminués de 2,2 millions d'euros de passif.

Détail des actifs et passifs de Maine CI (en millions d'euros) :

Actifs	Valeurs	Passifs	Valeurs
Immobilisations corporelles	1,1	Provisions pour risques Et charges	0,5
Stocks	0,7	Dettes fournisseurs	1,0
Créances Clients	1,6	Dettes fiscales et sociales	0,7
Autres actifs	0,6		
Dépréciation des actifs	(1,5)		
Total	2,5		2,2

11 - CAPITAL

Au 31 décembre 2007, le capital de Bull est constitué de 96 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

Toutes les actions émises sont intégralement libérées.

Au 31 décembre 2007, Bull auto-détenait 631 866 actions de son capital, représentant une valeur de marché de 2,4 millions d'euros.

12 - RESERVES LIEES AU CAPITAL

Fin 2007, le montant des réserves liées au capital est de 266,5 millions d'euros contre 267,2 millions d'euros à fin décembre 2006. Cette variation valeur se détaille ainsi :

- 0,4 millions d'euros au titre des différents plans d'options.

- 1 million d'euros d'actions d'autocontrôle acquises en 2007, dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en place depuis septembre 2006.

13 – INTERETS MINORITAIRES

Pour l'essentiel, ils sont constitués d'une participation minoritaire de 8% prise par la société NEC le 31 janvier 2006 dans la société Evidian suite à une opération d'augmentation de capital.

14 - EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

(en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
REPARTITION PAR NATURE		
Emprunts obligataires - Océanes	0,2	0,2
Emprunt obligataire - NEC	7,0	7,0
Financement sur créances locatives	3,2	5,1
Emprunts bancaires	1,9	0,2
Total	12,3	12,5
REPARTITION PAR DEVISES		
Euro	9,7	9,5
Livre sterling	2,6	3,0
Total	12,3	12,5

Emprunts obligataires - Océanes

Au 31 décembre 2007, la dette obligataire consiste en 58 629 Océanes émises en mai 2000, d'une valeur nominale de 15,75 euros, remboursables le 1er janvier 2033 portant intérêt au taux de 0,1% l'an. Ces obligations représentent la part des 11 495 396 titres initialement émis, non convertis en capital, à la suite de l'offre publique d'échange intervenue en juin - juillet 2004 et complétée en mars 2005.

Emprunts obligataires - NEC

Le 31 janvier 2006, NEC Corporation a souscrit à un emprunt obligataire convertible en actions, de 6 998 420 euros émis par Evidian France (valeur nominale par obligation : 1 euro). Cet emprunt donne droit lors de la conversion à 15 415 020 actions de Evidian France au prix de 0,454 euro par action. Les obligations portent intérêt au taux du marché (EURIBOR à un an + 0,75 points de base).

La conversion des obligations en actions se fera automatiquement en totalité 10 jours après l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires des comptes sociaux de l'exercice 2008,

- si EVIDIAN atteint en cumul sur 2007-2008 un EBIT ("résultat courant hors gains et pertes exceptionnels" selon les termes de l'accord du 28 décembre 2005) de 5 millions d'euros.
- pour 2007 seulement, un EBIT positif étant entendu que pour cet exercice, le résultat opérationnel dont il sera tenu compte sera retraité afin d'exclure l'impact de l'activité relevant des produits NEC.

A défaut de conversion automatique les obligations seront remboursables en totalité au 31 janvier 2011. De son côté, EVIDIAN conserve la faculté de rembourser les obligations en une seule fois à tout moment à sa convenance.

15 - PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE

Le 20 février 2004, l'Etat français a notifié à la Commission Européenne un projet d'aide à la restructuration à Bull, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1er décembre 2004, l'Etat a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'Etat, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5% de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un quelconque des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'Etat peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Les différentes estimations de remboursement de la CRMF prennent en compte certaines modalités d'application de la CRMF et sont affectées d'un taux d'actualisation intégrant les facteurs d'incertitude de l'activité.

Lors de la clôture de juin 2006, et à la suite de l'actualisation du plan Horizon 2008 présenté au conseil d'administration du 18 octobre 2006 (en conséquence de l'avertissement sur les résultats publié le 13 juin 2006), la provision pour CRMF a été réduite de 54 millions d'euros, fin 2005, à 26,7 millions d'euros au 30 juin 2006 et reste inchangé à fin 2007.

Aucun versement n'a été effectué par Bull depuis l'octroi de cette aide.

16 – AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Le Groupe Bull offre à ses salariés différents avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme, parmi lesquels des régimes de retraite à prestations définies (aux Etats-Unis, à Taiwan et en Europe Occidentale). Le Groupe considère que l'âge de départ en retraite de ses salariés est, dans toutes les filiales, de 65 ans.

Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et autres avantages à long terme

Les caractéristiques de ces régimes (prestations servies, financement et politique d'investissement des actifs) varient selon la législation et la réglementation applicables dans chaque pays.

Les filiales du Groupe ayant des régimes de retraite à prestations définies sont les suivantes :

Bull Nederland NV (Pays Bas), Bull GmbH (Allemagne), Bull GmbH (Autriche), Bull Ireland (Irlande), Bull Grèce, Bull US et Bull Taiwan.

Les filiales de Bull en France ont des Indemnité pour départ en retraite (PIDR) et des médailles d'ancienneté. Les filiales grecque et autrichienne offrent des équivalents de PIDR. Les engagements pour les médailles sont d'environ 1 million d'euros et sont non financés.

SA Bull NV en Belgique offre à ses salariés des avantages de remboursements de soins médicaux pour le personnel retraité, ce régime est non financé et les engagements sont de 2 millions d'euros.

Les autres sociétés du Groupe, implantées en Europe Occidentale, cotisent à des régimes à cotisations définies.

Les montants d'engagement des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

Réconciliation des actifs et passifs inscrits au bilan

Ventilation du solde net du bilan :		
(en million d'euros)	2007	2006
Valeur actualisée des engagements financés	136,7	143,7
Juste valeur des actifs du régime	(174,7)	177,3
Solde des régimes financés (1)	(38,0)	(33,6)
Valeur actualisée des engagements non financés (2)	127,2	116,2
Eléments non encore reconnus		
Coûts des services passés non comptabilisés	(6,0)	-
Gains potentiels non réalisables	38,3	18,5
Gains ou (pertes) nets actuariels non comptabilisés	(18,0)	(0,2)
Total des éléments non encore reconnus (3)	14,3	18,3
Solde (1+2+3)	103,5	100,9
dont part courante	8,2	8,0
dont part non courante	95,3	92,9

Réconciliation des charges du compte de résultat

(en millions d'euros)	2007	2006
Coût des services de l'année (net de cotisations)	1,2	2,4
Coût financier	11,8	12,0
Rendement attendu des actifs des régimes	(7,4)	(7,7)
Coûts des services passés comptabilisés	1,7	-
Gains ou (pertes) nets actuariels comptabilisés	(0,4)	-
Autres charges	1,8	2,3
Total net des charges des régimes	8,7	9,0

Variation des passifs nets des régimes comptabilisés au bilan

(en millions d'euros)	2007	2006
Valeur en début d'exercice	105,0	105,5
Charges inscrites au compte de résultat	8,7	9,0
Cotisations patronales aux actifs de financement	(1,2)	(1,4)
Paiements de prestations non financées	(8,4)	(7,7)
Modifications du périmètre de consolidation et autres	(0,6)	-
Total net des charges des régimes	103,5	105,0

Evolution de la valeur actuelle des obligations

(en millions d'euros)	2007	2006
Valeur actuelle des obligations en début d'exercice	260,0	265,6
Coût des services de l'année	1,5	2,4
Coût financier	11,8	12,0
Ajustements divers	1,6	0,2
Coûts des services passés comptabilisés	7,7	-
Gains ou (pertes) nets actuariels comptabilisés	(0,5)	(1,7)
Prestations versées	(17,4)	(17,7)
Effet des liquidations / réduction de services futurs	(0,1)	-
Ecart de change	(0,8)	(0,8)
Total net des charges des régimes	263,8	260,0

Evolution de la valeur des actifs de couverture

(en millions d'euros)	2007	2006
Juste valeur en en début d'exercice	177,3	171,7
Rendement attendu des actifs de couverture	7,4	7,9
Ajustements divers	(2,5)	-
Cotisations des employeurs	1,2	1,4
Cotisations des participants	0,3	0,3
Gains ou (pertes) nets actuariels comptabilisés	0,1	6,0
Prestations versées	(9,0)	(10,0)
Ecart de change	(0,1)	-
Juste valeur en fin d'exercice	174,7	177,3

Les actifs des régimes ne comprennent pas de terrains et immeubles occupés par des sociétés du Groupe ou d'autres actifs utilisés par le Groupe.

Les actifs sont principalement constitués (95%) par des contrats d'assurance couvrant les avantages postérieurs à l'emploi suite à l'externalisation des avoirs aux Pays-Bas auprès d'un assureur. Les actifs restant sont investis pour 2% en actions

La juste valeur des actifs des régimes ne comprend pas de titres émis par le Groupe.

Le rendement des actifs de régime a été de 4,28% en 2007.

Ventilation des engagements par zones géographiques :

(en millions d'euros)	2007	2006
France	24,7	18,9
Europe hors de France	232,7	233,7
Amérique du Nord	5,4	6,3
Asie	1,0	1,1
Valeur en fin d'exercice	263,8	260,0

Principales hypothèses actuarielles :

Taux d'actualisation des engagements	2007	2006
Europe continentale et Irlande	5,25%	4,75%
Amérique du Nord	6,00%	5,75%
Asie	2,75%	2,00%

Sensibilité du calcul de l'obligation de retraite en fonction du taux d'actualisation :

L'évolution du taux d'actualisation des engagements de retraite à prestations définies n'a aucun impact majeur sur les comptes 2007 du Groupe Bull du fait de l'application de la règle du « corridor ».

Rendement attendu des actifs de régime	2007	2006
Europe continentale et Irlande	4,25% - 5,85%	4,25% - 5,80%
Amérique du Nord	Sans objet	Sans objet
Asie	2,75%	4,00%
Taux de croissance y compris l'inflation des masses salariales	2007	2006
Europe continentale et Irlande	1,0% - 3,5%	1,0% - 3,5%
Amérique du Nord	Sans objet	Sans objet
Asie	2,25%	3,25%

Taux de révision des rentes	2007	2006
Europe continentale et Irlande	0,25% - 2,25%	0,25% - 3,0%
Amérique du Nord	0%	0%
Asie	Sans objet	Sans objet

Autres informations (en millions d'euros) :

Excédent ou (déficit)	2007	2006
Valeur actuelle des obligations	263,8	260,0
Juste valeur des actifs	(174,7)	(177,3)
Excédent ou déficit	89,1	82,7

Les ajustements liés à l'expérience sont peu importants en 2007 (0,2 million euros). L'augmentation de 1% du taux d'évolution des coûts médicaux en Belgique entraîne une majoration de la dette de 0.1 million d'euros. Les cotisations de l'employeur pour l'année fiscale 2008 sont estimées à 1.2 million d'euros.

Régimes de Retraite à Cotisations Définies (hors régimes gouvernementaux)

(en million d'euros)	2007	2006
Charges portées au compte de résultat	3.2	2.4

17 – PROVISIONS NON COURANTES

(en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Loyers des locaux inoccupés	1,4	1,5
Risques fiscaux	13,0	13,1
Avantages au personnel	11,0	17,0
Risques sur financements de Recherche et développement	0,9	1,2
Restructurations antérieures à 2002	2,8	2,8
Divers	2,9	4,0
Total	32,0	39,6

Variations de l'exercice des provisions non courantes

(en millions d'euros)	31.12.2006	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres Mouvements (*)	31.12.2007
Total Provisions	39,6	2,9	(6,6)	(2,4)	(1,5)	32,0

(*) Autres mouvements : liés pour l'essentiel aux variations de périmètre intervenues en 2007

18 – PROVISIONS COURANTES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Provisions courantes (en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Restructurations antérieures à 2002	1,5	1,6
Frais de personnel et engagements assimilés	7,9	13,6
Réclamations clients	2,6	2,4
Garanties produits	5,5	3,6
Autres risques et charges relatifs aux produits et services vendus	7,0	12,9
Charges à payer et divers	37,9	40,7
Total	62,4	74,8

Variation de l'exercice des provisions courantes

(en millions d'euros)	31.12.2006	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres Mouvements (*)	31.12.2007
Total Provisions	74,8	17,4	(21,2)	(8,2)	(0,4)	62,4

(*) Autres mouvements : liés pour l'essentiel aux variations de périmètre intervenues en 2007

Autres passifs courants (en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Impôts et taxes	2,6	2,4
Salaires	39,1	37,6
Autres frais de personnel	46,7	45,4
Factures à recevoir et divers	54,0	60,5
Total	142,4	145,9

19 - EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS

(en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
REPARTITION PAR NATURE		
Financement sur créances locatives	7,3	9,7
Programme de cession de créances	112,3	66,9
Emprunts bancaires	7,0	0,1
Découverts bancaires	0,7	0,6
Total	127,3	77,3
REPARTITION PAR DEVICES		
Euro	125,7	72,7
Livre sterling	1,6	4,6
Total	127,3	77,3

Un nouveau programme de cession de créances a permis d'augmenter le volume de créances cédées en 2007 par rapport

à l'année précédente.

20 – GESTION DES RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Bull est soumis à des risques de change naissant de ses transactions en devises, ainsi que des relations financières entre les entités, essentiellement avec la société mère.

Les transactions de trésorerie sont coordonnées par la Trésorerie Groupe. Des procédures définissent les autorisations et les principes de contrôle interne nécessaires aux opérations de trésorerie.

Les transactions des filiales sont, sauf dans quelques cas exceptionnels, réalisées en devise locale ; le risque de change est donc essentiellement porté par la société mère, Bull.

Dans le but de réduire son exposition aux risques de change, le Groupe utilise des instruments financiers de couverture : achats et ventes de devises au comptant ou à terme sec et swaps cambistes. Les gains ou pertes sur l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture de change sont ainsi enregistrés systématiquement en compte de résultat.

Le risque de change est lié à l'existence d'une position de change commerciale et d'une position de change financière.

Risque de change lié à la position commerciale :

Ce risque, qui résulte du différentiel (par devise) entre les achats et les ventes à finalité commerciale, est appréhendé dès la facturation.

A titre d'exception, la position de change commerciale de la structure de Bull S.A.S. responsable des approvisionnements de matières et composants, peut être appréhendée sur une base prévisionnelle (prévisions des flux nets d'achats en dollars).

Risque de change lié à la position financière :

Il concerne les entités qui portent des prêts, des emprunts et des instruments financiers libellés dans une devise autre que leur monnaie de fonctionnement ; il s'agit essentiellement de la société mère Bull et, plus rarement, de certaines holdings du Groupe Bull.

Sont exclus de cette position les prêts et emprunts internes structurels, sans échéance fixe, entre Bull et les entités dont la monnaie fonctionnelle est une devise étrangère.

Les instruments de couverture utilisés ont pour seul objet de réduire l'exposition globale du Groupe Bull aux risques de change pour la maintenir dans les limites prédéterminées. La nature des instruments de couverture utilisés, ainsi que le choix de contreparties de premier plan, permettent de considérer le risque de liquidité et le risque de contreparties comme extrêmement limités.

Au cours de l'exercice 2007, les opérations de couverture du risque de change ont porté sur la position nette du Groupe (toutes entités confondues), ainsi que, à titre exceptionnel, sur le risque généré par un contrat commercial comportant des approvisionnements significatifs en dollars US.

Le risque de change du Groupe, après couverture naissant de son exposition en devises (position commerciale et position financière), s'analyse comme suit (les expositions correspondant à un passif net dans la devise sont indiquées en négatif):

RISQUES DE CHANGE AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en millions d'euros)	USD	Livre sterling
Bilan :		
Exposition	(60,1)	13,0
Contrats de change		
à terme	50,9	-
NET	(9,2)	13,0

RISQUES DE CHANGE AU 31 DÉCEMBRE 2006

<i>(en millions d'euros)</i>	USD	Livre sterling
Bilan :		
Exposition	(55,7)	17,0
Contrats de change à terme	53,8	-
NET	(1,9)	17,0

RISQUE DE TAUX D'INTERET

Les passifs financiers à taux variable sont constitués du financement résultant des programmes de cession de créances commerciales en France ; les actifs financiers à taux variables sont les placements de trésorerie quelle que soit leur forme (certificats de dépôts, OPCVM monétaires, placements en garantie).

Les actifs financiers à taux variable excèdent largement les passifs financiers à taux variables.

Les passifs financiers à taux fixe sont les financements de créances locatives, les emprunts bancaires et obligataires.

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Taux fixe :		
Actifs financiers	-	-
Passifs financiers	(27,1)	(23,0)
Sous-total	(27,1)	(23,0)
Taux variable :		
Actifs financiers	262,4	222,0
Passifs financiers	(112,3)	(66,9)
Sous-total	150,1	155,1
Total	123,0	132,1

21 – CONCENTRATION DE RISQUE DE CREDIT SUR UN TIERS

A l'exception des soldes relatifs aux sociétés apparentées, aucun client ne représente plus de 10% du total clients.

22 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les "Autres produits et charges opérationnels" de nature non récurrente regroupent les postes suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Gains nets sur cessions d'actifs	4,4	2,7
Perte sur cession Italie	-	(6,3)
Dépréciation goodwill HRBC	(1,5)	-
Coûts de départs transactionnels	(18,8)	(32,8)
Divers	0,9	(0,6)
Total	(15,0)	(37,0)

Exercice 2007 :

Les gains nets sur cessions d'actif concernent principalement : des plus-values nette de cession réalisées lors : de la cession de Bull Portugal (2,6 million d'euros), la liquidation de Bull International NV (1,2 millions d'euros), la cession des titres Arkoon (0,9 million d'euros), la cession de l'activité Lumiplan (0,7 millions d'euros), une cession immobilière à Angers (0,2 million d'euros), la fermeture d'Ingenico en Russie (0,3 million d'euros), la liquidation de la Malaisie (0,2 million d'euros)

et la cession de Selisa (0,2 million d'euros). Ces plus-values sont diminuées par la constitution d'une provision de 1,5 million d'euros pour couvrir la perte à intervenir, sur la vente de Maine CI en janvier 2008, complétée par une provision de 0,5 million d'euros pour risques complémentaires.

Exercice 2006 :

Les gains nets sur cessions d'actif (2,7 millions d'euros) concernent, pour l'essentiel, une plus-value nette réalisée lors de la cession d'un immeuble aux Clayes-sous-Bois (France) pour 3,1 millions ; une moins-value nette de 0,4 million subie lors de la fermeture d'établissements africains au Bénin, Niger et Togo .

23 – IMPOTS SUR LES BENEFICES

Le Groupe Bull est assujéti à divers impôts sur les bénéfices conformément à la législation fiscale en vigueur dans les différents pays où il exerce ses activités.

Bull n'est pas placé sous le régime du bénéfice mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception des sociétés Evidian, Serrib, Maine CI et Serviware.

Les impôt sur les bénéfices s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Année 2007	Année 2006
Impôts exigibles	2,9	2,8
Impôts sur les bénéfices	2,9	2,8

Les impôts différés actifs et passifs se détaillent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Année 2007	Année 2006
Impôts différés - actif	28,0	28,0
Impôts différés - passif	-	-
Impôts différés - net	28,0	28,0

Les principales composantes des actifs et passifs d'impôts différés au 31 décembre sont les suivantes:

(en millions d'euros)	2007	2006
Reports déficitaires (impôts)	664,8	527,0
Différences temporaires (*)	33,3	39,0
Total impôts différés actifs potentiels	698,1	566,0
Impôts différés actifs nets reconnus	28,0	28,0
Impôts différés passifs reconnus	-	-

(*) Dont essentiellement provisions dépréciation d'actifs et plus-values sur cessions d'actifs corporels et financiers

Vérifications fiscales de Bull SA et Bull SAS

Au cours de l'année 2006 les entités de Bull en France ont fait l'objet, à quelques exceptions près, d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2000 à 2005. Le contrôle a validé le bien fondé des crédits d'impôt recherche de Bull SAS pour les exercices 2003, 2004 et 2005. Il a aussi débouché sur des propositions de redressements qui pour l'essentiel sont contestées par la société. Les propositions de redressements susceptibles d'avoir une incidence sur la trésorerie ont été provisionnées dans les comptes 2006, sans modification en 2007.

Impôts différés

Depuis ces trois dernières années, le groupe Bull a affiché un résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers positif illustrant un retour durable à la profitabilité. A fin 2004, les incertitudes qui pesaient sur Bull ont été complètement levées grâce à la réussite du plan de recapitalisation. Dès lors, il a été paru raisonnable de reconnaître au bilan consolidé une partie des impôts différés actifs dont le Groupe Bull disposait au 31 décembre 2004 ; il a

été ainsi tenu compte de la capacité bénéficiaire de dégager des résultats courants avant impôts, conformément au plan stratégique du Groupe présenté par l'Etat français à la Commission européenne pour l'attribution de l'aide à la restructuration assorti de la clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Le montant des actifs d'impôts différés avait alors été estimé à 51,7 millions d'euros compte tenu des résultats fiscaux.

Au 31 décembre 2005, le Groupe a mis à jour le calcul des impôts différés actifs à reconnaître au bilan consolidé sur la base d'une part des consommations de différences temporaires et de déficits reportables de l'exercice 2005 et d'autre part des résultats prévisionnels annuels du Groupe, tels qu'ils ressortent du plan stratégique dont la dernière version a été présentée au conseil d'administration du 21 février 2006. Sur ces bases actualisées, le montant des impôts différés actifs avait été maintenu à 51,7 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Suite à l'actualisation du plan Horizon 2008, dans le cadre de l'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2006, il a été décidé, compte tenu des perspectives de résultats fiscaux des principales entités du Groupe, de réduire le montant des actifs différés d'impôts de 19,7 millions d'euros, ramenant ainsi le montant des actifs d'impôts différés à 32 millions d'euros. Cet actif d'impôts différés a été ramené à 28 millions d'euros à la fin de l'année 2006, à la suite de la cession des activités italiennes.

Ce montant est resté inchangé (28 millions d'euros) à la fin de l'année 2007.

Taux effectif d'impôts

Par l'utilisation ou la génération de reports déficitaires, ainsi que de par la constatation et la reconnaissance d'impôts différés actifs, le taux d'impôt effectif est significativement différent du taux statutaire ; en conséquence, la réconciliation entre ces deux taux d'impôt, n'a pas de pertinence et n'a donc pas été établie.

Déficits reportables

Au 31 décembre 2007, le Groupe Bull dispose, en cumul, entité par entité, de reports déficitaires fiscaux estimés dans leur ensemble à 1 930,8 millions d'euros. Ces reports déficitaires sont à concurrence de 1 867,2 millions d'euros reportables indéfiniment, le solde étant soumis à prescription comme suit : 9,6 millions d'euros en 2008, 4,1 millions d'euros en 2009, 49,9 millions d'euros en 2010 et années suivantes.

24 – RESULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

La quote-part des résultats des entreprises associées est une perte de 0,1 million d'euros concernant les sociétés Bull Finance et Seres.

25 – RESULTAT PAR ACTION

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Résultat net (part du groupe)	4,6	(17,1)
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	96 786,65	96 786,30
Résultat de base par action	0,05	(0,18)
Nombre d'actions ordinaires et potentielles (en milliers)	99 652,00	99,770.80
Résultat dilué par action	0,05	(0,17)

Le résultat dilué par action inclut l'effet dilutif des options d'actions et des océanes.

26 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS, FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF DU GROUPE

Rémunération brute globale des dirigeants et mandataires sociaux

La rémunération brute globale des dirigeants du Groupe Bull inclut 24 personnes en 2007, comparé à 25 personnes en 2006 :

- les membres du Comité Opérationnel d'une part, soit 15 personnes pour l'exercice 2007 (19 personnes en 2006);

- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 9 personnes pour l'exercice 2007 (6 personnes en 2006).

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au Comité Opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au Comité. La rémunération globale des dirigeants du Groupe Bull s'élève à 6,1 millions d'euros en 2007 (contre 8,4 millions d'euros en 2006) et se décompose de la manière suivante :

En millions d'euros	Avantages court terme (1)	Avantages long terme (2)	Indemnités (3)	Paiements en actions (4)	Total
2007					
Membres du Comité Opérationnel et administrateurs (24 personnes)	5,7	-	-	0,4	6,1
2006					
Membres du Comité Opérationnel et administrateurs (25 personnes)	6,9	-	0,9	0,6	8,4

- (1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires
(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme
(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision)
(4) Incluent les paiements en actions sous forme de stock-options (charges comptabilisées selon IFRS 2)

FRAIS DE PERSONNEL

Le total des frais de personnel du Groupe, y compris les charges sociales, s'est élevé à 494,5 millions d'euros en 2007 comme en 2006.

EFFECTIFS

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2007 est de 7 775 personnes, se répartissant ainsi :

Effectif par zone géographique

	2007	2006
France	4 513	4 461
Europe (hors France)	2 113	1 640
Amérique du Nord	339	403
Amérique Latine	488	367
Asie et Afrique	322	307
Effectif total	7 775	7 178

Effectif par segment d'activité

	2007	2006
Produits et autres	2 619	2 726
Maintenance	1 227	1 254
Services	3 929	3 198
Effectif total	7 775	7 178

27 – PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

1- Plans d'options

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 1998, 2000, 2001, 2004, 2005 et 2006. Les plans sont décrits ci-après :

Plans d'options de souscription d'actions de juin 1998, février 2000 et juillet 2001

	Plan 1998	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2001
Date d'assemblée	08/04/1998	08/04/1998	13/04/2000	13/04/2000	13/04/2000
Date du conseil	11/06/1998	10/02/2000	20/07/2000	26/10/2000	19/07/2001
Nombre d'options consenties à l'origine	1 214 050	3 296 650	381 136	344 000	27 500
- dont aux membres du comité exécutif	223 500	531 000	10 996	140 000	-
Nombre de bénéficiaires	548	1 121	966	74	5
- dont membres du comité exécutif	16	12	3	7	-
Tranche	A-B-C				
Date de départ de l'exercice	11/06/2003	10/02/2002	20/07/2004	26/10/2002	20/07/2004
Date d'expiration	11/06/2008	10/02/2010	20/07/2010	26/10/2010	20/07/2011
Prix d'exercice en euro	62,40	35,70	38,70 & 40,80	29,70	19,80
Options levées en 2007	-	-	-	-	-
- dont par les membres du comité exécutif	-	-	-	-	-
- nombre de membres du comité exécutif ayant exercé des options en 2007	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2007 au nominal de 0,10 euro	839	100 876	1 551	447	-
- dont par les membres du comité exécutif	-	-	-	-	-

Le nombre total d'options restant à exercer au 31 décembre 2007 au titre des plans 1998 à 2001 s'élève à 103 713 options, dont 0 options détenues par les membres du comité exécutif. Il tient compte de l'ajustement opéré suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription de juin- juillet 2004. Il en va de même pour les prix d'exercice indiqués. De plus ces chiffres tiennent compte du regroupement des titres par dix qui a eu lieu le 19 décembre 2005.

Plan d'options de souscription d'actions 2004

Tableau récapitulatif du Plan 2004 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

	Plan 2004
Date d'assemblée	25/05/2004
Date du conseil	02/12/2004
Nombre d'options consenties à l'origine	1 826 250
- dont aux membres du Comité Exécutif	100 000
Nombre de bénéficiaires	6906
- dont membres du Comité Exécutif	1
Tranches	A-B-C
Date de départ de l'exercice pour les tranches A et B	17/12/2008
Date de départ de l'exercice pour la tranche C (USA)	17/12/2005
Date d'expiration de l'exercice	17/12/2010
Prix d'exercice en euro (actions à 0,10 euro de nominal)	4,80
Options exercées en 2005 (sur la tranche C)	62
- dont par les membres du Comité Exécutif	0
Options exercées en 2006 (sur la tranche C)	372
- dont par les membres du Comité Exécutif	0
Options exercées en 2007 (sur la tranche A)	250
- dont par les membres du Comité Exécutif	0
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2005	1 429 438
- dont par les membres du Comité Exécutif	100 000
Nombre de bénéficiaires	5319
- dont membre du comité exécutif	1
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2006	1 317 872
- dont par les membres du Comité Exécutif	100 000
Nombre de bénéficiaires	4561
- dont membre du Comité Exécutif	1
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2007	1 268 330
- dont par les membres du Comité Exécutif	100 000
Nombre de bénéficiaires	4157
- dont membre du Comité Exécutif	1

Le 2 décembre 2004, le conseil d'administration a décidé d'allouer 2 500 options (nominal des actions 0,01 euro) à l'ensemble des salariés du Groupe à l'exception de ceux qui ont participé à l'opération "Actionnaires et Partenaires".

Ce plan a été consenti pour une période de 6 ans à compter du 17 décembre 2004. Le prix de souscription des actions a été fixé à 0,48 euro par action de 0,01 euro de nominal, ce qui correspond après regroupement par 10 des actions de la société à 4,80 euro par action de 0,10 euro de nominal.

Les bénéficiaires acquièrent leur droits par ¼ pendant 4 ans et ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil a également décidé d'attribuer à Monsieur Didier Lamouche un plan de 1 000 000 d'options (nominal des actions 0,01 euro, soit 100 000 options sur actions « regroupées ») dans les mêmes conditions que le plan alloué à l'ensemble des salariés à l'exception d'une acquisition de droit accélérée en cas de départ.

Au 31 décembre 2005, il restait 5 319 bénéficiaires sur les 6 906 attributaires du plan ouvert à l'ensemble des salariés en 2004. Chacun des 5 319 bénéficiaires a acquis 62 droits à exercices, soit un quart de ses droits et au total 329 716 droits à souscriptions d'actions. Pour 230 bénéficiaires (salariés américains) 14 260 droits sont devenus immédiatement exerçables dès le 18 décembre 2005. 62 options (nominal des actions de 0,10 euro) ont été exercées fin décembre 2005 et 124 options (nominal des actions de 0,10 euro) ont été exercées en janvier 2006.

En outre, Monsieur Didier Lamouche a également acquis le quart de ses droits soit 25 000 droits donnant la possibilité de souscrire à compter du 17 décembre 2008 à 25 000 actions de 0,10 euros de valeur nominale chacune.

Au 31 décembre 2006, il restait 4 561 bénéficiaires (y compris Monsieur Didier Lamouche). Chacun des 4 560 bénéficiaires a acquis 124 droits à exercices, soit la moitié de ses droits, et au total 565 440 droits à souscription d'actions. Pour 209 bénéficiaires salariés américains 25 916 options sont devenues immédiatement exerçables le 18 décembre 2006. 372 options ont été exercées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006.

Monsieur Didier Lamouche a acquis la moitié de ses droits, soit 50 000 droits donnant la possibilité de souscrire à compter du 17 décembre 2008 à 50 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune au prix de 4,80 euros par option.

Au 31 décembre 2007, il restait 4 157 bénéficiaires (y compris Monsieur Didier Lamouche). Chacun des 4 156 bénéficiaires a acquis 186 droits à exercices, soit les trois quarts de ses droits, et au total 773 016 droits à souscription d'actions. Pour 163 bénéficiaires salariés américains, 30 318 options sont devenues immédiatement exerçables le 18 décembre 2007. 250 options ont été exercées entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007.

Monsieur Didier Lamouche a acquis les trois quarts de ses droits, soit 75 000 droits donnant la possibilité de souscrire à compter du 17 décembre 2008 à 75 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune au prix de 4,80 euros par option.

Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Tableau récapitulatif des Plans 2005 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

en nombre d'options		Plan 2005									
		6,10	6,90	6,80	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Prix d'exercice €		6,10	6,90	6,80	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Date d'assemblée		25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil		10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005	09/11/2005
Nombre de bénéficiaires		1	1	1	2	6	1	3	6	165	4
dont dirigeants		1	-	1	1	5	-	-	5	-	-
Période d'exercice											
De		24/02/2009	03/04/2009	09/04/2009	26/05/2009	12/06/2009	12/06/2009	12/06/2006 12/06/2009	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006 23/11/2009
A		24/02/2011	03/04/2011	10/04/2011	26/05/2011	12/06/2011	12/06/2011	12/06/2011	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2011
Attribuées		20 000	10 000	20 000	85 000	120 000	20 000	20 000*	140 000	989 000	30 000*
Exercées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulées		-	-	-	(10 000)	-	-	-	-	-	(5 000)
Expirées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options restant à lever											
au 31/12/05		20 000	10 000	20 000	75 000	120 000	20 000	20 000	140 000	989 000	25 000
dont dirigeants		20 000	20 000	20 000	75 000	110 000			130 000		
Exercées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulées		-	-	-	-	-	-	-	-	(57 250)	-
Expirées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options restant à lever											
au 31/12/06		20 000	10 000	20 000	75 000	120 000	20 000	20 000	140 000	931 750	25 000
dont dirigeants		20 000	20 000	20 000	75 000	110 000			130 000		
Exercées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulées		-	-	-	-	-	-	(15 000)	-	(42 500)	-
Expirées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options restant à lever											
au 31/12/07		20 000	10 000	20 000	75 000	120 000	20 000	5 000	140 000	889 250	25 000
dont dirigeants		20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année; l'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année

* bénéficiaires américains: l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire fur et à mesure de l'acquisition des droits chaque anniversaire.

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stocks options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 12 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune.. En cas

d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2007, il reste 10 bénéficiaires ayant acquis la moitié de leurs droits, soit au total 137 500 droits à souscription d'actions. Pour un bénéficiaire salarié américain, 5 000 options sont exerçables. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ces attributions s'élève à 202 500.

Le **conseil d'administration du 21 juillet 2005** a attribué à 6 personnes un total de 1 400 000 options (nominal de 0,01 euro) soit 140 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Au 31 décembre 2007, les bénéficiaires avaient acquis la moitié de leurs droits, soit au total 70 000 droits à souscription d'actions. Aucun droit n'est encore exerçable. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ces attributions s'élève à 140 000.

Par le **conseil d'administration du 9 novembre 2005**, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 1 019 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 1 019 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 6,2 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2007, les droits acquis aux bénéficiaires restants s'élèvent à 664 625 droits à souscription d'actions. 17 500 de ces droits, correspondant aux droits des bénéficiaires américains, sont exerçables. Aucune option n'a été levée. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ce plan s'élève à 1 324 250.

Attribution d'options de souscription d'actions de 2006

Tableau récapitulatif des Plans 2006

en nombre d'options		Attributions 2006			
Prix d'exercice €	10,15	9,52	4,51	4,39	
Date d'assemblée	25/04/2004	25/04/2004	17/05/2006	17/05/2006	
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006	
nombre de bénéficiaires	3	1	1	1	
dont dirigeants	1	-	-	1	
Période d'exercice					
De	07/05/2009	07/05/2010	10/08/2010	01/11/2010	
A	07/05/2011	07/05/2012	10/08/2012	01/11/2012	
Attribuées	120 000	25 000	15 000	20 000	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	(15 000)	-	
Expirées	-	-	-	-	
Options restant à lever					
au 31/12/06	120 000	25 000	-	20 000	
dont dirigeants	100 000	-	-	20 000	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	-	-	
Expirées	-	-	-	-	
Options restant à lever					
au 31/12/07	120 000	25 000	-	20 000	
dont dirigeants	100 000	-	-	20 000	

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées dans le cadre du plan 2006.

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euro par action nouvelle.
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euro par action nouvelle.
- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euro par action nouvelle
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euro par action nouvelle

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2007, les bénéficiaires restants ont acquis le quart de leurs droits soit au total 41 250 droits à souscription d'actions. Aucune option n'a été levée. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ce plan s'élève à 165 000.

Aucune attribution d'option n'a été effectuée en 2007.

Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2007 (actions de 0,10 € de nominal)						
	Plans 1998	Plans 2000	Plan 2001	Plan 2004	Plans 2005	Plans 2006
Solde des options restant à lever	839	103 713	-	1 268 330	1 324 250	165 000
- dont par les mandataires sociaux	-	-	-	100 000	-	100 000
- dont par les membres du Comité opérationnel	-	-	-	100 000	355 000	120 000

Aucune attribution d'option n'a été effectuée en 2007.

2 - Plan d'épargne Groupe

Le 10 février 2000, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital par l'émission de 4 717 237 actions réservées aux salariés des principales sociétés du Groupe.

Le nombre total de souscripteurs a été de 8 396 personnes, soit 51% de l'effectif des 16 pays concernés. Les salariés, qui

ont investi leur épargne dans le cadre réglementé des Fonds Communs de Placement du Plan d'Epargne Groupe, bénéficient après 5 ans (ou lors de la survenance d'une des possibilités de sortie anticipée) d'une garantie sur leur capital :

- si le cours de l'action Bull est inférieur à 2,30 euros, le salarié sera compensé de sa perte ;
- en revanche, si le cours de l'action Bull est supérieur à 2,88 euros, le salarié bénéficiera de 7 fois la plus value (calculée au delà de 2,88 euros) sur son investissement personnel.

La garantie et l'effet de levier sont organisés avec le concours de la banque par laquelle les opérations ont été initialisées par Bull en février et juillet 2000.

Pour constituer le Plan Epargne Groupe, Bull a racheté 4 668 828 actions émises lors de cette augmentation de capital au prix de 7,99 euro en juillet 2000. Ces actions ont fait l'objet d'un prêt à la Banque qui a assuré la gestion du plan jusqu'au 20 juillet 2005. A cette date, les fonds communs effet de levier sont arrivés à expiration et les avoirs, des titulaires de parts qui n'ont pas fait connaître en temps voulu leur intention de se faire rembourser, ont été apportés à d'autres fonds commun de l'entreprise par voie de fusion.

Au 31 décembre 2004, un nombre total de 1 902 956 actions a été restitué à Bull (7 708 en 2000, 239 963 en 2001, 684 083 en 2002, 388 907 en 2003 et 582 295 en 2004). En 2005, le solde des actions, soit 2 765 872 actions, a été restitué à Bull par la banque qui en assurait la gestion. Le total des 4 668 828 actions a été porté à l'actif de Bull dans le compte « Immobilisations financières » au niveau des comptes sociaux et en moins des capitaux propres au niveau des comptes consolidés.

Au 31 décembre 2005, l'intégralité des actions données en garantie par Bull ont été restituées et inscrites dans le registre de compte des actions auto-détenues par la société.

Le solde des actions détenues par les salariés est dorénavant porté par les fonds communs de placement Bull, tous les fonds à effet de levier ayant expiré.

En 2006, les fonds communs de placement existants étant arrivés à expiration, les avoirs ont été remboursés aux salariés qui en ont fait la demande puis les fonds ont été fusionnés. Au 31 décembre 2007, il demeure le Fonds Bull Actionnariat avec 880 000 titres et France Bull avec 113 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi entreprises.

28 – TRANSACTIONS AVEC DES SOCIETES APPARENTEES (PARTIES LIEES)

Les principales transactions entre le Groupe Bull et les sociétés apparentées (parties liées) sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2007	2006
Transactions avec NEC :		
Achats	31,1	36,0
Ventes	2,4	1,6
Comptes à payer au 31.12	5,8	9,2
Comptes à recevoir au 31.12	0,8	1,3
Transactions avec Debeka :		
Ventes	19,6	17,0
Comptes à recevoir au 31.12	0,6	2,3
Transactions avec France Telecom :		
Achats	10,3	10,7
Ventes	37,9	40,7
Comptes à payer au 31.12	3,1	0,8
Comptes à recevoir au 31.12	10,0	10,3

29 – PASSIFS EVENTUELS (ENGAGEMENTS HORS BILAN)

Les passifs éventuels (engagements hors bilan), donnés, se résument de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006
Engagements de bail	82,9	87,5
Avals, cautions et garanties donnés :		
- garanties de bonne exécution	11,2	12,0
- garanties de soumission	1,6	2,6
- garanties de restitution d'acompte	0,2	0,9
- garanties taxes et douane	-	0,5
- retenues de garantie	0,5	1,7
- autres garanties	2,4	1,2
Rachat de matériel	1,1	1,4
Total	99,9	107,8

Engagements de bail

Au 31 décembre 2007, les engagements de bail minima pris dans le cadre de baux à long terme non résiliables, principalement des baux immobiliers, souscrits par le Groupe Bull s'échelonnent ainsi :

(en millions d'euros)

2008	14.8
2009	11.9
2010	8.6
2011	7.1
2012	4.4
2013 et au-delà	36.1
Total	82.9

Certains baux stipulent que le locataire doit payer l'assurance, les taxes et l'entretien, et la plupart comprennent des options de renouvellement ainsi que des clauses de révision liées à la hausse de certains indices. Le montant des loyers s'élève à 17,5 millions d'euros pour 2007, contre 19,8 millions d'euros en 2006.

Autres engagements hors bilan

Outre les engagements de bail et ceux décrits en liaison avec les dettes à long et moyen terme, les sociétés du Groupe Bull, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires, ont pris des engagements contractuels s'élevant à 17,0 millions d'euros en 2007 contre 20,3 millions d'euros en 2006.

Les activités Services, et en particulier celles concernant l'infogérance, sont conclues avec des engagements de durée pouvant prévoir des indemnités.

La société n'a pas d'engagement de rachat des minoritaires en vigueur concernant ses participations, sauf Serviware.

Faits exceptionnels et litiges

- En 2007, Bull a obtenu un certificat de détention de 171 678 titres de Symantec-Véritas qui avait été perdu. Ces titres, destinés à la vente, ont été valorisés à 1,9 millions d'euros à fin 2007 (la variation de juste valeur du même montant a été enregistrée en capitaux propres). En contrepartie de l'obtention du certificat de détention des titres, Bull a signé une déclaration de perte définitive et une garantie de bonne fin.
- Bull est engagé dans un litige concernant un actif immobilier. Les prétentions du demandeur sont irréalistes et sans fondements. Le risque d'avoir à indemniser le demandeur est ainsi considéré comme improbable.
- Le groupe américain Diebold, le 21 juin 2002 puis le 12 mai 2003, a informé Bull, à titre conservatoire, du litige qui oppose Diebold Services et Solymatic sur la nullité du contrat de sous-traitance pour un montant total de 14,3 millions d'euros ; si la demande de Solymatic était reconnue, la responsabilité de Bull au titre de la garantie de passif pourrait porter sur 6,1 millions d'euros. Bull considère cependant que cette demande a peu de chances d'aboutir sur la base des dernières informations à notre disposition et en conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.
- Certains anciens salariés de Bull, repris par deux sociétés à qui Bull avait vendu une partie de son activité réparation de desktops pourraient solliciter la reconnaissance de leur droit à la clause de sauvegarde en cas de licenciement par leur nouvel employeur. Bull estime que le risque de devoir appliquer cette clause aux anciens

salariés de Bull qui en feraient la demande maintenant, et donc à devoir verser des indemnités, comme étant peu probable.

- Un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges nous opposant au titre de l'application du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscales et parafiscale. Au 31 décembre 2007, nous avons maintenu une provision d'un montant de 1 million d'euros au titre de nos engagements de prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull in fine.

Procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage

A ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

30 – INFORMATION SECTORIELLE

Bull est un groupe international opérant dans le domaine des technologies de l'information. Basé en Europe, le Groupe Bull effectue des opérations dans plus de 100 pays. Les sociétés du Groupe commercialisent une large gamme d'équipements informatiques, de logiciels d'administration, et de services destinés aux activités scientifiques, industrielles et commerciales du secteur public et du secteur privé.

Le Groupe gère et contrôle ses opérations selon un axe primaire par segment géographique et selon un axe secondaire sur la base des segments d'activité décrits plus loin.

Depuis le 1er janvier 2002, seules les marges brutes sont détaillées par secteur d'activité, les coûts opérationnels étant dorénavant suivis par structure commerciale au niveau des entités géographiques

1. Répartition des activités du Groupe par segment géographique

La localisation par secteur géographique dépend du centre comptable de facturation. La colonne "Reste du Monde" n'inclut pas de secteur significatif.

Année 2007 (en millions d'euros)	France	Europe	Reste du Monde	Eliminations	Consolidé
Ventes externes au Groupe	532,4	385,2	199,4	-	1 117,0
Moins : inter-segments	109,0	5,3	16,6	(130,9)	-
Revenu par zone géographique	641,4	390,5	216,0	(130,9)	1 117,0
Résultat opérationnel par segment	48,7	18,5	25,4	(9,3)	83,3
Frais de groupe	(31,3)	(22,7)	(11,8)	(7,6)	(73,4)
Résultat opérationnel	17,4	(4,2)	13,6	(16,9)	9,9
Coûts de financement	-	-	-	-	(11,9)
Produits financiers	-	-	-	-	9,5
Charge d'impôts	-	-	-	-	(2,9)
Provision pour clause de retour à meilleur fortune	-	-	-	-	-
Impôts différés	-	-	-	-	-
Résultat Net	-	-	-	-	4,6

Année 2007 (en millions d'euros)	France	Europe	Reste du Monde	Non alloués	Consolidé
Autres informations par segment géographique					
Actifs par segment	215,8	386,9	243,9	-	846,6
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	3,5
Actifs du Groupe non alloués	-	-	-	-	(39,5)
Total actifs consolidés	-	-	-	-	810,6
Passifs par segment	159,5	237,3	115,7	-	512,5
Passifs du Groupe non alloués	-	-	-	-	221,3
Total passifs consolidés	-	-	-	-	733,8
Capitaux investis	6,0	16,1	3,3	-	-
Amortissements	8,1	3,1	4,2	-	-
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	3,4	-	-	-	-

Année 2006 (en millions d'euros)	France	Europe	Reste du Monde	Eliminations	Consolidé
Ventes externes au Groupe	531,8	443,0	171,7	-	1 146,5
Moins : inter segments	144,6	6,8	17,5	(168,9)	-
Revenu par zone géographique	676,4	449,8	189,2	(168,9)	1 146,5
Résultat opérationnel par segment	61,5	4,8	10,4	(19,9)	56,8
Frais de groupe	(27,5)	(22,9)	(8,9)	(14,0)	(73,3)
Résultat opérationnel	34,0	(18,1)	1,5	(33,9)	(16,5)
Coûts de financement	-	-	-	-	(10,1)
Produits financiers	-	-	-	-	8,4
Charges d'impôts	-	-	-	-	(2,8)
Provision pour clause de retour à meilleure fortune	-	-	-	-	27,3
Impôts différés	-	-	-	-	(23,7)
Résultat Net	-	-	-	-	(17,4)

Année 2006 (en millions d'euros)	France	Europe	Reste du Monde	Non alloués	Consolidé
Autres informations par segment géographique					
Actifs par segment	204,3	389,8	225,7	-	819,8
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	3,4
Actifs du Groupe non alloués	-	-	-	-	(66,7)
Total actifs consolidés	-	-	-	-	756,5
Passifs par segment	143,1	232,6	107,5	-	483,2
Passifs du Groupe non alloués	-	-	-	-	197,9
Total passifs consolidés	-	-	-	-	681,1
Capitaux investis	7,4	5,2	4,9	-	-
Amortissements	7,8	2,6	4,3	-	-

2. Répartition des activités par segment d'activité - axe secondaire:

Un secteur d'activité est un sous-ensemble du Groupe exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le groupe suit, d'une année à l'autre, les résultats de ses opérations seulement sur la base des activités suivantes :

Produits : ce segment d'activité regroupe les grands systèmes, les serveurs, les périphériques et plus généralement tout matériel informatique, ainsi que les logiciels.

Services : ce segment d'activité regroupe les activités de conseil, d'intégration des systèmes d'information, ainsi que les services d'infogérance.

Maintenance : ce segment d'activité regroupe les activités de maintenance et de support chez les clients.

Les règles comptables applicables aux segments sont les mêmes que celles décrites dans le "résumé des principes comptables essentiels". Depuis le 1er janvier 2002, seules les marges brutes sont détaillées par segment d'activité, les coûts opérationnels étant dorénavant suivis par structure commerciale au niveau des entités géographiques.

Actifs et investissements : ces données ne sont pas disponibles sur l'axe secondaire d'information.

Chiffre d'affaires par segment d'activité :

	2007	2006
Produits et autres	493,3	539,6
Maintenance	237,6	247,2
Services	386,1	359,7
Total consolidé	1 117,0	1 146,5

Marge brute par segment d'activité :

	2007	2006
Produits et autres	159,4	175,8
% du chiffre d'affaires	32,30%	32,60%
Maintenance	67,5	69,9
% du chiffre d'affaires	28,40%	28,30%
Services	48,4	38,3
% du chiffre d'affaires	12,50%	10,60%
Total consolidé	275,3	284,0

Comptes annuels de la société Bull

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BULL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La société Bull présente au passif de son bilan une provision pour couvrir le remboursement de l'aide à la restructuration accordée par l'Etat français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit en note 8 de l'annexe. Le montant de cette provision est de 26,7 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly, le 8 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent PAPAZIAN

Albert AIDAN

Bilan au 31 décembre

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	2007	2006
Immobilisations incorporelles :			
Frais d'établissement		-	-
Amortissements		-	-
Sous-total		-	-
Immobilisations corporelles :			
Constructions		49	49
Amortissements		(49)	(49)
Sous-total		-	-
Immobilisations financières :			
Participations	(3)	2 751 656	2 924 129
Provisions		(2 516 720)	(2 697 945)
Autres titres immobilisés		3 246	13 114
Provisions		(475)	-
Prêts	(4)	37 682	388 723
Sous-total		275 389	628 021
Total		275 389	628 021
Actif circulant :			
Autres créances	(5)	78 610	74 123
Subvention à recevoir de l'Etat		-	-
Titres de placement	(6)	174 865	140 993
Disponibilités		1 961	5 318
Charges constatées d'avance		-	-
Total		255 436	220 434
Ecart de conversion actif		1 445	1 448
TOTAL DE L'ACTIF		532 270	849 903

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull

(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	2007	2006
Capitaux propres :	(7)		
Capital		9 679	9 679
Primes d'émission, de fusion, d'apport		27 810	27 809
Réserve légale		968	968
Réserve ordinaire		2 733	2 733
Report à nouveau		30 817	24 613
Résultat net de l'exercice		(6 182)	6 203
Total		65 825	72 005
Provisions pour risques et charges	(8)	33 644	378 249
Dettes :			
Avance d'actionnaire		-	-
Emprunt obligataire	(9)	924	924
Emprunts et dettes financières divers	(10)	354 237	323 452
Emprunt à court terme (PSDD)		-	-
Autres dettes	(11)	77 050	75 102
Total (1)		432 211	399 478
Ecart de conversion passif		590	171
TOTAL DU PASSIF		532 270	849 903
<i>(1) Dont à plus d'un an</i>		<i>924</i>	<i>924</i>
<i>Dont à moins d'un an</i>		<i>431 287</i>	<i>398 554</i>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull

Compte de résultat pour les exercices se terminant le 31 décembre

(en milliers d'euros)

CHARGES	Notes	2007	2006
Charges d'exploitation	(14)		
Autres achats et charges externes		2 473	2 644
Impôts, taxes et versements assimilés		34	241
Dotations aux amortissements et aux provisions			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-	-
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Total		2 507	2 885
Charges financières	(15)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		20 578	10 307
Intérêts et charges assimilées		15 180	9 262
Différences négatives de change - net		-	-
Total		35 758	19 569
Charges exceptionnelles	(16)		
Sur opérations de gestion		2 325	1 116
Sur opérations en capital		537 174	56 670
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	38 515
Total		539 499	96 301
Impôts sur les bénéfices	(17)	(1 102)	(39)
Total des charges		576 662	118 716
Résultat de l'exercice - Profit			6 203
TOTAL GÉNÉRAL		576 662	124 919

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull

(en milliers d'euros)

PRODUITS	Notes	2007	2006
Produits d'exploitation	(12)		
Produits des activités annexes		221	-
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		-	-
Total		221	0
Produits financiers	(13)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		15 643	15 160
Autres intérêts et produits assimilés		5 775	2 251
Reprises sur provisions et transfert de charges		201 457	54 797
Différences positives de change - net		492	1 781
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement - net		-	-
Total		223 367	73 989
Produits exceptionnels	(16)		
Sur opérations de gestion		1 686	-
Sur opérations en capital		-	22 580
Reprises d'amortissements et de provisions		345 206	28 350
Total		346 892	50 930
Total des produits		570 480	124 919
Résultat de l'exercice - Perte		6 182	-
TOTAL GÉNÉRAL		576 662	124 919

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull

Notes annexes aux comptes annuels

1 – ORGANISATION

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme, dont le siège social se situe en France, rue Jean Jaurès - Les Clayes sous Bois (78340). Cette société est cotée en Bourse sur la place de Paris. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 14 février 2008 et soumis pour approbation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans le respect des délais légaux.

Les comptes de la société Bull comprennent pour l'essentiel les titres de participations dans les sociétés Bull S.A.S., Bull International S.A.S., et Bull Data Systems Inc.

Au 31 décembre 2007, le capital de Bull est détenu à hauteur de 10,1% par France Télécom, de 3% par NEC, de 5,3% par Deutsche Bank AG, de 5% par JP Morgan AM, de 2,1% par Debeka, et de 74,5% par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,65% d'actions en autocontrôle.

Faits marquants et évènements postérieurs à la clôture

Au cours de l'exercice 2007, il a été procédé à la liquidation de la filiale BULL Int. N.V.

Début janvier 2008, la filiale BULL SAS a cédé sa participation dans Bull Maine CI, société française située à Angers.

2 – RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont préparés dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du plan comptable général (PCG) 2005. Les comptes annuels sont arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation concernent essentiellement les sociétés Bull S.A.S., Bull International S.A.S., et Bull Data Systems Inc. qui détiennent elles-mêmes plusieurs filiales.

Ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est fondée sur les états financiers consolidés de ces sous-groupes, exprimés en euros selon les règles de conversion monétaire utilisées pour la consolidation du Groupe Bull. La valeur de ces titres est ajustée si nécessaire par la constitution de provisions pour dépréciation des titres, afin que la valeur nette comptable de chaque titre n'excède pas la valeur de la quote-part d'actif net correspondante, le cas échéant majorée par le « goodwill ». Lorsque la valeur des titres est entièrement provisionnée, les provisions complémentaires visant à couvrir la situation nette négative des filiales sont entièrement comptabilisées en provisions pour risques sans déprécier les comptes courants de Bull sur ces filiales.

Les autres titres de participation sont également enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont enregistrés à leur coût d'acquisition, selon la méthode FIFO. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

PRINCIPES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Les opérations en monnaies étrangères sont converties selon les principes suivants :

- Les créances et dettes en devises sont évaluées en euros au taux de clôture de l'exercice.
- Les différences de conversion par rapport aux montants précédemment enregistrés en euros et après détermination d'une position globale de change par devise, sont comptabilisées en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

- Les charges et produits sont convertis aux taux de change moyens mensuels

ACHATS ET VENTES DE DEVISES A TERME

Les devises achetées, converties au taux de clôture, sont enregistrées en "Autres créances", le montant à payer au dénouement du contrat étant porté en "Autres dettes".

Les devises vendues, converties au taux de clôture, sont enregistrées en "Autres dettes" ; le montant à recevoir au dénouement du contrat étant porté en "Autres créances".

INSTRUMENTS FINANCIERS

Des instruments financiers sont utilisés dans le but de réduire l'exposition du Groupe aux risques de change et de taux d'intérêt. De ce fait, les résultats dégagés sur les instruments de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats dégagés sur les éléments couverts, inscrits en comptabilité.

A la fin de chaque année, la valeur de marché des instruments financiers fermes en portefeuille est comparée à leur valeur nette dans les livres. Toute moins-value est enregistrée en compte de résultat.

3 - TITRES DE PARTICIPATION

Le poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2007 :

(en millions d'euros)	2007		2006	
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Bull S.A.S.	1 667	(1 596)	71	88
Bull International N.V.	-	-	-	-
Bull International S.A.S.	424	(348)	76	56
Bull Data Systems Inc.	623	(573)	50	44
Avance structurelle Brésil	38	-	38	38
Total	2 752	(2 517)	235	226

Principaux mouvements au cours de l'exercice

Le 12 novembre 2007, la société Bull International NV a été dissoute. La valeur brute des titres détenus était de 172 millions, et provisionnés à 100%.

La variation nette des dépréciations de l'exercice est de 181 millions, comptabilisée en résultat financier.

AUTRES TITRES IMMOBILISES

(en milliers d'euros)	2007		2006	
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actions propres	2 870	(475)	2 395	2 177
Contrat de liquidité	141	-	141	1 100
Dépôt OPCVM	0	-	0	9 837
Depots et cautionnements	235	-	235	-
Total	3 246	(475)	2 771	13 114

Un contrat de liquidité a été signé entre Bull et la société ODDO en date du 18 septembre 2006. Ce contrat a pour objet de donner mandat à la société ODDO pour intervenir pour le compte de Bull sur le marché boursier en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres et d'éviter ainsi des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Au 31 décembre 2007, la société ODDO dispose de 141 122,15 euros et de 291 277 titres Bull pour le compte de Bull.

Les mouvements de ce portefeuille au titre de l'exercice 2007 ont conduit à constater une perte nette de 266 217 euros en

résultat financier.

4 – PRETS

Il s'agit principalement de prêts et d'avances en comptes courants normalement rémunérés, consentis par Bull à ses filiales.

5 – AUTRES CREANCES

Le solde des autres créances, représentant principalement les achats et ventes de devises à terme à moins d'un an, s'analyse ainsi au 31 décembre :

(en millions d'euros)	2007	2006
Contrats de change à terme		
Euros à recevoir contre :		
- ventes de devises	20	18
- achats de dollars	55	54
- achats de livres	-	-
Autres créances	4	2
Total	79	74

6 – TITRES DE PLACEMENT

Le poste s'analyse comme suit au 31 décembre :

(en millions d'euros)	2007	2006
Dépôts bancaires	130	81
O.P.C.V.M.	45	60
Total	175	141

Les dépôts bancaires sont effectués pour de très courtes périodes s'échelonnant entre 1 journée et un mois.

7 – CAPITAL

Au 31 décembre 2007, le capital de Bull est constitué de 96 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

Actions auto détenues

Les actions détenues par Bull au 31 décembre 2007, représentent un total de 631 866 actions pour une valeur de marché de 2,4 millions d'euros.

Variation des capitaux propres

En juillet 2007, le capital social a été augmenté de 250 titres soit 25 euros, le nombre de titres passant de 96 786 397 à 96 786 647.

Le solde de la variation des capitaux propres du 1er janvier au 31 décembre 2007 correspond à la perte nette de l'exercice 2007 d'un montant de 6,2 millions d'euros.

8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste s'analyse ainsi :

- une provision de 1,4 million d'euros comme en 2006 pour couvrir les pertes de change latentes,
- une provision de 1 million d'euros contre 1,3 millions d'euros en 2006 pour couvrir des risques résultant des réclamations formulées par des tiers au titre des cessions d'actifs réalisées au cours de ces dernières années,
- une provision de 2,9 millions d'euros contre 3 millions d'euros en 2006 pour couvrir le risque de non remboursement des comptes financiers avec Hong-Kong,
- une provision de 26,7 millions d'euros comme en 2006, pour la clause de retour à meilleure fortune (CRMF) liée à la subvention de l'Etat,
- Une provision de 0,6 million d'euros pour litiges fiscaux,
- Une provision de 1 million d'euros concernant des risques relatifs à la cession des actifs en Italie.

Variation des provisions pour risques et charges au titre de l'exercice 2007 :

(en millions d'euros)	31.12.2006	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	31.12.2007
Risque de change	1,4	3,2	(3,2)	-	1,4
Cessions d'actifs	1,3			(0,3)	1,0
Risques financiers Hong-Kong	3,0		(0,1)		2,9
CRMF	26,7		-	-	26,7
Litiges fiscaux	0,6		-	-	0,6
Cession actif Italie	-	1,0	-	-	1,0
Situation nette déficitaire des filiales	345,2		(345,2)		-
Total	378,2	4,2	(348,5)	(0,3)	33,6

La reprise de provision sur situation nette déficitaire des filiales de 345.2 millions concerne en totalité la radiation de Bull International NV.

Provision pour clause de retour à meilleure fortune

Le 20 février 2004, l'Etat français a notifié à la Commission Européenne un projet d'aide à la restructuration à Bull, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1er décembre 2004, l'Etat a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'Etat, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5% de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un quelconque des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'Etat peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Lors de la clôture de juin 2006, et à la suite de l'actualisation du plan Horizon 2008 présenté au conseil d'administration du 18 octobre 2006 (en conséquence de l'avertissement sur les résultats publié le 13 juin 2006), la provision pour CRMF a été réduite de 54 millions d'euros, fin 2005, à 26,7 millions d'euros au 30 juin 2006, montant maintenu à la fin de l'exercice 2006 ainsi qu'au 31 décembre 2007.

Aucun versement n'a été effectué par Bull depuis l'octroi de cette aide.

9 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au 31 décembre 2004, la dette obligataire consistait en 519 558 obligations à option de conversion et/ou d'échange d'action (dites Océanes) émises en mai 2000, d'une valeur nominale de 15,75 euros, remboursables le 1er janvier 2033 portant intérêt de 0,1% l'an, avec une parité de conversion de 1 obligation en 1 action. Compte tenu de ces caractéristiques, en particulier de leur échéance, ces obligations représentaient au bilan du 31 décembre 2004 une dette d'une valeur actualisée de 1,8 million d'euros (leur valeur nominale étant de 8,2 millions d'euros).

Les caractéristiques de ces Océanes, qui ont été modifiées par rapport au contrat d'émission initial, sont effectives depuis le 1er décembre 2004, date de l'accord de la Commission Européenne sur l'octroi d'une aide à la restructuration à Bull. En effet, les modifications au contrat d'émission initial avaient été approuvées par l'assemblée générale des obligataires le 11 décembre 2003, sous conditions suspensives, notamment l'acceptation des modalités de restructuration de la dette de l'Etat par l'Etat et la Commission Européenne (voir ci-dessus).

Le nombre de titres en circulation, initialement de 11 495 396, a ainsi fortement décru en 2004, essentiellement du fait du succès de l'offre publique d'échange sur les Océanes intervenue en juin - juillet 2004.

En effet, dans le cadre des résolutions adoptées par le conseil d'administration, les porteurs d'Océanes se sont vu offrir la possibilité d'apporter leurs titres à l'offre publique qui s'est déroulée du 14 juin 2004 au 2 juillet 2004 (note d'information visée par l'AMF – n°04-576) selon les modalités suivantes :

- soit (1ère branche) une parité de 20 actions nouvelles, pour chaque obligation,
- soit (2ème branche) une parité de 16 actions nouvelles et de 16 bons de souscription d'actions nouvelles pour chaque obligation (BSA), chaque bon donnant le droit de souscrire à une action au prix de souscription retenu par ailleurs pour l'augmentation de capital lancée sur le marché, soit 0,1 euro par action.

Les résultats de l'offre publique d'échange ont été les suivants : sur un total de 11 495 396 Océanes, 10 974 037 ont été présentées à l'offre (soit 95,46%) dont :

- 201 451 à la branche 1 donnant lieu à l'émission de 4 029 020 actions nouvelles ;
- 10 772 586 Océanes, soit 98% des titres échangés ont été apportés à la 2ème branche donnant lieu à l'émission de 172 361 376 ABSA.

Les BSA, détachés le 15 juillet, donnaient le droit jusqu'au 15 décembre 2004 de souscrire une action Bull au prix de 0,10 euro par action, 171 857 712 BSA ont été exercés soit 99,7%.

Il est rappelé que lors de leur assemblée générale du 11 décembre 2003, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration de Bull, les porteurs d'Océanes avaient accepté sous conditions suspensives, une série de modifications au contrat d'émission initial.

Ces modifications sont :

- la réduction du taux d'intérêt des Océanes à 0,1% l'an prenant effet au premier janvier 2004 pour les intérêts courus à compter de cette date ;
- la prorogation de la date d'amortissement normal des Océanes au premier janvier 2033 ;
- la suppression de la prime de remboursement des Océanes, le prix à l'échéance étant ramené au nominal de 15,75 euros.

Il est à noter que Bull a décidé, suite à la proposition votée au cours de l'assemblée générale des obligataires du 31 janvier 2005, d'ouvrir une fenêtre temporaire de conversion (du 1^{er} au 31 mars 2005) portant sur le solde des Océanes en circulation, à raison de 15 actions pour 1 Océane. Cette opération a abouti à la conversion de 459 289 Océanes. Elle a pour effet d'augmenter les capitaux propres consolidés de 1,6 million d'euros et de ramener la valeur résiduelle économique de la dette envers les porteurs d'Océanes à 0,2 million d'euros. A compter du 1^{er} avril 2005, la parité de conversion est revenue à 1 action pour 1 Océane. Depuis le 1er avril 2005, 1 640 obligations supplémentaires ont été converties en actions.

Il reste donc 58 629 Océanes non converties au 31 décembre 2007.

10 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts et dettes financières divers se récapitulent ainsi :

(en millions d'euros)	2007	2006
Emprunts et comptes courants auprès de sociétés apparentées	354	322
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants auprès des sociétés apparentées	0	1
Total	354	323

Emprunts auprès de sociétés apparentées

Le solde au 31 décembre 2007 des emprunts et comptes courants contractés par Bull auprès des sociétés du Groupe s'établit à 354 millions d'euros. Les emprunts d'une durée moyenne de trois mois sont renouvelables et portent intérêt en fonction des taux en vigueur sur les marchés monétaires.

11 – AUTRES DETTES

Elles se détaillent ainsi :

(en millions d'euros)	2007	2006
Contrats de change à terme euros à livrer contre devises à recevoir	56	55
ventes de dollars	19	18
ventes d'autres devises	-	-
Divers	2	2
Total	77	75

12 – PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits représentent uniquement la facturation de divers honoraires et coûts d'études à des sociétés du Groupe.

13 – PRODUITS FINANCIERS

Ils se récapitulent ainsi :

(en millions d'euros)	2007	2006
Intérêts sur prêts aux entreprises liées	16	15
Revenus des valeurs de placement	6	2
Reprises de provisions :		
- sur titres de participation	198	22
- sur risques et charges financiers	3	33
Ventes de DPS	-	-
Différences de change - net	0	2
Total	223	74

14 – CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006
Honoraires	2	2
Coûts d'études	-	-
Divers	0	1
Total	2	3

15 – CHARGES FINANCIERES

Les charges financières se détaillent ainsi :

(en millions d'euros)	2007	2006
Charges d'intérêts et commissions :		
- entreprises liées	15	9
- avance de l'Etat	-	-
Intérêts sur obligations et les lignes de crédit	-	-
Provisions :		
- pour dépréciation des titres de participation et valeurs de placement	17	9
- pour risques et charges financiers	3	1
- différences de change - net	-	-
Divers, report report inclus	-	-
Abandons de créances	-	-
Total	35	19

16- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006
(Dotations) / reprises sur provisions pour situations nettes déficitaires des filiales	345	(38)
Dépréciation/cession de titres	(537)	(34)
Subvention	-	-
Provision CRMF	0	27
Divers	(1)	-
Total	(193)	(45)

Provision CRMF : suite au versement par l'Etat d'une aide à la restructuration, Bull s'engage à verser à l'Etat, pendant une période de huit exercices, une somme égale à 23,5% de la fraction excédant 10 millions du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull.

Suite à la révision de ses objectifs sur l'année 2006, Bull a procédé à une actualisation du plan Horizon 2008, présentée au conseil du 18 octobre 2006. Ce plan Horizon 2008 sert de base au calcul de la CRMF (Clause de Retour à Meilleure Fortune), dont bénéficie l'Etat français (voir note 8 - Provision pour clause de retour à meilleure fortune), et à la détermination des actifs d'impôts différés.

En conséquence de cette actualisation, la CRMF a été réduite de 27,3 millions d'euros, cette dette au bilan passant donc de 54 millions d'euros à fin 2005 à 26,7 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Le montant est inchangé au 31 décembre 2007.

17 – IMPOTS

Depuis le premier janvier 1993, Bull a adopté le régime de l'intégration fiscale pour la détermination de l'impôt sur les sociétés. Bull n'est pas placé sous le régime du bénéfice mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception d'Evian, Serrib, Maine CI et Serviware.

Dans ce cadre, chaque société du Groupe fiscal constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Compte tenu des pertes fiscales de Bull, la charge d'impôt des filiales est compensée et génère un crédit de 1,1 million d'euros pour l'exercice 2007.

Au 31 décembre 2007, compte tenu de l'intégration fiscale, Bull dispose d'un report déficitaire fiscal estimé à 1 172 millions d'euros.

18- REMUNERATIONS ET FRAIS DE PERSONNEL

Rémunération brute globale des dirigeants et mandataires sociaux

La rémunération brute globale des dirigeants du Groupe Bull inclut 24 personnes en 2007, comparé à 25 personnes en 2006 :

- les membres du Comité Opérationnel d'une part, soit 15 personnes pour l'exercice 2007, 19 personnes étaient concernées en 2006 ;
- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 9 personnes pour l'exercice 2007, 6 personnes étaient concernées en 2006.

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au Comité Opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au pro rata de son temps de présence au Comité. La rémunération globale des dirigeants du Groupe Bull s'élève à 5,7 millions d'euros en 2007 (contre 7,8 millions d'euros en 2006) et se décompose de la manière suivante :

En millions d'euros	Avantages court terme (1)	Avantages long terme (2)	Indemnités (3)	Total
2007				
Membres du Comité Opérationnel et administrateurs (24 personnes)	5,7	-	-	5,7
2006				
Membres du Comité Opérationnel et administrateurs (25 personnes)	6,9	-	0,9	7,8

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision)

Ces rémunérations sont versées par Bull SAS.

La société Bull n'emploie aucun salarié au 31 décembre 2007, comme lors des deux exercices précédents.

19 – PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

1- Plans d'options

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 1998, 2000, 2001, 2004, 2005 et 2006. Les plans sont décrits ci-après :

Plans d'options de souscription d'actions de juin 1998, février 2000 et juillet 2001

	Plan 1998	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2001
Date d'assemblée	08/04/1998	08/04/1998	13/04/2000	13/04/2000	13/04/2000
Date du conseil	11/06/1998	10/02/2000	20/07/2000	26/10/2000	19/07/2001
Nombre d'options consenties à l'origine	1 214 050	3 296 650	381 136	344 000	27 500
- dont aux membres du comité exécutif	223 500	531 000	10 996	140 000	-
Nombre de bénéficiaires	548	1 121	966	74	5
- dont membres du comité exécutif	16	12	3	7	-
Tranche	A-B-C				
Date de départ de l'exercice	11/06/2003	10/02/2002	20/07/2004	26/10/2002	20/07/2004
Date d'expiration	11/06/2008	10/02/2010	20/07/2010	26/10/2010	20/07/2011
Prix d'exercice en euro	62,40	35,70	38,70 & 40,80	29,70	19,80
Options levées en 2007	-	-	-	-	-
- dont par les membres du comité exécutif	-	-	-	-	-
- nombre de membres du comité exécutif ayant exercé des options en 2007	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2007 au nominal de 0,10 euro	839	100 876	1 551	447	-
- dont par les membres du comité exécutif	-	-	-	-	-

Le nombre total d'options restant à exercer au 31 décembre 2007 au titre des plans 1998 à 2001 s'élève à 103 713 options, dont 0 options détenues par les membres du comité exécutif. Il tient compte de l'ajustement opéré suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription de juin- juillet 2004. Il en va de même pour les prix d'exercice indiqués. De plus ces chiffres tiennent compte du regroupement des titres par dix qui a eu lieu le 19 décembre 2005.

Plan d'options de souscription d'actions 2004

Tableau récapitulatif du Plan 2004 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

	Plan 2004
Date d'assemblée	25/05/2004
Date du conseil	02/12/2004
Nombre d'options consenties à l'origine	1 826 250
- dont aux membres du Comité Exécutif	100 000
Nombre de bénéficiaires	6906
- dont membres du Comité Exécutif	1
Tranches	A-B-C
Date de départ de l'exercice pour les tranches A et B	17/12/2008
Date de départ de l'exercice pour la tranche C (USA)	17/12/2005
Date d'expiration de l'exercice	17/12/2010
Prix d'exercice en euro (actions à 0,10 euro de nominal)	4,80
Options exercées en 2005 (sur la tranche C)	62
- dont par les membres du Comité Exécutif	0
Options exercées en 2006 (sur la tranche C)	372
- dont par les membres du Comité Exécutif	0
Options exercées en 2007 (sur la tranche A)	250
- dont par les membres du Comité Exécutif	0
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2005	1 429 438
- dont par les membres du Comité Exécutif	100 000
Nombre de bénéficiaires	5319
- dont membre du comité exécutif	1
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2006	1 317 872
- dont par les membres du Comité Exécutif	100 000
Nombre de bénéficiaires	4561
- dont membre du Comité Exécutif	1
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2007	1 268 330
- dont par les membres du Comité Exécutif	100 000
Nombre de bénéficiaires	4157
- dont membre du Comité Exécutif	1

Le 2 décembre 2004, le conseil d'administration a décidé d'allouer 2 500 options (nominal des actions 0,01 euro) à l'ensemble des salariés du Groupe à l'exception de ceux qui ont participé à l'opération "Actionnaires et Partenaires".

Ce plan a été consenti pour une période de 6 ans à compter du 17 décembre 2004. Le prix de souscription des actions a été fixé à 0,48 euro par action de 0,01 euro de nominal, ce qui correspond après regroupement par 10 des actions de la société à 4,80 euro par action de 0,10 euro de nominal.

Les bénéficiaires acquièrent leur droits par ¼ pendant 4 ans et ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil a également décidé d'attribuer à Monsieur Didier Lamouche un plan de 1 000 000 d'options (nominal des actions 0,01 euro, soit 100 000 options sur actions « regroupées ») dans les mêmes conditions que le plan alloué à l'ensemble des salariés à l'exception d'une acquisition de droit accélérée en cas de départ.

Au 31 décembre 2005, il restait 5 319 bénéficiaires sur les 6 906 attributaires du plan ouvert à l'ensemble des salariés en 2004. Chacun des 5 319 bénéficiaires a acquis 62 droits à exercices, soit un quart de ses droits et au total 329 716 droits à souscriptions d'actions. Pour 230 bénéficiaires (salariés américains) 14 260 droits sont devenus immédiatement exerçables dès le 18 décembre 2005. 62 options (nominal des actions de 0,10 euro) ont été exercées fin décembre 2005 et 124 options (nominal des actions de 0,10 euro) ont été exercées en janvier 2006.

En outre, Monsieur Didier Lamouche a également acquis le quart de ses droits soit 25 000 droits donnant la possibilité de souscrire à compter du 17 décembre 2008 à 25 000 actions de 0,10 euros de valeur nominale chacune.

Au 31 décembre 2006, il restait 4 561 bénéficiaires (y compris Monsieur Didier Lamouche). Chacun des 4 560 bénéficiaires a acquis 124 droits à exercices, soit la moitié de ses droits, et au total 565 440 droits à souscription d'actions. Pour 209 bénéficiaires salariés américains 25 916 options sont devenues immédiatement exerçables le 18 décembre 2006. 372 options ont été exercées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006.

Monsieur Didier Lamouche a acquis la moitié de ses droits, soit 50 000 droits donnant la possibilité de souscrire à compter du 17 décembre 2008 à 50 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune au prix de 4,80 euros par option.

Au 31 décembre 2007, il restait 4 157 bénéficiaires (y compris Monsieur Didier Lamouche). Chacun des 4 156 bénéficiaires a acquis 186 droits à exercices, soit les trois quarts de ses droits, et au total 773 016 droits à souscription d'actions. Pour 163 bénéficiaires salariés américains, 30 318 options sont devenues immédiatement exerçables le 18 décembre 2007. 250 options ont été exercées entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007.

Monsieur Didier Lamouche a acquis les trois quarts de ses droits, soit 75 000 droits donnant la possibilité de souscrire à compter du 17 décembre 2008 à 75 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune au prix de 4,80 euros par option.

Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Tableau récapitulatif des Plans 2005 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

en nombre d'options		Plan 2005									
		6,10	6,90	6,80	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Prix d'exercice €		6,10	6,90	6,80	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Date d'assemblée		25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil		10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005	09/11/2005
Nombre de bénéficiaires		1	1	1	2	6	1	3	6	165	4
dont dirigeants		1	-	1	1	5	-	-	5	-	-
Période d'exercice											
De		24/02/2009	03/04/2009	09/04/2009	26/05/2009	12/06/2009	12/06/2009	12/06/2006	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006
A		24/02/2011	03/04/2011	10/04/2011	26/05/2011	12/06/2011	12/06/2011	12/06/2009	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2009
Attribuées		20 000	10 000	20 000	85 000	120 000	20 000	20 000*	140 000	989 000	30 000*
Exercées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulées		-	-	-	(10 000)	-	-	-	-	-	(5 000)
Expirées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options restant à lever											
au 31/12/05		20 000	10 000	20 000	75 000	120 000	20 000	20 000	140 000	989 000	25 000
dont dirigeants		20 000	20 000	20 000	75 000	110 000			130 000		
Exercées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulées		-	-	-	-	-	-	-	-	(57 250)	-
Expirées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options restant à lever											
au 31/12/06		20 000	10 000	20 000	75 000	120 000	20 000	20 000	140 000	931 750	25 000
dont dirigeants		20 000	20 000	20 000	75 000	110 000			130 000		
Exercées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulées		-	-	-	-	-	-	(15 000)	-	(42 500)	-
Expirées		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options restant à lever											
au 31/12/07		20 000	10 000	20 000	75 000	120 000	20 000	5 000	140 000	889 250	25 000
dont dirigeants		20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année; l'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année

* bénéficiaires américains: l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire fur et à mesure de l'acquisition des droits chaque anniversaire.

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stocks options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 12 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune.. En cas

d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2007, il reste 10 bénéficiaires ayant acquis la moitié de leurs droits, soit au total 137 500 droits à souscription d'actions. Pour un bénéficiaire salarié américain, 5 000 options sont exerçables. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ces attributions s'élève à 202 500.

Le **conseil d'administration du 21 juillet 2005** a attribué à 6 personnes un total de 1 400 000 options (nominal de 0,01 euro) soit 140 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Au 31 décembre 2007, les bénéficiaires avaient acquis la moitié de leurs droits, soit au total 70 000 droits à souscription d'actions. Aucun droit n'est encore exerçable. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ces attributions s'élève à 140 000.

Par le **conseil d'administration du 9 novembre 2005**, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 1 019 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 1 019 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal,
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 6,2 euros par action de 0,10 euro de nominal,

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2007, les droits acquis aux bénéficiaires restants s'élèvent à 664 625 droits à souscription d'actions. 17 500 de ces droits, correspondant aux droits des bénéficiaires américains, sont exerçables. Aucune option n'a été levée. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ce plan s'élève à 1 324 250.

Attribution d'options de souscription d'actions de 2006

Tableau récapitulatif des Plans 2006

en nombre d'options		Attributions 2006			
Prix d'exercice €	10,15	9,52	4,51	4,39	
Date d'assemblée	25/04/2004	25/04/2004	17/05/2006	17/05/2006	
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006	
nombre de bénéficiaires	3	1	1	1	
dont dirigeants	1	-	-	1	
Période d'exercice					
De	07/05/2009	07/05/2010	10/08/2010	01/11/2010	
A	07/05/2011	07/05/2012	10/08/2012	01/11/2012	
Attribuées	120 000	25 000	15 000	20 000	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	(15 000)	-	
Expirées	-	-	-	-	
Options restant à lever					
au 31/12/06	120 000	25 000	-	20 000	
dont dirigeants	100 000	-	-	20 000	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	-	-	
Expirées	-	-	-	-	
Options restant à lever					
au 31/12/07	120 000	25 000	-	20 000	
dont dirigeants	100 000	-	-	20 000	

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées dans le cadre du plan 2006.

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euro par action nouvelle.
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euro par action nouvelle.
- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euro par action nouvelle
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euro par action nouvelle

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2007, les bénéficiaires restants ont acquis le quart de leurs droits soit au total 41 250 droits à souscription d'actions. Aucune option n'a été levée. Le nombre d'options restant à exercer au titre de ce plan s'élève à 165 000.

Aucune attribution d'option n'a été effectuée en 2007.

Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2007 (actions de 0,10 € de nominal)						
	Plans 1998	Plans 2000	Plan 2001	Plan 2004	Plans 2005	Plans 2006
Solde des options restant à lever	839	103 713	-	1 268 330	1 324 250	165 000
- dont par les mandataires sociaux	-	-	-	100 000	-	100 000
- dont par les membres du Comité opérationnel	-	-	-	100 000	355 000	120 000

Aucune attribution d'option n'a été effectuée en 2007.

2 - Plan d'épargne Groupe

Le 10 février 2000, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital par l'émission de 4 717 237 actions réservées aux salariés des principales sociétés du Groupe.

Le nombre total de souscripteurs a été de 8 396 personnes, soit 51% de l'effectif des 16 pays concernés. Les salariés, qui

ont investi leur épargne dans le cadre réglementé des Fonds Communs de Placement du Plan d'Epargne Groupe, bénéficient après 5 ans (ou lors de la survenance d'une des possibilités de sortie anticipée) d'une garantie sur leur capital :

- si le cours de l'action Bull est inférieur à 2,30 euros, le salarié sera compensé de sa perte ;
- en revanche, si le cours de l'action Bull est supérieur à 2,88 euros, le salarié bénéficiera de 7 fois la plus value (calculée au delà de 2,88 euros) sur son investissement personnel.

La garantie et l'effet de levier sont organisés avec le concours de la banque par laquelle les opérations ont été initialisées par Bull en février et juillet 2000.

Pour constituer le Plan Epargne Groupe, Bull a racheté 4 668 828 actions émises lors de cette augmentation de capital au prix de 7,99 euros en juillet 2000. Ces actions ont fait l'objet d'un prêt à la Banque qui a assuré la gestion du plan jusqu'au 20 juillet 2005. A cette date, les fonds communs effet de levier sont arrivés à expiration et les avoirs, des titulaires de parts qui n'ont pas fait connaître en temps voulu leur intention de se faire rembourser, ont été apportés à d'autres fonds commun de l'entreprise par voie de fusion.

Au 31 décembre 2004, un nombre total de 1 902 956 actions a été restitué à Bull (7 708 en 2000, 239 963 en 2001, 684 083 en 2002, 388 907 en 2003 et 582 295 en 2004). En 2005, le solde des actions, soit 2 765 872 actions, a été restitué à Bull par la banque qui en assurait la gestion. Le total des 4 668 828 actions a été porté à l'actif de Bull dans le compte « Immobilisations financières » au niveau des comptes sociaux et en moins des capitaux propres au niveau des comptes consolidés.

Au 31 décembre 2005, l'intégralité des actions données en garantie par Bull ont été restituées et inscrites dans le registre de compte des actions auto-détenues par la société.

Le solde des actions détenues par les salariés est dorénavant porté par les fonds communs de placement Bull, tous les fonds à effet de levier ayant expiré.

En 2006, les fonds communs de placement existants étant arrivés à expiration, les avoirs ont été remboursés aux salariés qui en ont fait la demande puis les fonds ont été fusionnés. Au 31 décembre 2007, il demeure le Fonds Bull Actionnariat avec 880 000 titres et France Bull avec 113 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi entreprises.

20- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés comprennent la garantie de cautions et l'émission de lettres d'intention émises par Bull en faveur de ses filiales directes ou indirectes pour 98 millions d'euros.

La société n'a pas d'engagement de rachat de minoritaires en vigueur concernant ses participations.

Faits exceptionnels et litiges

- En 2007 Bull a obtenu un certificat de détention de 171 678 titres de Symantec-Véritas qui avait été perdu. Ces titres ont été valorisés à 1 euro, la valeur historique n'ayant pu être reconstituée. En contrepartie de l'obtention du certificat de détention des titres, Bull a signé une déclaration de perte définitive et une garantie de bonne fin.
- Bull est engagé dans un litige concernant un actif immobilier. Les prétentions du demandeurs sont irréalistes et sans fondements. Le risque d'avoir à indemniser le demandeur est ainsi considéré comme improbable.
- Un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges nous opposant au titre de l'application du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscales et parafiscale. Au 31 décembre 2007, nous avons maintenu une provision d'un montant de 1 million d'euros au titre de nos engagements de prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull in fine.

Procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage

A ce jour, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

21– RESULTATS DES FILIALES

Les résultats des principales filiales indiqués ci-après ont été établis sur la base de leurs résultats consolidés avec ceux de leurs propres filiales selon l'organisation juridique des sociétés du Groupe.

Bull S.A.S.

Bull S.A.S. regroupe l'ensemble des activités en France et certaines fonctions de direction du Groupe.

Le chiffre d'affaires de Bull S.A.S. et de ses filiales a été en 2007 de 0,7 milliard d'euros identique au 0,7 milliard d'euros en 2006. La perte consolidée de l'exercice est de 19 millions d'euros, contre une perte de 16 millions d'euros l'année précédente.

Bull International S.A.S.

Bull International S.A.S. regroupe l'essentiel des entités du Groupe situées hors de France, à l'exception des Etats-Unis.

Le chiffre d'affaires consolidé de cet ensemble totalise 0,5 milliard d'euros en 2007 (0,5 milliard d'euros en 2006).

Le résultat net consolidé est un profit 18 millions d'euros contre un profit de 15 millions d'euros en 2006.

Bull Data Systems Inc.

Bull Data Systems Inc. et ses filiales regroupent les principales entités de distribution et de services en Amérique du Nord. Cet ensemble réalise également une partie des recherches et de la production du Groupe.

Bull Data Systems Inc. et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 101 millions de dollars en 2007 par rapport à 91 millions de dollars en 2006.

En 2007, cet ensemble a réalisé un profit de 15,7 millions de dollars par rapport à un profit de 13,3 millions de dollars en 2006.

Renseignements concernant les filiales et participations

(en millions d'euros)

	Capital	Réserves	Prêts et avances non remboursés	Chiffre d'affaires 2007	Résultat net 2007	Dividendes encaissés	Valeurs des titres brutes	nettes
SOCIETES FRANCAISES								
Bull S.A.S. consolidé	36	54	124	682	(19)	-	1 668	71
Bull International S.A.S. consolidé	10	50	92	474	18	-	424	76
SOCIETES ETRANGERES								
Bull Data Systems Inc .consolidé	-	39	-	73	11	-	623	50

Quote part du capital détenu en % : 100% pour toutes les sociétés.
Cautions et avals donnés par la société mère : néant.

Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications	2007	2006	2005	2004	2003
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en millions d'euros)	10	10	10	10	340
Nombre d'actions émises	96 786 647	96 786 397	96 786 025	960 968 657	170 198 899
Opérations et résultat de l'exercice					
(en millions d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et charges calculées	(533)	(28)	(496)	97	(117)
Impôts sur les bénéfices	(1)	-	-	(1)	(2)
Résultat après impôts et charges calculées	(6)	6	25	555	4
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultats par action (*)					
(en euros)					
Résultat après impôts avant charges calculées	(5,33)	(0,29)	(5,12)	0,21	(0,68)
Résultat après impôts et charges calculées	(0,06)	0,06	0,03	1,21	0,02
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-

(*) Le résultat par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Inventaire des valeurs mobilières

(en millions d'euros)				Provisions	Provisions	
Valeurs mobilières	Nominal	Nombre d'actions	Montants Bruts	pour dépréciation	Montants Nets	pour risque filiale (*)
SOCIÉTÉS FRANÇAISES						
Bull S.A.S.	16 EUR	2 227 295	1 667	(1 596)	71	-
Bull International S.A.S.	16 EUR	641 250	424	(348)	76	-
Sous-total			2 091	(1 944)	147	-
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES						
Bull Data Systems Inc.	1 USD	1 408	623	(573)	50	-
Sous-total			623	(573)	50	0
TOTAL			2 714	(2 517)	197	0

(*) les provisions pour risques visent à couvrir les situations nettes déficitaires de nos filiales

Répartition du capital social

Exercice au 31 décembre	2007			2006		
	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote
France Télécom	9 747 081	10.07%	10.14%	9 747 081	10.07%	10.11%
Deutsche Bank AG	5 136 736	5.31%	5.34%	5 136 736	5.31%	5.33%
JP Morgan Chase & Co	4 850 274	5.01%	5.04%	4 340 388	4.48%	4.50%
Gartmore Investment Management plc	4 592 944	4.75%	4.78%	4 592 944	4.75%	4.77%
Richelieu Finance Gestion Privée	4 132 076	4.27%	4.30%	1 500 000	1.55%	1.56%
NEC	2 947 080	3.04%	3.06%	2 947 080	3.04%	3.06%
Tocqueville Finance SA	2 741 718	2.83%	2.85%	-	-	-
UBS Investment Bank	-	-	-	2 222 042	2.30%	2.31%
Debeka	2 000 000	2.07%	2.08%	2 000 000	2.07%	2.08%
Salariés	993 000	1.03%	1.03%	1 067 000	1.10%	1.11%
Autocontrôle*	631 866	0.65%	-	415 589	0.43%	0.43%
Autres	59 013 872	60.97%	61.38%	62 817 537	64.90%	65.18%
Total	96 786 647	100.00%	-	96 786 397	100.00%	-

(*) les actions auto détenues n'ont pas de droit de vote,

NB : il n'y a pas d'action ayant de droit de vote double,

Au 31 décembre 2007, le capital de Bull est détenu à hauteur de 10,1% par France Télécom, de 3% par NEC, de 5,3% par Deutsche Bank AG, de 5% par JP Morgan AM, de 2,1% par Debeka, et de 74,5% par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,65% d'actions en autocontrôle.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Engagement au profit de Monsieur Didier Lamouche, Président Directeur Général

En application de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007, dite loi TEPA, la rémunération, les indemnités et avantages dont bénéficie le Président Directeur Général à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci, doivent être subordonnés au respect de conditions liées aux performances du président appréciées au regard de Bull (article 225-22-1 du Code de commerce). Le conseil d'administration du 14 février 2008 a décidé qu'en cas de révocation, ou de départ suite à la cession, fusion ou prise de contrôle du groupe Bull, les règles suivantes s'appliqueront à la suite de leur approbation en assemblée générale :

- Critères : atteinte des objectifs annuels mesurés par le conseil d'administration sur une période des 3 derniers exercices certifiés, arrêtés en décembre, avec comme référence le dernier salaire :
 - En-dessous de 75% d'atteinte des objectifs : pas de paiement d'indemnité,
 - Entre 75% et 100% d'atteinte des objectifs : indemnité de 2 années de salaires (fixe plus variable à 100%),
 - Entre 100% et 110% d'atteinte des objectifs : indemnité jusqu'à 2,5 années de salaires (fixe plus variable à 100%) avec progression linéaire. Au-delà, l'indemnité est plafonnée à 2,5 années de salaire (fixe plus variable à 100%).

- L'ensemble des critères de performance est défini pour chaque période des 3 derniers exercices. En cas de changement de critères ou du niveau des critères, il conviendra de présenter une nouvelle convention réglementée devant être soumise au conseil et à l'assemblée. Les critères retenus lors de l'arrêté du budget 2008 se répartissent comme suit :
 - 80% pour les commandes, le chiffre d'affaires, l'EBIT et le cash,
 - 20% pour les initiatives stratégiques.

Les stock-options attribuées au Président Directeur Général peuvent être conservées sur décision du conseil d'administration.

Les règles ci-dessus fixées seront soumises à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément aux dispositions légales en vigueur.

L'administrateur concerné est Monsieur Didier Lamouche. Cet engagement a été autorisé par le conseil d'administration du 14 février 2008. En application de la loi dite TEPA du 21 août 2007, cet engagement devra être soumis à l'approbation des actionnaires en assemblée générale.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention et de l'engagement suivant, approuvé au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Engagement au profit de Monsieur Didier Lamouche, Président Directeur Général

En cas de révocation par le conseil d'administration, la clause d'indemnisation suivante, sur approbation du conseil d'administration, s'appliquera : versement d'une indemnité de deux années de salaire (fixe plus variable à 100%). Il en sera de même en cas de cession, fusion, prise de contrôle du Groupe qui entraînerait le départ de Monsieur Didier Lamouche.

Sur décision du conseil d'administration, Monsieur Didier Lamouche conserverait également le bénéfice des stock-options qui lui auraient été attribuées.

Cet engagement s'est poursuivi jusqu'au conseil d'administration du 14 février 2008.

L'administrateur concerné est Monsieur Didier Lamouche.

Paris et Neuilly, le 8 avril 2008
Les Commissaires aux Comptes

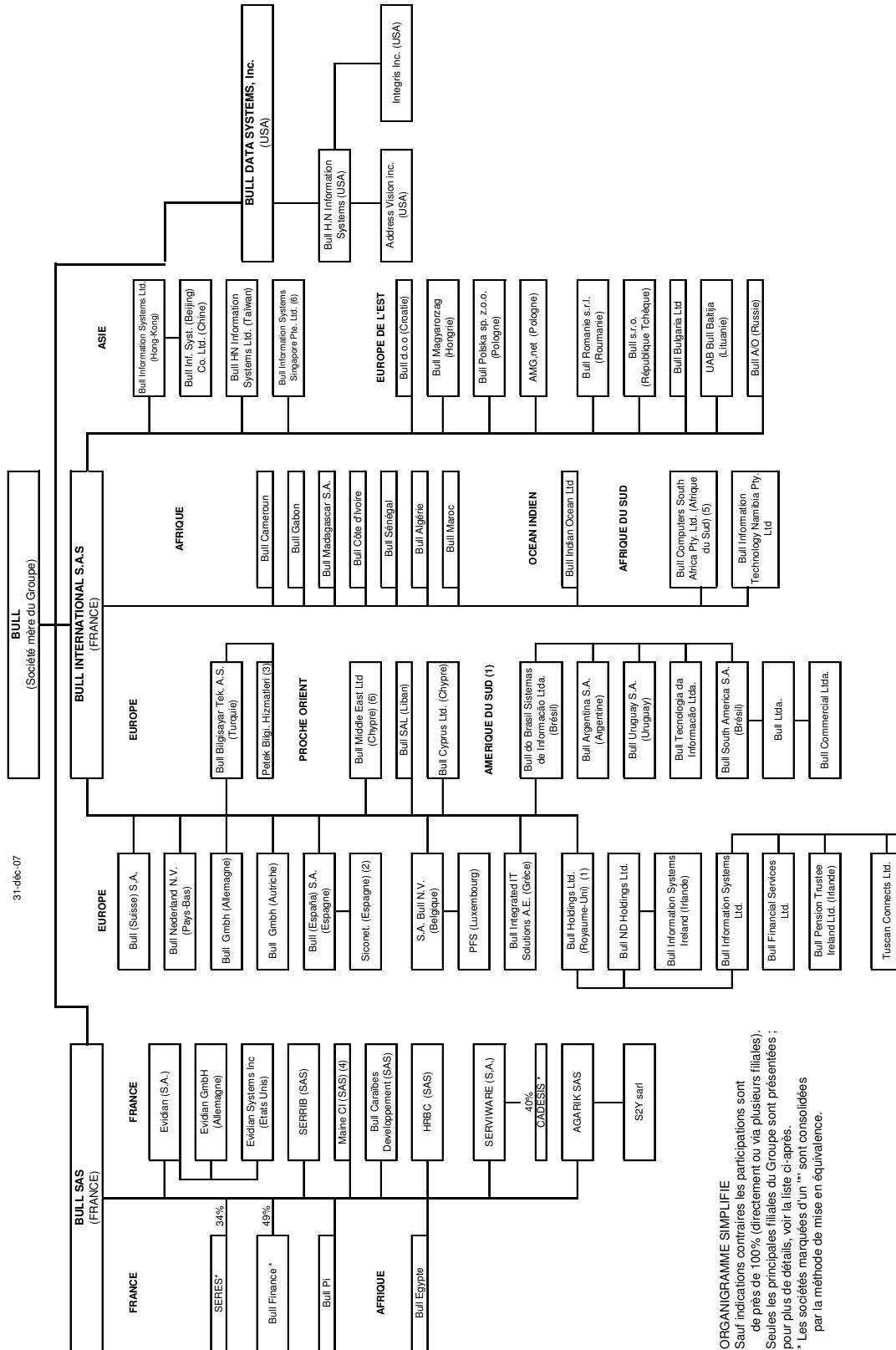
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent PAPAIZAN

Albert AIDAN

Organigramme du Groupe Bull



ORGANIGRAMME SIMPLIFIE
 Sauf indications contraires les participations sont de près de 100% (directement ou via plusieurs filiales). Seules les principales filiales du Groupe sont présentées ; pour plus de détails, voir la liste ci-après.
 * Les sociétés marquées d'un "*" sont consolidées par la méthode de mise en équivalence.

Informations concernant les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2007

NB : toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale sauf celles marquées d'un * qui sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Les % de participation indiqués correspondent également dans tous les cas au % des droits de vote détenus.

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
BULL S.A. au capital de 9 678 664,70 EUR (N° SIREN 542 046 065)	rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	
A - FILIALES DE BULL		
Bull Data Systems Inc. Société au capital de 1 408 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821 (U.S.A.)	100
Bull International S.A.S S.A.S au capital de 10 260 000 EUR (N° SIREN 389 481 466)	rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
Bull SAS S.A.S au capital de 35 636 720 EUR (N° SIREN 642 058 739)	rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
B - FILIALES DE BULL SAS		
AFRIQUE		
Bull Egypte Information System Cie Société au capital de 50 000 EGP	World Trade Center 11-13 Corniche El Nil LE CAIRE (Egypte)	100
EUROPE		
* Bull Finance S.A. au capital de 4 400 000 EUR (N° SIREN 321 513 335)	57-59, avenue de Chatou 92500 RUEIL-MALMAISON (France)	48,6
Evidian S.A. S.A. au capital de 3 391 304,37 EUR (N° SIREN 422 689 208)	rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	92
* SERES S.A. au capital de 1 013 786 EUR (N° SIREN 343 778 163)	20, rue Dieumegard 93406 SAINT OUEN (France)	34

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Société Européenne de Rénovation et de Réparation Informatique de Belfort (SERRIB) S.A.S au capital de 1 243 070,40 EUR (N° SIREN 381 355 726)	25, rue Albert Camus B.P. 355 90006 BELFORT (France)	100
Maine CI S.A.S au capital de 1 052 655 EUR (N° SIREN 428 670 012)	347, Avenue Patton 49000 ANGERS (France)	100
Bull Caraïbes Développement S.A.S.U. au capital de 40 000 EUR (N° SIREN 424 811 891)	BAT/ CERP-Lot 8-Acajou 97232 LE LAMENTIN (France)	100
Bull Pi S.A. au capital de 40 000 EUR (N° SIREN 433 732 781)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
Serviware S.A au capital de 588 000 EUR (N° SIREN : 394 188 379)	13-17 allée des vendanges 77183 Croissy Beaubourg (France)	100
HRBC S.A.S au capital de 37 000 EUR (N° SIREN 442 301 875)	1 Place de la Pyramide 92911 PARIS LA DEFENSE CEDEX (France)	100
AGARIK SAS S.A.S au capital de 454 000 EUR (N° SIREN 433 082 476)	20 rue Dieumegard 93400 St OUEN (France)	100
Filiale de AGARIK SAS		
S2Y Sarl au capital de 10 000 EUR (N° SIREN 490 173 036)	20 rue Dieumegard 93400 St OUEN (France)	100
Filiales de EVIDIAN SA		
Evidian GmbH Société au capital de 100 000 EUR	Theodor-Heuss-Straße, 60-66 D-51149 COLOGNE (Allemagne)	100
Evidian Systems Inc. Société au capital de 1 000 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821 (U.S.A.)	100
Filiale de Serviware		
* CADESIS S.A. au capital de 87 500 EUR (N° RCS : 424 106 763 Nanterre)	142/176 Av de Stalingrad 92700 Colombes (France)	39,94

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
C – FILIALES DE BULL INTERNATIONAL S.A.S		
AMERIQUE		
Bull do Brasil Sistemas de Informação Ltda Société au capital de 9 408 037 BRL	Avenida Angélica, 903 1º andar – Sala 01 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO SP (Brésil)	100
AFRIQUE		
Bull Algérie Société au capital de 20 000 000 DIA	Rue Yehia El-Mazouni, El Biar ALGER (Algérie)	100
Bull Maroc Société au capital de 6 000 000 MAD	Technopole Casablanca Rte de Noceur BP 16415 Casablanca 20000 CASABLANCA (Maroc)	100
Bull Cameroun Société au capital de 170 000 000 XAF	Immeuble C.N.P.S. Rue Ivy Douala B.P. 2552 Bonanjo DOUALA (Cameroun)	100
Bull Côte d'Ivoire Société au capital de 1 106 000 000 XOF	31, avenue Noguès 01 B.P. 1580 ABIDJAN 01 (Côte d'Ivoire)	100
Bull Gabon Société au capital de 85 580 000 XAF	Immeuble ex Sonagar Boulevard Bord de Mer B.P. 2260 LIBREVILLE (Gabon)	100
Bull Computers South Africa Pty. Ltd. Société au capital de 2 000 000 SAR	115, West Street 2199 SANDTON JOHANESBURG (Afrique du Sud)	100
Bull Information Technology Namibia Pty. Ltd. Société au capital de 1 000 SAR	C/o Deloitte & Touche Namdeb Center, 10 Bulow street PO Box 47 WINDHOEK (Namibie)	100
Bull Madagascar S.A. Société au capital de 29 240 000 Ariary	12, rue Indira Gandhi Tsaralalana BP 252 ANTANANARIVO (Madagascar)	100
Bull Indian Ocean Société au capital de 10000 roupies	C&R Court, 49 rue Labourdonnais, Port Louis (Ile Maurice)	100
Bull Sénégal Société au capital de 2304 150 000	Extension Immeuble Kebe 99, avenue André Peytavain B.P. 3183 DAKAR (Sénégal)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
ASIE		
Bull Information Systems (Hong Kong) Limited Société au capital de 59 940 000 HKD	Room 25, 15/F Radio City 505 Hennessy Road Causeway Bay HONG KONG SAR (Chine)	100
Bull Information Systems Pte. Ltd. Société au capital de 6 035 555 SGD	39 Robinson Road 7-01 ROBINSON POINT (Singapore) 068911	100
Bull Information Systems (Taiwan) Limited Société au capital de 100 000 000 TWD	7F, no 207-3, Sec 3 Beishin Road, Shindian City TAÏPEÏ Taiwan 231 (ROC)	100
EUROPE		
Bull (Suisse) S.A Société. au capital 100 000 CHF	Steinackerstrasse 47, 8902 URDORF (Canton de Zürich)	100
Bull Nederland N.V. Société au capital de 1 800 000 EUR	Dalsteindreef 141-151 1112 XJ Diemen Netherlands P.O. box 22859 1100 DJ Amsterdam Netherlands (Pays-Bas)	100
Bull GmbH (Austria) Société au capital de 5 820 000 EUR	Lemböckgasse, 49 A-1230 VIENNE (Autriche)	100
Bull GmbH (Germany) Société au capital de 23 000 000 EUR	Theodor-Heuss-Straße, 60-66 D-51149 COLOGNE (Allemagne)	100
Bull (España), S.A. Société au capital de 20 415 395 EUR	Paseo Doce Estrellas, N° 2 Campo de las Naciones 28042 MADRID (Espagne)	100
Bull Holdings Limited Société au capital de 40 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull Integrated IT Solutions A.E. Société au capital de 5 700 000,24 EUR	44, avenue Syngrou B.P. 19027 117 42 ATHENES (Grèce)	100
S.A. Bull N.V. Société au capital de 7 200 464,06 EUR	Rue du Moulin à Papier, 51 1160 BRUXELLES (Belgique)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
EUROPE DE L'EST		
Bull A/O Société au capital de 17 700 000 RUR	Elecrichesky Pereulok, 3, Building 3, entr., 3 123557 MOSCOU (Russie)	100
Bull d.o.o. Société au capital de 2 229 000 HRK	Koturaska 69 10000 ZAGREB (Croatie)	100
Bull s.r.o. Société au capital de 1 250 000 CZK	Lazarska, 6 120 00 PRAGUE 2 (République Tchèque)	100
UAB "Bull Baltija" Société au capital de 150 000 LTL	40 Gostauto Street 20001 VILNIUS (République de Lituanie)	100
Bull Bulgaria Ltd. Société au capital de 100 000 Leva	34A "Dondukov" blvd; Floor 4, apartment 22 SOFIA (République de Bulgarie)	100
Bull Magyarország Société au capital de 300 000 000 HUF	Fényes Adolf u.4 H-1036 BUDAPEST (Hongrie)	100
Bull Polska Sp. Z.O.O. Société au capital de 2 400 000 PLN	Ul. Pawaia 55 01030 VARSOVIE (Pologne)	100
AMG.net Société au capital de 763 166,90 PLN	29, rue de Lakowa LODZ (Pologne)	100
Bull Romania srl Société au capital de 340 700 RON	155, Calea Victoriei, bl. D1. sc.5 et.11 Sector 1 010073- BUCAREST (Roumanie)	100
PROCHE ORIENT		
Bull Cyprus, Ltd, Société au capital de 20 000 CYP	70, Makarios III Avenue PO Box 27269 NICOSIE (Chypre)	100
Bull Middle East Pte. Ltd. Société au capital de 3 925 897,58 EUR	70, Makarios III Avenue PO Box 27269 NICOSIE (Chypre)	100
Bull SAL Société au capital de 160 000 000 LBP	69, Rue Jal el Dib Secteur 1 – BP 60208 12412020 METN (Liban)	100
ECE		
Bull Bilgisayar Teknoloji A.S Société au capital de 550 000 TRY	Turan Gunes Bulvari 89 SOK 14/1 CANKAYA YILDIZ ANKARA (Turquie)	99,6

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Filiale de Bull (España), S.A.		
Siconet Société au capital de 126 000 EUR	Calle Oruro n°9 Madrid (Espagne)	100
Filiale de Bull Information Systems (Hong Kong) Limited		
Bull Information Systems (Beijing) Co. Ltd. Société au capital de 500 000 USD	11/F, Jing Guang Centre Office Building Hu Jia Lou Chao Yang District 100 020 BEIJING, (PR Chine)	100
Filiale de Bull Bilgisayar Teknoloji A.S.		
Petek Bilgisayar Hizmetleri Ltd. Sti. Société au capital de 100 000 000 TRL	Buyukdere Cad No : 121/3 Gayrettepe ISTANBUL (Turquie)	99,9
Filiales de Bull do Brasil de Informação Ltda.		
Bull South America Ltda Société au capital de 12 107 530 BRL	Avenida Angélica, 903 1º andar – Sala 01 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO SP (Brésil)	100
Bull Argentina S.A. Société au capital de 4 000 198 USD	Carlos Pellegrini, 1363 2º piso 1011 BUENOS-AIRES (Argentine)	100
Bull Tecnologia da Informação Ltda. Société au capital de 8 954 089 BRL R\$ 3 067 185 00	Avenida Angelica, 903 Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100
Bull Uruguay S.A. Société au capital de 900 000 UYP	Av. Dr Luis A. de Herrera, 2802 1160 MONTEVIDEO (Uruguay)	100
Filiale de Bull South America SA (Brésil)		
Bull Ltda. Société au capital de 54 197 349,50 BRL	Avenida Angelica, 903 Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100
Filiale de Bull Ltda.		
Bull Comercial Ltda. Société au capital de 8 930 415 BRL	Avenida Angelica, 903 1º andar – Sala 04 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100
Filiales de Bull Holdings Limited		
Bull Information Systems Limited Société au capital de 59 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Bull ND Holdings Limited Société au capital de 11 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Filiales de Bull Information Systems Limited		
Bull Financial Services Limited Société au capital de 2 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull Pension Trustees Ireland Limited Société au capital de 2 IRL	29/31, South William Street DUBLIN 2 (Irlande)	100
Tuscan Connects Ltd Société au capital de 1 000 GBP	Maxted Road, Hertfordshire, HP2 7DZ HEMEJ HEMPSTEAD (Royaume-Uni)	80
Filiale de Bull ND Holdings Limited		
Bull Information Systems Ireland Société au capital de 278 500 EUR	29/31, South William Street DUBLIN (Irlande)	100
Filiale de S.A. Bull N.V.		
PFS Société au capital de 297 472,23 EUR	Rue du Kiem, 163 L - 8030 STRASSEN (Luxembourg)	100
D - FILIALE DE BULL DATA SYSTEMS Inc.		
Bull HN Information Systems Inc. Société au capital de 1 558 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821-3486 (U.S.A.)	100
Filiale de Bull HN Information Systems Inc.		
Integris Inc. Société au capital de 1 000 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821-3486 (U.S.A.)	100
AddressVision Inc Société au capital de 1 000 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821-3486 (U.S.A.)	100

Informations concernant les principales participations minoritaires au 31 décembre 2007*

Participations en France

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Keynectis Société au capital de 6 986 000 EUR (N° SIREN 478 217 318 PARIS 478)	30 rue du Château des rentiers 75647 Paris cedex 13	14,39

Participations hors de France

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Safelayer Société anonyme au capital de 1 950 000 euros	Edificio World Trade Center (S-4) Moll de Barcelona S/N 08039 Barcelona (Espagne)	15,0 (Bull España)

* Participations (non consolidées) comprises entre 10,0% et 19,9%

Table de concordance

Figurent dans le présent tableau de concordance, en regard de chacune des rubriques prévues par le Règlement (CE) numéro 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004 (le « Règlement »), les numéros de la ou des pages auxquelles sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques dans le présent document de référence.

1.	Personnes responsables	2
2.	Contrôleurs légaux des comptes	2
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Informations historiques	2
3.2.	Informations intermédiaires	sans objet
4.	Facteurs de risques	2
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la société	2
5.2.	Principaux investissements	2
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	2
6.2.	Principaux marchés	2
6.3.	Evénements exceptionnels	sans objet
6.4.	Dépendance éventuelle	2
6.5.	Position concurrentielle	2
7.	Organigramme	
7.1.	Description sommaire du groupe	2
7.2.	Liste des filiales importantes	2
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Immobilisations corporelles importantes	2
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	2
9.	Examen de la situation financière et du résultat	2
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1.	Capitaux de l'émetteur	2
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie	2
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	2
10.4.	Restrictions à l'utilisation des capitaux	sans objet
10.5.	Sources de financement attendues	sans objet
11.	Recherche et développement, brevets et licences	2
12.	Information sur les tendances	2
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	sans objet
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1.	Organes d'administration et de direction	2, 2
14.2.	Conflits d'intérêts	2
15.	Rémunération et avantages	2, 2, 2, 2
15.1.	Rémunérations et avantages en nature	2
15.2.	Retraites et autres avantages	2
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1.	Mandats des membres du conseil d'administration	2

16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	2
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	2
16.4. Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	2
17. Salariés	
17.1. Nombre de salariés	2
17.2. Participations dans le capital de l'émetteur et stock options	2, 2
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	2, 2
18. Principaux actionnaires	
18.1. Identification des principaux actionnaires	2, 2
18.2. Existence de droits de vote différents	sans objet
18.3. Contrôle de l'émetteur	sans objet
18.4. Accord dont la mise en oeuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	sans objet
19. Opérations avec des apparentés	2
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques	2
20.2. Informations financières pro forma	sans objet
20.3. Etats financiers	2
20.4. Vérifications des informations financières historiques annuelles	2, 2
20.5. Date des dernières informations financières	Exercice clos au 31 décembre 2007
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	sans objet
20.7. Dividendes	2
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	2
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	sans objet
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social	2
21.2. Acte constitutif et statuts	2
22. Contrats importants	2
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	sans objet
24. Documents accessibles au public.....	2
25. Informations sur les participations	2

Responsable du document de référence

La responsabilité du présent document est assumée par Monsieur Didier Lamouche, Président directeur général de Bull.

Attestation du responsable du présent document

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et de résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en page 2 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Didier Lamouche
Président Directeur Général



Société Anonyme au capital de 9 678 664,70 euros
Siège Social : rue Jean Jaurès BP 68 - 78340 Les Clayes-sous-bois
R.C.S. Versailles B 542 046 065
www.bull.fr
www.bull.com

Relations Actionnaires et Investisseurs :

Peter Campbell

Tél : 01 30 80 32 36

peter.campbell@bull.net